

La Philologie wallonne en 1959

par ÉLISÉE LEGROS,
avec la collaboration de JULES HERBILLON

Bibliographie générale.

1. ÉLISÉE LEGROS, avec la collaboration de JULES HERBILLON. *La Philologie wallonne en 1958*. (BTD, 33, 1959, p. 213-335 ; de même DBR, 16, p. 161-283, n° 3-4 de 1959). — 228 numéros, plus un *bis*. 49 comptes rendus sont de J. H. ou ont été établis en collaboration avec lui.

Un certain nombre d'erreurs ont été corrigées dans la reproduction des DBR. Citons les fautes fâcheuses : lire, p. 214, n° 3, l. 2 :

Principales abréviations :

ALF = *Atlas linguist. de la France* ; — *ALW* = *Atlas linguist. de la Wallonie* ; — *BDW* = Bull. du Dictionn. wallon ; — *BSW* = Bull. de la Soc. de Littér. wall. ; — *BTD* = Bull. Comm. de Topon. et Dialect. ; — *DBR* = Les Dialectes belgo-romans ; — *DFL* = *Dictionn. franç.-lg. de J. HAUST* ; — *DL* = *Dictionn. liégeois de J. HAUST* ; — *EMW* = *Enquêtes du Musée de la Vie wall.* ; — *FEW* = *Französ. Etymol. Wörterbuch de W. v. WARTBURG* ; — *RbPhH* = *Revue belge de Philol. et d'Hist.* ; — *REW* = *Roman. Etymol. Wörterbuch (3^e éd.) de W. MEYER-LÜBKE* ; — *VW* = *La Vie Wallonne*.

c. r. = compte rendu ; — fq. = francique ; — fr. = français ; — gm. = gaumais ; — hn. = hennuyer ; — l.-d. = lieu-dit ; — lg. = liégeois ; — nl. = néerlandais ; — nm. = namurois ; — w. = wallon.

Pour les sigles des communes, voir *BTD*, 9, p. 229-269, ou *EMW*, 3, p. 343-383.

n° 2 de 1958 ; — p. 215, avant-dern. l. *infra* : *manteans, fandeur* ; — p. 219, dern. ligne : a° 1705 ; — p. 220, l. 1 : p. 267-372 ; — p. 221, l. 12 : *palacio* ; — p. 224, l. 8 : *semedi* ; — l. 8 *infra* : *porte de Constantinople* ; — p. 230 : note à supprimer ; — p. 241, n° 84, l. 3 : 1957 ; — p. 242, 1^{re} l. du petit texte : P. 416 ; — p. 245, l. 5 : sorte d'étoffe ? ; — p. 254, l. 9 : EMW, 4 ; — l. 19-20 : lire AU ; — p. 265, l. 8 : « Nábáfoy » ; — p. 267, l. 7 *infra* : p. 147 et 166 ; — p. 284, n° 188 : *Germaanse heiligennamen* ; — p. 301, n° 221, 2^e l. : n° 202 ; — p. 306, l. 5-6 du petit texte : BORGNET.

Les DBR ajoutent de plus une note finale à propos du n° 41, petit texte, disant : Il aurait fallu dire plus clairement que l'erreur était due à ceux qui ont mal interprété Hemricourt.

A ces corrections (dues pour la plupart à J. Herbillon), il faut encore en ajouter (dues souvent à André Goosse). Lire, p. 214 du BTD (ou 162 des DBR), n. 1, l. 4 : n° 119 ; — l. 5 : p. 253 ; — p. 238 (ou 186), l. 20 : Mons, t. 63 ; — p. 266 (ou 214), l. 19 (en 1776) : *Delhock* ; — p. 267 (ou 215), l. 16 : n° 68 ; — p. 280 (ou 228), l. 21 : 51-73 ; — l. 22 : 57-66 ; — p. 323 (ou 271), l. 1 : p. 458 b, sous *lupus* ; — p. 328 (ou 276), l. 8 *infra* : p. 3 a ; — p. 331 (ou 279) *infra*, l. 3 du petit texte : dit en 1957 du ; — et surtout, pour le n° 149, voir le n° 144bis ci-après (1).

2. JULES HERBILLON et ÉLISÉE LEGROS. *Comptes rendus et Notices*. (DBR, 16, p. 69-96 ; n° 1 de 1959). — Concernent surtout des travaux étrangers, la plupart avec remarques qui intéressent notre région : citons surtout, par J. H., les *Studien zur romanischen Namenkunde* de G. ROHLFS (1956), p. 77-79 ; et divers articles concernant la réforme de l'orthographe des noms de lieu mentionnés sur les cartes [avec exposé de nos propres méthodes], p. 82-86 ; — et, par É. L., le début du tome 3 du *Dicziunari Rumantsch Grischun* [avec le problème de la langue littéraire dans les

(1) Dans *La Philol. w. en 1956* (BTD, 31, ou DBR, 14), corrigeons encore : p. 202 (ou 206), n° 125, l. 2 : 16, 1956 ; — p. 263 (ou 267), l. 14 *infra* : p. 272a [non : 372a ; l'erreur est passée dans le *FEW*, 16, p. 752a] ; — p. 269 (ou 273) : EMW, 7 [non 5]. — Dans *La Philol. w. en 1957* (BTD, 32, ou DBR, 15), supprimer la note au n° 145, l'identification signalée n'étant pas sûre (cf. *Mededel. Vereniging v. Naamkunde*, 35, 1959, p. 17-23).

parlers mineurs], p. 89-94. — Voir aussi ci-après, n° 99.

P. 92-93, pour *stébo* wallon, voir aussi *DFL*, v° « hermaphrodite » : *stéboc'* (Charneux).

3. *Le Centenaire de la Société de Langue et de Littérature wallonnes*. Liège, 1956. (Liège, Soc. de L. et de L. w., 1959 [paru en 1960]; 98 p., in-12° carré; photos). — Compte rendu des cérémonies avec discours, notamment de MAURICE DELBOUILLE, retraçant l'activité de la Société, p. 28-41; de CHARLES BRUNEAU, apportant l'hommage des savants étrangers, p. 41-47.

4. Parmi les notices de la *Biographie nationale*, t. 30 (= Supplément, t. 2, 1958 et 1959), retenons celles d'*Antoine-Joseph Alexandre* [1802-1885] par VICTOR TOURNEUR (col. 28); d'*Albin Body* [1836-1916] par M. YANS (col. 178-180); de *Nicolas Bosret* [1799-1875] par ERNEST MONTELLIER (col. 184-187); de *Joseph Dejardin* [1819-1895] et de *Charles Duvivier* (ou *Du Vivier*) de *Streel* [1799-1863] par MAURICE PIRON (col. 319-323 et 367-372).

La notice consacrée à l'écrivain de Marche-en-Famenne, Alexandre, massacre les titres wallons de ses œuvres, transformant même « poisson d'avril » en « pêcheur d'avril »...

5. MAURICE DELBOUILLE. *Notice sur Maurice Wilmotte (1851-1942)*. (Annuaire de l'Acad. Roy. de Langue et de Littér. franç., Bruxelles, 1959, p. 65-127, portrait). — Avec complément bibliographique à la liste parue dans les *Études de Philol. w.* en 1932.

6. *Le souvenir de l'abbé Bastin à Malmedy*. (VW, 33, p. 265-273; 4^e trimestre 1959). — Reproduit un discours d'ÉLISÉE LEGROS évoquant l'œuvre du dialectologue et du folkloriste malmédien [1870-1939].

7. JULES HERBILLON. *Abbé Robert Hanon de Louvet (1895-1957)*. (Onoma, 7, 1956-57 [paru en 1960], p. 359-360, portrait; n° 2). — In memoriam.

8. ARSÈNE BUCHET. *Jules Peuteman (1873-1959)*. (VW, 33, p. 279-280 ; 4^e trim. 1959). — In memoriam.

9. FÉLIX ROUSSEAU. *Le Chanoine François Baix (1884-1957)*. (Annales Soc. Archéol. Namur, 69, p. 161-190 ; 1959). — Bibliographie, p. 177-190.

Aspects historiques.

10. JEAN STENGERS. *La formation de la frontière linguistique en Belgique ou de la légitimité de l'hypothèse historique*. (Collection Latomus, vol. XLI, Bruxelles, 1959, 55 p. ; paru d'abord dans Latomus, 18, p. 366-395, 593-611, fasc. 2 et 3, 1959). — « Il ne s'agit pas d'un travail d'érudition, mais d'un travail de combat » (p. 6, note), déclare le professeur d'histoire à l'Université de Bruxelles. Ce combattant, sur le champ de bataille, ne veut rien laisser debout. Sa leçon de scepticisme heurtera certains et ne manquera pas de susciter des répliques. Pour notre part, nous avouons la préférer aux hypothèses échafaudées à partir de faits ténus ou contestables, présentées comme des probabilités, voire des certitudes.

Résumons le travail : Après les hypothèses de la Forêt Charbonnière, du *limes belgicus* (pure « vue de l'esprit ») et de l'opposition démographique (qui serait indémontrable, même avec la carte de DE MAEYER) et les intermédiaires des offensives DES MAREZ, PETRI et VERLINDEN, on peut dire que ce long débat n'a guère été « un beau débat fécond ». Les textes historiques, de l'époque de César à celle qui suit les invasions, disent en fait bien peu de choses sûres ; il y a moins encore à tirer des données archéologiques ; quant aux données linguistiques, on peut en déduire l'existence d'éléments germaniques, non leur importance numérique ; il suffirait de reprendre les raisonnements de DHONDT et de VERLINDEN pour les mettre à néant ; « tout ce qui a trait à la culture intellectuelle de nos régions, au IV^e et au V^e siècle, tant du côté gallo-romain que du côté germanique, nous échappe presque complète-

ment ». « Trop d'hypothèses sont permises ; aucune, dans ces conditions, n'est légitime. » Aussi l'auteur réclame de l'historien « un net, un définitif aveu d'impuissance ». Généralisant son propos, J. S. souligne que la vérité n'a rien à gagner à essayer de combler, à coup de généralisations déclarées ou implicites de nature à tromper les non-initiés, les « vides immenses » qui séparent dans la réalité « de-ci de-là quelques faits connus » (1).

— Voir aussi n° 164.

Textes anciens.

a. Travaux historiques, archéologiques, etc.

11. Règlements et Privilèges des XXXII Métiers de la Cité de Liège. Fascicule IV. *Les Meuniers*. Textes édités par RENÉ VAN SANTBERGEN, suivis d'un glossaire philologique par ROBERT MASSART. (Édit. de la Commiss. Communale de l'Histoire de l'Ancien Pays de Liège, 1958 ; 101 p. in-8°). — Les actes sont pour la plupart assez récents, ce qui fait que le glossateur n'y a trouvé aucun mot inconnu et presque aucun mot rare, sa tâche se réduisant à expliquer les vocables peu familiers au lecteur d'aujourd'hui, repérés dans une langue hybride que R. M. caractérise sommairement, mais en termes excellents, en tête de son glossaire (p. 89-101). P. 83-87, index [des noms propres].

P. 13, *velent* (veulent) : ne vaudrait-il pas mieux transcrire : *vuelent*? ; de même *wet* (veut), p. 16, etc. ; — p. 28, livrer des pains « bin *scuwés*, cuys et gouverneis », où l'on comprend « de grains battus et mondés, de fine fleur de farine », en rattachant *scuwés* à « escourre¹ (w. *heûre*), ce qui ne va pas sans difficulté ; lire *seuwés* « séchés » (cf. DL, v° *séwer*), comme dans *Ordonn. Princ. Liège*, I, p. 378 (a° 1411).

(1) P. 5 (du tiré à part), l'auteur parle de la Forêt Charbonnière comme d'une explication que les enfants belges ont apprise par cœur, mais qui aujourd'hui « a quitté la scène ». Pas complètement : on l'apprend encore dans les écoles de la Ville de Liège (voir J. DESPONTIN, *Initiation à l'Histoire de Belgique* à l'usage des 3^e et 4^e degrés, p. 24).

A l'index, « HERSTAL, *Herstappe* », alors qu'aux endroits cités on lit bien *Herstal* ou *Herstall(e)*; cf. R. VAN SANTBERGEN, *Les bons métiers des meuniers, des boulangers et des brasseurs*, p. 94, note : « Dans certains textes, on a lu par erreur *Herstappe* ».

12. ÉTIENNE HÉLIN. *La population des paroisses liégeoises aux XVII^e et XVIII^e siècles*. (Commiss. Communale de l'Hist. de l'Anc. Pays de Liège, Documents et Mém., Fasc. IV, 1959 ; 432 p. in-8°, 12 plans h.-t.). — Dans cette importante publication historique, intéressant aussi la topographie de Liège et des environs immédiats, notons des formes de nombreux noms de rues, impasses, lieux-dits, etc., de Liège même (avec compléments et parfois corrections à GOBERT) comme de plusieurs communes environnantes.

13. JEAN LEJEUNE. *Saint-Michel sur le Marché et la commune de Liège*. (Annuaire d'Histoire Liégeoise, 6, p. 361-423, 3 planches ; n° 2 de 1959). — Violente polémique contre J. PHILIPPE à propos de l'existence, jusqu'en 1468, de l'église « St-Michel *in foro* » et de la topographie des lieux voisins.

14. PAUL HARSIN. *Études critiques sur l'histoire de la Principauté de Liège. 1477-1795*. Tome III. *Politique extérieure et Défense nationale au XVI^e siècle (1538-1610)*. (Liège, Sciences et Lettres, 1959 ; 523 p. in-8°).

P. 41, note, « Le nom ou surnom de *Serain* est donné à Guillaume de la Marck, à cause de la seigneurie de Seraing-le-Château. [...] La déplorable prononciation locale engendrera la graphie *Sèrè*, que l'on trouve dans les textes, même étrangers, et appliquée à d'autres membres de la famille... » : *Sèrè* est Seraing en wallon ; qu'y a-t-il là de déplorable ? — P. 143, les « *noirs harnats* » ou « *noirs harnois* », [nl.] « *zwarte ruyteren* », cavaliers allemands démobilisés pillant le pays.

15. ROBERT HANKART. *Notes sur la justice d'Avroy, à Liège, au XVI^e siècle*. (VW, 33, p. 184-199 ; 3^e trimestre

1959). — D'après les archives des Échevins d'Avroy, R. H. rapporte quelques affaires judiciaires : conflit de juridiction avec le mayeur de Liège ; faux monnayage ; rixes, port d'armes, avec notes sur la « sauvegarde », les « accords judiciaires » ; « saisines », dettes, etc.

P. 185 : la formule d'emprisonnement « qu'ilz entrent en la ferme du seigneur *sens cleffes et sens buises* » est, par une étrange confusion, prise comme formule d'entrée en possession légale ; — p. 187 : « ville... de Choz », Chooz (dépt Ardennes), confondu avec Coo (Stavelot) ; — p. 190 : 3 exemples d'injures (les autres, triviales, sont omises) ; « le diable luy avoit tireit le *sacre* jus de son fron... le *sacque*... » : cf. DL, v^o *sake* 2, et HAUST, *Médecinaire lg.*, p. 69 ; — p. 198, n. 1 : « *ferrarts lomgs et pomgnans* nommez pettas de feux », lire : « *loings* » et « *poingnans* » (1).

16. RAOUL VAN DER MADE. *Testaments liégeois et legs de livres de droit au moyen âge*. (VW, 33, p. 79-94 ; 2^e trimestre 1959).

17. MAURICE YANS. *L'incendie du Palais de Liège, en 1734*. (VW, 33, p. 178-183 ; 3^e trimestre 1959).

Noter, p. 179, salle parquetée « en zigzag ou, comme on dit vulgairement, à *chapay de mone* ['chapeau de moine'] ».

18. FRANÇOIS BOURGEOIS. *Le pèlerinage de Liège à Saint-Hubert-en-Ardenne*. (Bull. Soc. Roy. Le Vieux-Liège, t. 4, p. 382-384 ; n^o 125, avril-juin 1959). — Publie une note du XVII^e s. sur l'origine de ce pèlerinage.

19. Résumé d'une causerie d'IVAN DELATTE sur *L'évolution sociale et économique de Battice et environs depuis la fin du moyen âge jusqu'à la fin de l'ancien régime*. (Bull. Soc. Verv. d'Archéol. et d'Histoire, 46, p. 171 ; 1959). — Quelques noms de lieux cités en 1324, le reste n'étant guère défriché ; le nom de *Battice* apparaît vers 1560.

(1) C. r. de J. HERBILLON.

20. JOSEPH SCHNACKERS. *Julémont. Seigneurie allodiale au duché de Limbourg*. Notes historiques et archéologiques. (Impr. Alph. Willems, Aubel, 1959 ; 195 p. in-8°, blasons, une carte h.-t.). — Texte « revu et augmenté » d'articles du « Journal d'Aubel » et du « Journal de Dalhem-Visé ». Concerne surtout les seigneurs, la paroisse, les familles notables et biens ruraux. P. 140-160, « un procès de sorcellerie vers 1638 ».

P. 10-11, malgré la forme première *Gislerimons* de 1117, on ne repousse pas tout à fait la « tradition » qui y cherche *Jules César* ; — p. 143, « plusieurs boulets en forme de *stol* (?) » : comprendre w. *stó* « éteuf ».

21. LÉON PAUCHENNE. *Histoire de la Franchise et de la Paroisse de Henri-Chapelle*. Avant-propos et Notes complémentives de M. ARSÈNE BUCHET. Illustrations de M. Guy Poswick. (Édit. J.-J. Jaspers-Grégoire, Dison, 1955 ; 180 p. in-8°, carte h.-t.). — Édition posthume d'un travail du chanoine L. P., originaire de la commune. Peu de chose à glaner pour le walloniste ; les détails sur la frontière linguistique traversant la commune sont repris par A. B. à mon mémoire (qui les tenait d'A. B.). P. 156-7 : le nom de la localité (par A. B.).

22. ARSÈNE BUCHET. *Les auberges à Limbourg en 1731*. (Archives verviétoises, Bull. des Chron. archéol. et Documentation, 3, p. 186-188 ; 1959). — Noms d'enseignes, querelles au cabaret, etc. (pas seulement en 1731).

23. †GUSTAVE THISQUEN et GUY POSWICK. *Histoire des cloches de Limbourg*. (Ib., p. 189-200). — Noms des cloches : la *Ridaine*, etc.

24. ARSÈNE BUCHET. *Un ancien usage du pays de Limbourg : le Charivari (XVII^e s.)*. (Ib., p. 200-202). — Ici non plus, la date n'est pas limitative (en fait, de 1630 à 1957).

25. *La Coutume ancienne du duché de Limbourg (XV^e siècle)*, introduite et publiée par JEAN THISQUEN. (Recueil des Anciennes Coutumes de la Belgique, Coutumes du duché de Limbourg et des pays d'Outremeuse, tome 2 ; Bruxelles, S. C. T., 1958 [paru en 1959] ; 368 p. in-4^o, un dépliant [table des sigles]). — Importante publication, avec texte « thiois » en regard, d'une version romane de la coutume du Limbourg ; cette version de 1632 est la copie authentiquée d'un manuscrit disparu de 1475 ; en note, figurent des variantes d'autres versions. Trois tables terminent le volume : 1^o des intitulés de la coutume, 2^o onomastique (intéressant surtout l'identification des limites du duché ; texte, p. 149-150), 3^o analytique (constituant en même temps « un index des termes juridiques anciens et un glossaire élémentaire de ces termes »).

L'étude de la tradition manuscrite et la reproduction de la version de 1632 sont réalisées avec un soin scrupuleux ; il n'est pourtant pas douteux que, s'il avait collaboré avec un philologue (notre rôle, que l'auteur veut bien signaler, p. 120, s'étant borné à la revision de la transcription du manuscrit), l'auteur aurait adopté une autre méthode pour l'établissement de ce texte (texte difficile tant par son caractère technique que par la langue, notamment par la syntaxe). Le principe de l'éditeur a été de reproduire textuellement la version de 1632, même si elle est évidemment fautive, même si ces fautes la rendent incompréhensible sans le recours à la version « thioise », aux variantes et aux quelques traductions données en notes. Seules des « erreurs manifestes de plume » sont redressées : ainsi, p. 277, *mu* corrigé en *nu* ; p. 301, *araimer*, corrigé en *arainner*. Pareille méthode de facilité paraît dangereuse, d'autant plus dangereuse que l'édition est surtout destinée aux juristes et aux historiens qui seront plus en peine que les linguistes de déceler ces fautes et parfois leur origine, souvent révélatrice du texte perdu de 1475.

Le texte n'ayant pas été établi après avoir été redressé par la méthode critique requise, l'édition devra donc être consultée avec grande circonspection. Le linguiste regrettera surtout l'absence d'un index lexicologique qui lui aurait livré plus de termes que ceux que relève le « glossaire élémentaire » des termes juridiques.

Pour caractériser l'édition, nous nous bornerons à quelques exemples typiques : P. 127, « *estoudir* », et, p. 241, « *estondre* », clairement des méprises pour « *escondir* », figurant p. 129 (à la table, seulement *escondir*, avec renvoi aux trois passages). — Parmi les témoins dignes de foi sont cités, p. 173 : « aussy *beuvergie* quy sont a boir le bovrage del marchandise, doibvent estre creu » ; le texte « thiois », p. 172, appelle ces participants aux libations qui accompagnent la conclusion d'un marché, les « *lijcops luijden* » ; ces mêmes « *lijcops luijden* » figurent p. 242, mais ici le texte roman, p. 243, porte : « Tesmoings quy sont arbittes ou *bongieres* de deux parties » ; la table reprend *beuvergie* et *bongiere* « témoin, arbitre », en renvoyant simplement de l'un à l'autre. En fait, *bongiere* n'est qu'une méprise ; reproduit tel quel, il risque d'induire en erreur ; selon toute vraisemblance, le modèle portait : **b^e/o^v'gie(r)* (avec le signe abrégatif courant, à résoudre par *er, re, ar, ...*), à interpréter : **b^e/o^vragie(r)* ou **b^e/o^vergier* « celui qui boit le bovrage » ; *beuvergie*, résultat d'une métathèse de *r*, a été relevé plusieurs fois par L. Remacle, dans les archives de Roanne, sous les formes *bevergy, -ier*, et méritait seul de prendre place dans le texte. *bevrager* est, dans les deux cas, la leçon du ms Fr., version Franquin de la fin du XVI^e siècle, « version [incomplète] intéressante par les formes très anciennes de ses termes, dont beaucoup semblent avoir subi une influence wallonne » (p. 96-97) et dont le texte intégral sera publié dans le travail (sous presse de J. THISQUEN, J. MOORS et R. MASSART, *L'ancienne coutume du duché de Limbourg* (Publications du Centre national de recherches dialectales de l'Est de la Belgique). — Citons encore, p. 261 (et seul à la table, où ne figure pas *lansage, -eur*), « *landegems* » (ou « *landegiens* »), opposé à « *treffonsiers* » ; ce ne peut être qu'une faute du scribe de 1632 (ou déjà de celui de 1475) pour « *lansagiers* » ; « *lansageurs* » figure du reste dans Fr. ; n'est-il pas dangereux d'enregistrer, autrement que pour l'écarter, ce « *landegem* » téra-tologique ? — Signalons enfin, p. 233, parmi les personnes excusées

pour absence : « des moisnes et nonnes quy sont lachés de leurs *place* parquoy ne peullent yssir sans congé », texte incompréhensible correspondant, p. 232, au thiois : « monijcken ofte jouffrouwen die sonder oirloffit haerens *oversten* nijet vuijt en moegen », et à rapprocher de : « moisnes ou nonains... quant on consent de leurs *prelats* » (p. 269) ; il n'est pas douteux que « *place* » transcrit fautiveusement un modèle portant **p'la(t)s* ; la leçon *prela(t)s* seule correcte et figurant dans le ms Fr. (« prelas ») devrait être celle du texte édité.

Compléments et notes pour le glossaire : p. 229, « pescher... a tout *artifice* » ; p. 155, « et nul aultre *causement* » (= cause) ; p. 169, « deux chaers *challées* » (= pourvus de ridelles) ; p. 199, « perdre le sien a *cligne* » (= les yeux fermés) ; p. 279, « quant aucuns ont plussieurs trecens a *creut* », glosé à la table, p. 341 : « accroissement, produit, fruit ? » (= non payés, constituant une créance) ; p. 187, « avoit rien *forsoumé* » (repris à la table) a pour correspondant germ. *versoemen* ; p. 169, « *hauweals* », w. *hawé* (non *have*, comme le dit la n. 4) ; p. 147, « aucunes vennes ou *hayens* » (dans la Vesdre) ; p. 249, « miche *livriche* », cf. DBR, 13, p. 42-45 ; p. 147, « lesqueils [riviers] on ne puit tourner four de leur *meer* » ; p. 179, « le *moins* del court » (= la minorité ; le glossaire ne reprend que : « le plus del c. ») ; à la table, p. 356, *recheur*, « 1. recevoir, 2. retraire », devrait former deux articles ; p. 159, « *sposmen* » (= avec préméditation) ; p. 255, « de *temps* et *heure* ».

Dans les textes, notons encore — outre le fait que *et* et *en* sont interchangeable, comme il est fréquent dans la région où w. *è* correspond à fr. *et* et *en* (ainsi, p. 235, *en* = *et* ; p. 265, *et* = *en*) — p. 38, « doyauné de Bastogne » sans doute : « *doyaume* », cf. BTD, 29, p. 118 ; — p. 145, dans le texte roman figure en « thiois » une déclaration de serment intitulée : « Lettre d'ung officier en tie... » (*tie* est suivi d'un signe abrégatif en forme de *x*) que l'éditeur propose de lire : « entiere(ment) ? », alors que « en tiex » est bien plus naturel ; — p. 149, comme limite du duché est mentionné : « jusques a Racompier [tous les autres ms portent : *Ba-*, qui est certainement la bonne leçon] gisant entre le Tilheu et Banet sur le chemin de Treyt » ; non identifié avec certitude à la table, p. 328 ; on notera que le toponyme existe à Visé : ca 1260 « a Bacon pierre » AELg, Pauvres-en-Île, reg. 11, fol. 40 v° ; 1356 « viam de Ricelle a Baconpire », où existe aussi une « voie de Treit », et qui est à la limite du duché ; mais « Banet » paraît

bien être *Banholt* (au N.-E. de Mheer) ; « baconpierre » serait-il un nom commun au sens de : « pierre-limite » ? — p. 285, « l'achapteur tendist *schoul et panneaul* » ; voir maintenant BTD, 33, p. 83, où est citée cette expression juridique (= giron et pan d'habit ; cf. ci-dessous n° 87) (1).

26. *Les records de coutumes du pays de Stavelot*. Édition commencée par (†) ÉDOUARD PONCELET, continuée par MAURICE YANS [et] GEORGES HANSOTTE, avec un glossaire philologique par EDGARD RENARD. (Coutumes de la principauté de Stavelot. Tome premier ; Bruxelles, C. A. D., 1958 [paru en 1959], XIII-497 p. in-4°). — Il faut saluer bien bas cette publication qui apporte enfin une collection de textes importants pour les dialectologues comme pour les juristes, les folkloristes, etc. La tâche était difficile, car ces textes ont été transmis souvent dans des copies peu sûres ; aussi, comme aux éditeurs pour les établir, il a fallu au glossateur triompher de bien des difficultés pour commenter et gloser les tournures et les mots remarquables, qui se présentent dans des graphies fort instables et une syntaxe particulière ; plusieurs termes, notamment certains qui concernent la pêche, la chasse et la meunerie, continuent du reste à faire difficulté, le vocabulaire des techniques anciennes s'étant en partie perdu.

P. 1-389, publication (avec notes en bas de page) des 136 records (datés de 1341 à 1589), dont 2 en latin et un en allemand. — P. 391-5, la langue des records (bel aperçu synthétique) ; p. 396-7, l'impression des records ; p. 398-444, glossaire. — P. 445-88, table alphabétique des noms de personnes et de lieux ; p. 489-95, table analytique ; p. 496, corrections et additions au glossaire (2).

(1) C. r. de J. HERBILLON.

(2) Notre confrère RENARD nous prie de signaler en plus les corrections ci-après : p. 71, remplacer la note 10 par : « Si on [le propriétaire volé] réclame le *fardeas* » ; p. 190, l. 13, ponctuer ainsi : « ... ne aultre chose, fours que... » ; p. 219, remplacer la

On trouvera ci-après un certain nombre de remarques sur quelques articles du glossaire ; il s'agit souvent de propositions concernant des hapax ou de corrections concernant des formes douteuses auxquelles l'éditeur a peut-être accordé trop d'importance. Suivent des observations sur la table des noms propres.

« *aidaibles* : deux ouvriers souffisans et ~ », glosé : « secourables », ce qui est le sens w., non le sens anc. w. et anc. fr. « qui aide » ; — « *altrie* : alle ~ delle englissee », glosé : « à l'autel, au chevet de l'église » ; il s'agit d'anc. fr. *airie* « parvis de l'église, ... », gm. *âtrie* « cimetièrre » ; — « *amosne* : terre de Dieu et d'~ » [d' est omis à la table], glosé : « terre consacrée à Dieu et franche de redevance » ; il paraît s'agir d'anc. fr. *aumosne* « bonne œuvre » ; donc : « terre de Dieu et de fondation pieuse » ? ; — « *astotz* : assier ~ des plea », traduit : « fixer la date des plaids » ; renvoyer au moins à *stok*, traduit par « date », traduction du reste douteuse, cf. DBR, 10, p. 82 ; — « *athour* : il faut sans doute lire *à chour*, au coin » ; la glose n'est pas sûre, vu le contexte ; comprendre : « et quant ilh vins ~ » par « quand il en arrive autour (du char que l'on charge de foin) », c.-à-d. quand le char est rempli, mais qu'on continue à charger en dépassant les bords (ce qu'appuie le contexte) ; — « *âtour* : peult faire sonner le grosse clocque ~ trois cop » (le glossaire dit « âtour de » pour « âtour » de l'édition), traduit : « environ trois 'coupes' », paraît également douteux, cf. REMACLE, *Syntaxe*, 2, p. 339 : *atou(r)* ; comprendre : « à 3 coups ; par 3 fois » ; — « *attampter* : doivent moultre à mollin deseagii de Staveloz ~ pour ban », traduit dubitativement, d'après GRAND-GAGNAGE, I, p. 33 : « employé », mais celui-ci même dit cette traduction de De Jaer probablement erronée ; « moultre pour ban » se suffit ; nous comprenons que ce moulin « deseagii » est aussi « attampter », c.-à-d. « éprouvé, en mauvais état » ; — « *ban* :

note 3 par : « = voiturage » ; p. 232, § 25, l. 3, lire : « Vilhe », au lieu de : « vilhe » ; p. 326, note 3, supprimer : « mais que signifie : mener au *stocques* ? » et renvoyer au glossaire, s. v° ; p. 336, 1^{re} ligne, lire : « sur la halle » ; p. 338, ligne 8, supprimer les deux tirets et mettre une virgule après « poursuite » ; note 4 à remplacer par : « = signifiés » ; p. 397, l. 6, « et *veu* », à lire : « *eu*, *veu* ». — Au glossaire, p. 432, « postal » doit être reporté à l'article « postalh » qui précède : il s'agit du podestat ; p. 436, « sava(i)lz » est peut-être à lire : *lâvâ(l)* ; erreur du scribe ou mauvaise lecture.

commander ~ et paix », traduit : « saluer, souhaiter la bienvenue » ; ce doit être une formule consacrée de « mise en garde de loi », ici préalable aux cérémonies ; — (v^o *ban*) « *banqz* : avec un gracieux ~ », traduit : « en termes civils », paraît insolite pour la forme et pour le sens ; — *bantoule*, *boucoulhe*, « terme à identifier, dont le sens paraît être gerbe » ; il s'agit de six ~ d'avoine et de 2 de « regon » ! à lire : **boutoule* « petite botte » ? ! — « *bock* : après le [à la table : lè] ~ des esquevins », glosé : « d'après les livres des échevins » ; nous comprenons : w. *boke* « bouche », c.-à-d. « déclaration, enseignement » ; — (v^o *bonni(e)r*) dans « avoine de bonnier », *de bonnier* est glosé comme complément d'espèce, « mais le sens échappe » : la solution paraît donnée par une glose du Cartul. A de S^{te}-Croix, fol. 130 (a^o 1379), sur des biens à Fize-le-Marsal : « De terris de bonnier » ; il s'agit ici de terres allodiales qui furent morcelées et cédées à des tenanciers moyennant une redevance héréditaire de 2 muids d'épeautre par bonnier, « et ob hoc vocatur terre de bonnier » ; — *bouille*, glosé, p. 418 b, sous *four bouille*, aurait dû être cité à la lettre B ; — « *caeur* : chartes, lettraiges, ~ et coffre », glosé : « Quid? Cahier? » ; l'explication n'est pas douteuse, cf. anc. fr. *quaer* : *FEW*, 2, p. 1437 ; — *cha(i)esse* et variantes de « chasse », avec, seules acceptions spécialement relevées : « droit de poursuite du seigneur hautain contre les... criminels » et « poursuite du gibier » ; noter aussi : « quête des redevances » : ainsi, p. 4 : « xx sols et xv sols, lèquel vont à *cheche* », glosé n. 15 : « ... à ceux qui perçoivent l'impôt », et p. 395, n^o 31 [sous : ellipses] : « pour ceux qui vont en chasse » ; ces gloses paraissent contredites par le contexte, puisque ces sommes vont au chapitre et au seigneur ; comprendre sans doute que ces sous sont « quérables » (cf. plus loin : « vi sols parelhe »), tandis que la redevance précédente est implicitement « portable » ; — « *chaufeu* : doivent ausdis segneurs une kougnie pour le ~ », glosé : « une cognée pour le préposé au chauffage de la demeure seigneuriale? » ; comprendre : w. *tchâfêl* « foyer à feu, ... », anc. w. « pièce où l'on fait du feu » ; — « *coingnifex* : certaine quantitez de ~ pour couper bois ès foreste du dit seigneur », traduit : « porte-cognée » (d'après la correction *coingnifers*, p. 334, n. 4) ; comme la suite porte : « pour telles coignies », *coingnifex* paraît une cacographie (pour : *coingnieez* ?) ; — *delivertes* et *dema*, p. 218, dits : « sorte de monnaie » ; douteux, le second étant à lire : *denree* ; cf. un texte identique, p. 322 ; il ne faut donc pas interpréter : « doit-on faire [pour un] *dema* » ; — « *dépiant* : aucune beste ~ ou non voyant », glosé :

« souffrant des pieds (?) ou de la vue » ; à confirmer par (Suisse) *dépiâ* « avoir la corne du pied endommagée » : *FEW*, 8, p. 302 b ; — « *déseagii* : à mollin ~ de Staveloz », glosé : « vieilli, désaffecté ? » ; le sens est bien : « vieux », mais le moulin n'est pas « désaffecté », puisque les manants doivent y moudre « pour ban » ; cf. ci-dessus pour *attampter* ; — *eal(e)* : quel est ce vfr. *alie* auquel il est renvoyé ? ; en fait, il s'agit du lat. *aquila*, anc. fr. *aïlle* ; — *fains* « payement dû aux faneurs... Quid? déverbal de *faner* ? » ; plus simplement, représentant de lat. *fenum* (cf. s^o 1294 « pour un mule de fain » *Cens et Rentes Namur*, I, p. 287) ? ; — « *faur* : ilh ne doit point si à ~ chergiet que... », glosé : « fortement » ; nous ne trouvons pas dans le *FEW* la loc. adv. à fort, sinon : *au fort* « tout au moins » ; supra et infra, *faur* note le fr. *faire* ; — « *hurte à chaine*, quid ? » ; le texte dit : [la limite] « va al hurte à chaine qui stat en... » ; aller *al hurte* (*FEW*, 16, p. 272) pourrait signifier « heurter » (cf. à cette p. 257 des mentions de *Quinte* et d'un diminutif *Quintalle*, intéressantes pour l'explication de *Cointe* [Liège et Ougrée] proposée BTD, 32, p. 111) ; — « *juste* : cheval dou ~ », glosé : « du curé », sens qui ne ressort pas du contexte et serait à justifier ; — « *korckange* : on doit tant de quart de ~ » (pour des boissons importées), glosé : « dér. de germ. *kork*, liège, bouchon ? », glose hardie pour un hapax ; lire : « *horck-* » ou « *forck-* » (confusion déjà notée) et entendre : « forchange », cf. anc. pic. *fourcangier* « quitter le pays » ? ; — « *bestes loche* » (dans : « ne beste jambe brisée, *loch* ne affolez », « nul beste *loch* ni affolez », etc.), glosé : « obstruées, souffrant de constipation ? Cf. BD, 12, p. 76 » [corriger en 148] ; à rattacher au thème de *locher*, w. *lohî* (*FEW*, 16, p. 487) ? ; — *mails* (p. 218) n'est pas une pièce de monnaie, mais correspond à *mailha* « espèce de pain », p. 322 ; — « *mar-chaiqe* » est à interpréter sans doute au sens général de « labour » ; — « *melage* : que la herde... peut aller chasser son pasturage... saulve cas de ~ », glosé par : « mélange ? », c.-à-d. quand les bêtes de Malmédy « se seraient mêlées à d'autres » (p. 228, n. 4) ; comprendre : *malage* « maladie (infectieuse) » ; cf. BASTIN, *Plantes*, p. 137 ; — « *alle melleront* dè thièr : terrain où croît un mélange de blés ? » : explication désespérée ; sans doute : « *melleroit* » = petite marnière (forme attestée dans la région) ; — *paroeur* « peur » (p. 429 b) à redresser en *paœur* ; — *passer* : ajouter le sens « être suffisant ou admissible », cf. p. 4 : « Et se ilh ne pooient plus avoir, que pechon ly meit elle main dè singneur, le tiest et le quowe cressant four dè pougne, se puit-ilh partant *passéit* », à comprendre :

Et s'ils ne peuvent avoir plus [qu'un poisson] [et] qu'ils mettent [le] poisson en la main du s. . . , ainsi peut-il néanmoins *passer* [= être suffisant]; et p. 6 : « et lez doit mour de quan que mollin puit *passer* », à comprendre probablement : le meunier doit les [= les massewirs, c.-à-d. leurs *mouñéyes*] moudre, pour autant que [le] moulin peut l'admettre [= selon les capacités du moulin]; d'autre part, v^o *eure*, « por *passer* l'~ » est glosé par « pendant une heure » : interpréter plutôt par « en attendant » ; — *prestrequaremm* « quinquagésime ou septuagésime ? » ; nous ne voyons pas la raison de l'hésitation : GROTEFEND, *Zeitrechnung*, p. 40, ne connaît pour le *Carnisprivium clericorum, dominorum, sacerdotum* que l'*Esto-mihi*, c.-à-d. la Septuagésime ; — « *reige* : se le maswiers y est attendus hors ~, il est à l'amende », glosé : « hors franchise? Quid? » ; le contexte (alinéa précédent) inciterait à corriger en *vierge* « verge » ; — « *rezhoïn* : sont encore redevables les dits massuw y et les ~ de porter les rentes... à la ditte englise », glosé : « percepteur? » ; il serait extraordinaire que pareil nom commun soit un hapax ; lire : *rezhoiu*, part. passé de *w. riheüre* « (les) repris », c.-à-d. ceux à qui incombe le paiement de la rente ? ; — « *ruaille* : roue du gouvernail » : ou « râble » servant d'aviron (cf. *DL*, *rève*) ; — *runal* (dans « r. chemin ») classé avec *royal*, *réal*, alors que ce dernier est de sens parfaitement clair ; sur *runal*, cf. *FEW*, 16, p. 744 a ; — *ruythe*, glosé : « règle? » ; la glose ne paraît pas douteuse ; — « *ryans* : et est assavoir que nulz n'en est dépoirtés [= exempté], ne... , ne... , et ~ le premier que de dit cause yst requis », glosé : « Quid? » ; on peut voir dans *ryans* le part. prés. de *rire*, dans une proposition participe absolu signifiant : « si le premier rit », c.-à-d. n'élève pas d'objection, les autres doivent l'imiter » (voir une proposition participiale analogue p. 11, avec *commenchant*, qu'il n'est pas nécessaire de corriger en « commencent » comme y invite la note 3) ; — « *sava(i)lz* : doit le dit moulnir avoir sa houge ~ à terre », rapproché de *w. è savène*, qui en est éloigné pour le sens et pour la forme ; comprendre : *savable* « que l'on peut connaître, inventoir ? » [cf. aussi ci-dessus, en note] ; — « *segnais* : cortis a ~ » ; lire : « as egnais » ; *w. ègné*, *ogné* « agneau » ; — *serain* « sorte de récipient », comparé à *sèrène* « baratte » ; s'il y a « beverage » à la taverne et que l'hôte ne veut point soutirer, le bourgeois ou masuir peut prendre le « serain et alleir tyrrier pour son argent » ; il est dangereux de créer un masculin correspondant au fém. *sèrène* d'après un hapax ; — « *sinelet* : record escrit et ~ », glosé : « signé », est de forme anormale ; mauvaise graphie de « saielet » = scellé

(ce qui est la formule attendue)? — « *stappe* : demander ~ et messurs » ; le renvoi à *stamp* serait à justifier, car *stappe* a de multiples sens (cf. ici même *terme et stape* « borne ») ; — *stas(s)e, stausse, ...* : expliqué par *stance*, mais le contexte suggère un instrument de pêche ; — *stencelles* : dire que, p. 220, figure une variante : « femelles » et que, p. 323 et 324, le texte porte seulement : « femelles » ; la viande de truie pourrait n'être mise en vente qu'exceptionnellement ; — « *tackeneur* : sur ce ly [au vacher qui fait une partie des *commands*] doit le forstier unne ~ », dit « terme à identifier » ; on peut suggérer anc. fr. *taconeüre* « rapiécage » ; une redevance de ressemelage à qui va faire des *commands* à domicile serait très naturelle ; cf. a° 1503 « Pouley le tacquenner » *Cartul. Ciney*, p. 273 ; a° 1348 « Gillon le Tackeneur de Hermees » *Feudataires Engl. de la Marck*, p. 262 ; — « *toielles* : quant les femmes veullent sorreler leur ~ », glosé : « toiles » ; plutôt anc. fr. *toaille* ; — « *viez, porc mâle* » : graphie étonnante ; — « *xhaffar* : avoine de ~ », glosé : « Quid? » ; on notera que w. *scanfâr*, anc. w. (ca 1440) *eskaffaire*, a pu avoir le sens de : « grenier au-dessus de la grange », cf. *FEW*, 3, p. 486 b ; il s'agirait d'« avoine de grenier », c.-à-d. bien sèche ; — « *xhossin* : comment ~ faire se doit », glosé : « le sens semble être *rescousse*, intervention pour délivrer un délinquant » ; mais comment concilier les formes? ; l'essentiel de la procédure paraît être l'expulsion du coupable hors de la ville après 40 jours, s'il ne peut se justifier ; nous pourrions avoir ici un sens juridique de w. *hossin* « ..., rebut », a° 1437 « *escoussin* », à Tournai (*Rev. du Nord*, 32, 1950, p. 224) ; le *xhossin* serait l'expulsé légalement ; cf. *DL*, *hossin* 2, auquel on peut ramener *hossin* 1 (voir *BTD*, 31, p. 269).

La table alphabétique des noms de personnes et de lieux n'est pas exempte de négligences dans la rédaction et dans l'impression. Ne va-t-elle pas jusqu'à attribuer le comté de Salm à l'actuel Grand-Duché de Luxembourg? (1).

On distingue un *Adrimont* pour « *Andrimont* » [lire *Au-*] à Lierneux d'un *Odrimont* (w. *ôdrimont*) ; — on confond *Eachomont*, *Aichomont* et *Anchomont* sous *Aisomont* (w. *êssômont*, à Wanne),

(1) On ignore ailleurs l'arrondissement de Bastogne, parce qu'on se fonde sur l'arrondissement judiciaire et non sur l'arrondissement administratif. Mais il s'agit là d'une règle courante chez nos historiens (qui ignorent ailleurs l'arrondissement de Waremme, par exemple et ignoreront de même Virton, etc.). N'est-ce pas regrettable?

alors que le dernier représente sans doute Amcomont (w. *am'cô-mont*, à Lierneux) ; — on distingue un *Méville* et un *Moville* à Rahier, qui doivent coïncider avec l'actuel *Meuville*, w. *meûvèye* ; — on signale à part « *Respy*, l. d. à Ocquier, 236 » et « *Resy*, l. d. à Ocquier, 238 », alors que, outre « sur le commine de Resy », p. 238, on lit, p. 236, « à Tihou en Respy », puis, dans un contexte analogue du même alinéa, p. 237, « au dit Tychou en Resy » (transcrits « Tichou ... » et « Tychou ... » à la table) ; — « *Tillion de Missoulle* » est dit « l. d. non identifié » pour « au *tilhiou* » [= tilleul] de Missoul, à My ; — on corrigera *Dame Habinde*, l. d. à My, d'après les attestations de *dame (h)abonde*, BTB, 18, p. 395 ; — et *Hattourhuy* à Stavelot d'après l'actuel *hotonru* (« rue Hottonruy ») ; — dans le 1^{er} record, p. 12, l. 16, *Lermonstree* paraît à identifier avec *Lernaux voie*, p. 13, l. 2, devenu par erreur « Lernaux viré » à la table ; — p. 12, « fange de *Levons* » pourrait être identique à « fanges de *Bonons* », 4 lignes plus bas ; — etc.

Les anthroponymes ne sont pas mieux traités. On transcrit « Johan de *Antinvoie* » par « Jean d'*Antivoie* » (voir à la table « Johan *Antiboys* » qui le précède) ; — on ne corrige pas un « Gilles *Burneuville*, notaire », d'après un « J. *Burnenville* », également notaire (ni d'après le nom du village) ; — pour *Monjoie*, *Monjoye*, à Lantremange, voir BTB, 20, p. 292-293 : *Menjoie*, w. *mèn'djôye*. — Pourquoi « Johan Wérot de Meyni, Noël de Grinmanster, Johan Gérard del Vieille Salme, Johan Jaspas del Halleur, [...] le josne Johan Thoma d'Abfontaine » (p. 335) sont-ils représentés à la table par « WÉROT DE MEYNI (Jean) » [sans identification avec Menil, w. *mîni*, sous Arbrefontaine], « GRIMONSTER (Noël de) » et « Grinmanster (Noël) », « GÉRARD DE VIELSALM (Jean) » et « Gérard del Vieille Salme (Johan) », « JASPAR DE HALLEUX (Jean) » et « Jaspas del Halleur (Johan) », « Thoma d'Abfontaine (Johan) » et « THOMAS D'ARBREFONTAINE (Jean) » ? — Voir encore : p. 12, « Jehan *Dranquît* », qui ne semble pas différent de « Jehan de *Rengny* », une ligne plus bas, donc à lire « *Dranquît* », anthroponymes non repris à la table où figurent Piron et Pirot de « *Re(i)gné, -ée, -i* » ; — p. 12, « Johan Fa[k]ee », alors que *Faée* est attesté comme anthroponyme ; — p. 253, « Maleerbe d'Entre-deu-ry », à Ottré, repris à la table comme « ENTRE-DEU-RY (Maleerbe d') », et, p. 254, « Johan Malherbe d'Entre-deux-tyllez » [?], repris comme « MALHERBE D'ENTRE-DEUX-TYLLEZ (Jean) », mayeur d'Ottré (1).

(1) Presque toutes les gloses critiques sur le glossaire sont de

27. Docteur L. THIRY. *Histoire de l'ancienne seigneurie et commune d'Aywaille et de la région d'Ourthe-Ambève*. Illustr. de Paul Lepage. 2^e partie (suite); tome V (incomplet). (Aywaille, chez l'auteur, et Liège, L. Gothier, 1947 [en fait 1959]; 128 p. in-8°, plans, 2 cartes h.-t. [des voies anciennes de la région], photos). — Publication posthume (ce qui n'est dit nulle part) et inachevée, qui commençait « l'histoire proprement dite d'Aywaille » : préhistoire; ancienne voirie; château du Vieux-Jardin, prieuré St-Pierre et son église, église de Dieupart (avec allusions aux légendes); charte de 1088 (en extraits); tableaux généalogiques (1).

28. NICOLAS ROUCHE. *Un poème latin inédit sur Jean Gérard Depreit, primus de l'Université de Louvain*. (Annales Cercle hutois Sciences et Beaux-Arts, 26, p. 315-328 [à corriger en 5-18]; fasc. 1, 1959). — Détails sur ce primus en l'honneur de qui a été écrite la pasquille rééditée par J. HAUST dans le BDW, 14 (voir ici, p. 320, n. 5, l'explication de l'allusion des vers 165-166).

P. 325, noter que les *Grudii* sont les Louvanistes (identification traditionnelle) (1).

29. FERNAND DISCRY. *Le rôle de la ville de Huy dans la Révolution des Pays-Bas (spécialement de 1560 à 1580)*. (Ib., p. 329-429 [à corriger en 19-119]). — Importante étude historique.

P. 348, un « *augelot* », lire « *an-* »; — p. 365 : « ce qui leur pourra *denré* », à lire sans doute : « ... *duire* »; — p. 381, bataille dite des mouffles « à cause du grand nombre de *fournitures* [lire : *fournures*] laissées par les vaincus sur le champ de bataille » (1).

30. FERNAND DISCRY. *L'ancien Archidiaconé de Huy*.

J. HERBILLON. Les corrections à la table des noms propres sont de J. H. et d'É. L.

(1) Notes de J. HERBILLON.

(Bull. de la Soc. d'Art et Hist. du Diocèse de Liège, 41, p. 1-72 ; 1959). — Sur le cas de cet archidiaconé restreint à la ville de Huy.

P. 39-40 : a° 1613 (à propos des bancroix) « ... leur demandereis si les fille jeonne ou vielle apportant les croix desdits villaiges... sont vierge ou pucelle et que à raison de ce les dits villaiges seroient affranchi dudict pailhaige dudict tonlieu... » ; « ... les manans et habitans aux villaiges de la Condroz qui font et fassent faire procession avecq leurs croix tennans par une vierge et venans à l'englieze N. D. ... sont exempts... » : témoignages intéressants à comparer aux bancroix avec « mariée » allant de la Hesbaye wallonne à Tongres (EMW, 6, p. 340-352).

31. ANDRÉ JORIS. *La ville de Huy au moyen âge. Des origines à la fin du XIV^e siècle.* (Biblioth. de la Fac. de Philos. et Lettres de l'Univ. de Liège, fasc. 152 ; Soc. d'Édit. « Les Belles Lettres », Paris ; 514 p. in-8°, 7 cartes et croquis, dont 2 h.-t.). — Important travail historique. Passim, des toponymes dont on essaye de tirer parti pour l'histoire, et des anthroponymes. Annexe : La charte de Huy de 1066, édition critique de ce texte latin. P. 485-508, table des noms [propres].

P. 87, l.-d. à *Bor*, qu'on voudrait expliquer par le w. *bôr* « borne » [mais cette forme moderne, d'ailleurs rare, ne peut correspondre à « en *Bor* » du XIV^e s.]. — P. 176, la porte *Houleresse* ou *Hou-dresse* pourrait être en rapport avec le w. *hoûrlé* « talus »[?]. — A l'index, *Falise*, l.-d., pour *fal'his'*.

Relevons spécialement : p. 339, noms d'origine étrangère [plus les Lombards, p. 328-30] ; p. 304, Jacquemin le *Speelier* cité en 1357, ainsi que sa sœur Agnès la *Speileresse* et Henri le *Speielir* ; etc.

32. A. JORIS. *Documents relatifs à l'histoire économique et sociale de Huy au moyen âge.* (Bull. Commiss. Roy. Histoire, 124, p. 213-265 ; 3^e livraison du tome, 1959). — Textes publiés, p. 233 et sv.

P. 252, *Agnisse*, sans doute pour *Aguisse* ; *cortilh qui va a Scaïche* en *Cheveral ruwalle*, pour ... *a scaïche* (= en forme d'échasse). — P. 264, n. 6, on renvoie au *DL*, v° « *wèse, wësse* », lire *wêse, wësse*.

33. C. r. par A. JORIS, dans RbPhH, 37, p. 813-817, de: D. VAN DERVEEGHDE, *Le Polyptyque de 1280 du chapitre de la cathédrale St-Lambert de Liège* (1958) : insiste sur le caractère inachevé, donc incomplet, du recueil [une comparaison avec le *Stock de Hesbaye* des environs de 1348 confirme ce caractère] et, d'après les personnages cités, le date de 1307-1308, bien que la quasi-totalité des baux de la première partie date de 1270-1280.

P. 816, n. 2 : *Puchus* est bien *Pissoul* (dépend. de Momalle), non *Pousset*, d'autant plus sûrement que la terre en question est située à Momalle ; — p. 815, n. 3 : une fille d'un Jean dit de Metz est citée dès 1267, cf. HEMRICOURT, 3, p. 179 ; le prénom a dû être héréditaire dans la famille. — Il est du reste à noter que les personnages plus tardifs sont cités dans le seul passage en roman de notre texte (fol. 75 r^o-77 r^o) ; ce passage, qui est vers la fin du manuscrit, ne serait-il pas postérieur au reste, tout en étant de la même main ? (1).

34. J. BERNARD et FR. BOURGEOIS. En terre de Durbuy. *A la recherche de « Walthina »*. (Ardenne et Famenne, 2, p. 15-20 ; n° 1 de 1959). — *Wal(t)hina* en 862, *Waltina* en 873, serait le l.-d. cadastral de Borlon, *Vohine* [dont on ne donne pas la prononciation réelle], *Wohinne* en 1363, etc. ; aucun toponymiste ne se serait occupé de rechercher l'origine de ce nom [!]. — Voir aussi, p. 133-4 (n° 3) et 181-2 (n° 4), des rapprochements plus ou moins hasardeux de correspondants de la revue.

Sur *Wohine* (dép. de Berloz [lire : Borlon]), voir les dict. topon. de CARNOY, qui renvoient à ROLAND, *Pagi* : 862 *Walthina*. Voir aussi PETRI, p. 79, et GAMILLSCHEG, *Germ. Siedlung*, p. 104, à propos de *Waltène* (à Beaufays) [qui ne peut normalement être rapproché des formes anciennes du Cartul. de Stavelot]. Celui-ci, en fait, indique pour 862 (original) *Uualthinam*, et pour 873 (copie du XIII^e s.) *Waltinam* [à lire, avec J. Devleeschouwer, -c(h)in-?], plus, p. 90, dans un faux (copie du XIII^e s.) *Walthina*, etc. —

(1) C. r. de J. HERBILLON.

Sur cette villa, voir J.-E. DEMARTEAU, *Annales Fédér. Archéol. Belg.*, 21, t. 2, p. 120 (1).

35. GASTON REMACLE. *Deux délimitations du comté de Salm près de Poteau, en 1578 et en 1778.* (Ib., p. 102-108, 2 cartes et une figure ; n° 3 de 1959).

Notons spécialement le *Hutberg* à Recht, « dénomination déformée en *higbièrich* » par les Wallons des environs.

36. JOS. BERNARD. *Histoire et légende du crucifix du pont de Durbuy.* (Ib., p. 109-111, une illustr.). — Châtiment d'un soudard ayant frappé le crucifix.

37. JULES MASSONNET. *Histoire de Vance.* (*Annales Institut Archéol. Luxembourg, Arlon*, 90, 382 p. in-8°, illustr. hors-texte et dans le texte, carte h.-t.). — Histoire de ce village gaumais [Vi 24], à la frontière linguistique. Trop peu de détails à retenir pour le philologue. P. 54-58, étymologie de *Vance* (avec observations reprises à A. BERTRANG, valant aussi pour *Fouches*), de *Chantemelle*, ancienne dépendance de Vance, et de *Villers-Tortru*. P. 355-357, « les lieux-dits, d'après les feuilles cadastrales établies en 1845 » [sans les formes orales] ; p. 358-369, « signification vraisemblable de certains noms de lieux-dits » ; p. 370, 2 l.-d. parmi d'autres, laisse-t-on entendre, non repris au cadastre et 20 autres rencontrés seulement anciennement [sans date ; parmi eux *Cornicourt* qui doit être *Cornicoe* du cadastre, oralement *au cornicô*, et le *Breuil* qui est sans doute *Broye*, oralement *brouy*]. Citons aussi, p. 124-241, les seigneurs de Vance, avec quelques précisions anthroponymiques à retenir, et, p. 370-374, les mesures et monnaies luxembourgeoises.

P. 20-21, l'extraction de la tourbe qui avait valu aux habitants le surnom de « *trouffis* » [= *troufîs*] ; l'auteur ne s'attarde malheureusement pas à une description précise de l'extraction (et il

(1) C. r. de J. HERBILLON.

appelle « *michots* » les *mitchots* ou briquettes de tourbe destinées au chauffage). — P. 54, mention de 5 termes dialectaux se rapportant au filage. — P. 94, deux trouvailles de mouches à miel gisant dans un arbre *chenot* creusé et production d'écorce ou d'ételle « pour remarques » et mise dans une « chetteur auprès du dit *chenet* » (a° 1778).

P. 132 (et 167), vers le milieu du XVI^e s. les *de Vance* changeant leur patronyme en *Goffinet*, et portant dans la suite indifféremment les deux noms ; p. 139, famille de *Sorfelt*, *Saurf-*, *Sauerf-*, *Sorviltz*, *Saurvilles*, *Sorvelles*, *Sorvelt*, *Orvailles*, *Strainchamps* ou *Trainchamps* ; p. 165, famille de Sprimont originaire de S. « dans la principauté de Liège » [lire : au duché de Limbourg] ; p. 203, famille *Massonnet* apparaissant en 1585, avec, à cette époque, de nombreuses variantes : « ses premières formes sont le *Masnet*, puis le *Massonnez* et le *Massonnet* » ; p. 217, famille de *Sivry* ou *Xivry*, originaire de Sivry-lez-Étalle.

P. 358, *Ardausaux*, « sart » d'un nommé *Ardau* ; mais on prononce à *hardoussé* ; — p. 359, *Petite Chauvière* ou *Chanvière* : altération pour « chanvrière » ; il faudrait au moins dire qu'on prononce *su la tchôvière* ; — p. 365, *Longue adnet* et *Longue année* : deux graphies du même l.-d., à *lan̄k(e) an'nè* (1).

38. JACQUES BREUER. *A propos d'une mine de schiste et de plomb à Heure-en-Famenne*. (Parcs Nationaux, 14, p. 8-9 ; fasc. 1 de 1959). — Correction apportée à un article antérieur de R. HANKART : le *kiste* exploité n'est pas le schiste, mais du *kis'* « pyrite ».

39. F. COURTOY. *Les gentilshommes verriers lorrains à Namur et Thiéry Lambotte. 1626-1657*. (Annales Soc. Archéol. Namur, 49, p. 223-247 ; 2^e livraison, 1959). — P. 243 et sv., pièces justificatives.

40. TH. DELFORGE. *Sosoie, paroisse de Saint-Gérard*. (Ib., p. 249-280). — Aux annexes, p. 272 et sv., textes anciens.

P. 251, pour : l'empereur fit fonder « la chapelle la glorieuse

(1) Les prononciations dialectales ont été notées par M. l'abbé Roland Maréchal.

vierge Marie sur le palut en le broquich, la ou on avoit jetteit laniau de grace » (texte p. 273 : XV^e s.), on dit : « Le palut peut être un marécage et le broquich un buisson, mais qu'est-ce que l'agneau de grâce qu'on a jeté? Quel romaniste répondra à ces questions? » [Sans doute, geste symbolique ; de plus, comprendre « anneau » plutôt qu'« agneau »?]

P. 254, après rappel d'une explication, due à un curé du début du XIX^e s., de *Sosoye* par *sose d'oyes* « compagnie d'oies », mention de l'étymologie *salicetum* du chanoine ROLAND [en fait c'est *saliceta* qui donne le w. *sözöye*].

41. G. DESPY. *Les opérations des artilleurs de Ferraris dans le comté de Namur en 1772-1773*. (Ib., p. 281-296). — Concernant l'établissement de la carte de Ferraris ; avec pièces justificatives.

42. FÉLIX ROUSSEAU. *Les chartes de Brogne du fonds de Stassart*. (Bull. Commiss. Roy. d'Hist., 125, p. 347-378 ; 1959 [mais 1960 sur le t. à p.]). — Voir spécialement, p. 377-8, corrections d'après l'original d'une charte de 1154 éditée auparavant d'après une copie de 1274 (ainsi *Meren-drech*, non *-der* ; *Heinricus*, non *Hen-* ; *Lamthberti*, non *Lamb-* ; *Arnulphus*, non *Ern-* ; ...).

43. JACQUES LAMBERT [et collaborateurs]. *L'église de Florennes au cours des âges*. (Florinas, 4, p. 1-76 ; n^{os} 1-4, mars-décembre 1959 ; figures, plan, photos [dont, planche IX, curieuse statue de st Gangulphe]). — Numéro spécial en commémoration du bi-centenaire de la restauration de la collégiale. Le 1^{er} chapitre : *Origines de la paroisse de Fl.* (p. 1-6) est signé : dom THOMAS DELFORGE. Passim, noms de personnes.

44. A. JORIS. *Les moulins à guède dans le comté de Namur pendant la seconde moitié du XIII^e siècle*. (Le Moyen Âge, 65, p. 253-278 ; n^o 3 de 1959). — Sur cette culture pratiquée alors dans la région de la Méhaigne comme dans le reste de la Hesbaye.

45. Abbé MARC THIRY. *Les anciens curés de Boussu-en-Fagne*. (Le Guetteur wallon, 1959, p. 37-56 ; n° 2). — Avec notes sur l'histoire de la paroisse.

46. Abbé RENÉ BLOUARD. *Saint Gérard de Brogne*. (Ib., p. 61-140, illustr. ; n° 3 ; addenda au n° 4, p. 157). — Vulgarisation, concernant aussi l'abbaye de Brogne. P. 130-4, culte du saint (notamment fontaine de s^t Gérard, à Jehay) ; p. 135-6, folklore (notamment source S^t-Pierre et source S^t-Laurent, à Brogne).

47. ÉMILE BROUETTE. *Documents relatifs au temporel de l'abbaye d'Argenton (XV^e-XVIII^e siècle)*. (Ib., p. 141-156 ; n° 4 ; à suivre).

Plusieurs termes des actes analysés sont énigmatiques : p. 145, l'abbaye a été tirée « en juvées » par un particulier qui revendique un bois ; p. 145, legs de 50 florins pour une nouvelle « soncretainerie » ; p. 149 (dans un original de 1522), maison « faisant cionhes de la rue allant au marchié des lins », à Namur [lire : touchés ?] ; p. 147, maison appelée le « Blokelu », à Tamines [lire : Blokehu] ; p. 154, noter le prénom fém. *Perpienne* (Lonzée, 1560) [aussi 1550, Castillon : *Annales Soc. Arch. Namur*, 47, 1953-54, p. 395] (1).

48. ÉMILE BROUETTE. *Deux extraits des comptes de l'abbaye de Florennes*. (VW, 33, p. 124-126 ; 2^e trimestre 1959). — Du XVI^e s., pour un enlumineur et un graveur de sceaux.

P. 125, n. 5 : « lettres *cadiaulx* » ne représente pas le lat. *catellus* « petite chaîne », mais *capitellum*, et n'est pas différent du fr. *cadeau* (*FEW*, 2, p. 258 b) (1).

49. ALEX WOUÉZ. *Spontin, Durnal et Dorinne*. Essai historique. Préface d'A. MARCHAL. Linos de J. Riga. (Édit. techn. et scientif., Bruxelles, 1958 ; 240 p. in-8°, illustr. dans le texte et hors-texte, carte h.-t.). — L'auteur, gradué en sciences bibliographiques, n'est, dit le préfacier, « ni un historien ni un folkloriste et il ne prétend nullement

(1) Notes de J. HERBILLON.

faire œuvre d'historiographe » ; mais ce même préfacier croit pouvoir affirmer qu' « on ne trouvera dans son livre ni hypothèses hasardeuses, ni étymologies fantaisistes ». A retenir seulement des données toponymiques (à contrôler et à compléter).

P. 9-12, étymologie de *Spontin* (on ne sait même pas résumer la notice de CARNOY, *Dorinne, Durnal, Purnode, Jassogne, Mianoye* et *Senenne*. — P. 29-31, chemins (ça et là, une explication du type : chemin « *dol fontaine do Gaur* » [sans doute « du garde »] : « Gaur ou Goor serait un mot celtique désignant un endroit très humide »). — P. 32-43, toponymie (avec ici aussi quelques gloses comme « Terne = Tiène ou Tienne : côte, coteau. Terne signifierait aussi : tiers (wallon : tri), terres serviles » ; p. 41, on nous dit qu'on a respecté l'orthographe rencontrée dans les divers documents, ce qui fait que le wallon n'affleure que si le cadastre l'a, plus ou moins bien, admis. — Glanons, passim, p. 45, « *catel* (en wallon : objet, meuble) » ; p. 99, « sol longnis » pour *s. lovegnis* (de Louvain) ; p. 141, note sur la vénération aux saints (6 sont cités) ; l.-d. « Stier » ancien, actuellement « *Stiets* », expliqué par « stite, stietà, stiette, stieute = terme d'une location de plus ou moins neuf ans » [!] ; p. 167, « *Condrusi* viendrait de *Kund-rüstiger* : les soldats parfaitement armés ou mieux les habiles armuriers ». — P. 203-217, « Légendes et folklore » : écrase le populaire sous le littéraire, venu directement ou indirectement de H. DE NIMAL ou d'A. MARCHAL, en affirmant que l'origine n'a pas d'importance, et malgré l'avis des folkloristes qu'il connaît (renvoi, p. 204, à [F. ROUSSEAU], DBR, 1937).

50. ÉM. BROUETTE. *Régeste des doyens de la chrétienté de Jodoigne aux XII^e et XIII^e siècles*. (Leodium, 46, p. 27-38 ; nos 5-9, 1959). — Analyses d'actes (avec nombreuses citations de noms de communes sous forme moderne).

Relevons : p. 33 : a° 1225 « *Diuvenceal* » = Doiceau (à Grez-D.) ; — p. 32 : a° 1217 « *Ultretil* » ; cf. PONCELET, *Actes de H. de Pierrepont*, p. 124 : « Eppinus de *Utretil* », à Grez, en 1214 ; — p. 33 : a° 1225 « Jean de *Hinlou* », et p. 35 : a° 1248 « Jean dit de *Hinleu* » ; — p. 35 : a° 1254 « Siger de *Heregorsart* » ; lire : « -ger- » ? (1).

(1) Notes de J. HERBILLON.

51. J. BOLSEÉ. *Un dénombrement de foyers de la franchise de Wavre en 1598*. (Wavriensia, 8, p. 1-25 ; n° 1 de 1959). — Texte, p. 5-19 ; table, p. 20-25.

52. ÉMILE BOUVIER. *Notes sur quelques pierres énigmatiques du Brabant wallon*. (Ib., p. 35-38 ; n° 2 de 1959).

Voir, p. 36, la croyance à des pierres qui grandissent dans le sol, la citation de l.-d. « Pirroy » et « Tombois », et l'ancien nom de ruisseau « Stembais ».

53. CH. DE VOS. *L'orientation dans les archives de Limal*. (Le Folklore brabançon, 1959, p. 212-216 ; n° 142, juin).

P. 216, la limite d'une seigneurie est dite en 1557, « al dechonne », glosé par le w. « èchonne, ensemble » [!], en 1688, à la « desorbre », non expliqué ; il s'agit évidemment de mauvaises graphies ou mauvaises lectures pour *de(s)soivre*, *dech-* « séparation ».

54. Abbé G. BARBIAUX. *Mon village. Nil-St-Martin*. Histoire. Géographie. (Impr. Delsart, Nil-St-Vincent, 1959 ; 106 p. in-8°, carte h.-t., musique). — Présenté comme « un prélude à un travail plus étendu » sur l'histoire de la seigneurie et l'histoire des familles de cette section de la commune de Nil-St-Vincent [Ni 79]. S'intéresse surtout à l'histoire contemporaine. P. 92-94, toponymie : quelques formes anciennes pour certains des 31 lieux-dits (formes choisies dans TARLIER et WAUTERS, reproduites plus ou moins bien, en laissant même tomber la forme wallonne « *Maurières* » [= -ères] pour *Marlières* ou *Marnières*, « du gallo-romain 'Margileta' » [!]). — P. 95-99 : « Dictons. Folklore. Petites Superstitions » : 6 dictons météorologiques, 11 notes de « folklore », 5 de médecine populaire, 11 « divers » (présages, etc.), une « vieille légende ». — P. 100-104 : « Chants locaux » : 3 chansons wallonnes, dont *Li pré dès basses* (d'environ 1800?).

55. L. DEBRAKELEER. *Un magister marcinellois du*

XVIII^e siècle. (Bull. Soc. Roy. Paléont. et Archéol. ... Charleroi, 28, p. 6-9 ; n° 1, 1959).

Parmi les meubles de ce maître d'école : quatre « bars » et un « buri » (p. 8).

56. LÉONCE DELTENRE. *Le coffre à archives des échevins de Trazegnies*. (Ib., p. 11-16 ; photos).

P. 12, note : 1755-59 « grand coffre en bois de courette » : w. còrète « coudrier ; sorbier ; merisier » ?

57. GEORGES DUCARME. *Souvenirs d'un combat meurtrier livré à Rance le 28 novembre 1640*, [...]. (Publicat. de la Soc. d'Hist. Régionale de Rance, 3, 1957-58, p. 31-33 ; 1958). — P. 33, note sur le port de piques par la Jeunesse, jusque vers 1900.

58. Melle M.-L. ALBESSART. *Aperçu sur la ville de Beaumont*. (Ib., p. 47-68, illustr.). — P. 47, « A Biamont basti su l' roc, on n'est né parti qu'on n' ratroke » ; plus loin, noms de tours, de chapelles (p. 57, chapelle St-Julien, pour le « mal St-J. »), etc.

59. Abbé L. DARDENNE. *Histoire de la Ville et de la Terre de Chimay*. (L'Écho des Frontières, journal de Chimay, 72 articles, avec présentation par É. MICHAUX, parus en feuilleton, réunis sous une couverture spéciale [en 1959]). — Œuvre posthume, terminée vers 1930, de l'abbé Louis Dardenne (1883-1936), historien local. Passim, détails intéressants pour nous, qu'on souhaiterait voir reprendre dans une édition plus accessible (et peut-être plus sûre) qu'une impression de journal.

Notons, par exemple, n° 17, liste d'objets vendus en 1495 par les merciers ; n° 40, en 1728, on commença à faire les étoffes dites « Bajomées de Chimay » (plus loin « Moltons ou Bajomées ») (1) ;

(1) Cf. « étoffe moëlleuse dite du Bajomée » 1728 à 1756, à Chimay (Bull. Soc. Litt. w., 59, p. 37, et DONY, *Hist. Chimay*, p. 51) ; d'un nom de famille : *Bajomée*, ib., p. 62 (a° 1790), etc. ; « Mathieu Bajomet » à Namur en 1502 (Ann. Soc. Archéol. Namur 45, p. 304). [Note de J. HERBILLON].

n° 46, [au XVIII^e s.] les magistrats, dit-on, n'ont été élus que par manœuvres, promesses, etc. : « Ils ont tous 'gadelés'. On a offert une pice à celui-ci, un mustiau [= jarret] à celui-là, le payement de la moitié de son loyer à cet autre, on a menacé ce quatrième... » ; n° 47, au XVIII^e s., « droit des *brigaux* et immondices », « droit des *mels* [cf. *BTD*, 33, p. 324] et miniaux », etc., ainsi que, n° 49, en 1716, « 12 muids 16 *mels* d'épeautre », etc. ; n° 49, inventaire des meubles de l'hôpital en 1719 (dont « une paire de croupes à cendres » [w. *crope-è-cinde* « chenet »], glosé : « écoupes, pelles ») ; n° 51, description par l'auteur de l'intérieur des vieilles maisons du XVII^e s. (en s'aidant des ventes et testaments). — Passim, anthroponymes, tours de l'enceinte, noms et organisation des métiers, précisions sur le travail des forges, citations d'archives diverses.

60. Abbé LOUIS DARDENNE. *La population de Chimay en 1616*. (L'Écho des Frontières, Chimay, nos 26 à 47, 2-X au 27-XI-1959). — Liste des ménages avec parts d'affouage.

61. JEAN GODET. *Warelles au fil du temps*. (Annales Cercle Archéol. Enghien, 11, p. 272-286 ; 3^e et 4^e fasc., 1959). — Château à Petit-Enghien [S 14]. In fine. légendes de trésors et de fantômes.

62. RENÉ GOFFIN. *Le droit de Meilleur Catel « réel » dans la contrée d'Enghien, Ath et Leuze*. Aperçu historique. (Ib., p. 290-315). — Liste des assujettis (surtout XV^e-XVIII^e s.) : nombreux anthroponymes « reproduits textuellement ».

63. RENÉ DENYS. *Un cartulaire des rentes de l'Hôpital de Rebecq à Marcq (XVI^e siècle)*. (Ib., p. 329-344, photo [de la charte de 1333]). — Chassereau de 1590 : texte, p. 332-340 ; charte de 1333 (inventaire des archives, ornements et mobilier de l'église) : texte, p. 341-344.

La photo permet de redresser plusieurs lectures : *saiellee* (non *saicillee*), plusieurs fois ; p. 342, *jehan le forestir* (non *J. le Forvestu*),

Claus le servir (non *Cl. le Serurit*), le *Fauconnir* (non *-ie*) ; p. 343 : ... *dele chapielle Premiers* (non : *dele chapiel le premiers*).

Noter, p. 333 : « une *caitze* qui maine... » [pic. *cache* « chemin »] ; p. 337 : « ung bonnier ... a prendre au *campelet* et clozin, que lon appeloit... » [petit champ ; non relevé dans le *FEW*, 2, p. 157] (1).

64. YVES DELANNOY. *Jeux et montrances du XV^e siècle*. (Ib., p. 361-364). — D'après les comptes de la massarderie d'Enghien, donne le titre des représentations.

65. LÉON DESTRAIT. *Le carillon de Soignies*. (Annales Cercle Archéol. Canton de Soignies, t. 17, p. 15-20 ; 1957). — Noms des cloches, réparations, etc. — Du même, notamment : *Les mœurs au XVI^e siècle* (p. 40) : « Jehane [X.] fist quietan à Jehan [Y. ...] de tele copulation charnelle quilz pooient avoir ensemble tant de son pucelage comme de since et de leuwange [= de cens et location]... ».

A^o 1686 : « convien de faire aller le dit horloge sur un ou avec un *bilonjoir* [= balancier?] afin qu'il ne se retarde jamais ».

66. ED. ROLAND. *Essai de chronologie concernant les fortifications de la ville de Soignies*. (Ib., p. 21-29). — Avec extraits d'archives : travaux aux fortifications, noms des portes, etc.

67. ÉM. LANDERCY. *Histoire de Ronquières*. (Ib., p. 41-119 ; 2 cartes). — Publication posthume inachevée.

P. 51-52, « chemin du *r'nau* (*rennau* = borne) » [= renard ; *rin.ná*, qui n'est pas de cette région, ne donne pas *r'nau* !] ; — p. 52-53, « allodium *Haletrut* », avec un nom de personne qui est « sans doute le même que *Waletrudis* de Mons, devenu *Waudru* » (2) ; — p. 116-7, plain-fief du *Masy*, avec au XIV^e s. des personnes dites « des *Masis* » ou « dou *Masich* », qu'on dérive du latin « *mansicum* » [lire *-icius* ; cf. *DBR*, 15, p. 163-170].

(1) C. r. de J. HERBILLON.

(2) Cf. maintenant GYSSELING, *Top. Woordenboek*, p. 457 : germ. *halahdrōpu-* (pour *Hauru*, à Ronquières). [Note de J. HERBILLON.]

68. RENÉ GOFFIN. *La famille de Sirieu dite Canebustin*. (Ib., p. 127-131, blason). — Généalogie (XIV^e-XV^e s.).

69. M.-G.-A. BARBIOT. *Procès de sorcellerie à Strépy-Bracquegnies en 1615*. (Ib., p. 132-142). — Textes intéressants publiés sans commentaire. In fine, indications sommaires sur des procès divers.

Citons, p. 138, « jeta par le bois plus de cent petite bestes en forme de *macquelottes* [= têtards] » ; « laquelle [manche de fourche] il avoit rompu et *démoulquiné* en divers pièces sur elle » [cf. dans notre bibliogr. précéd. la remarque à propos du *FEW*, t. 16, p. 582 a.] ; — p. 140, « *deffumant* un sien paissich » [= enlevant le fumier d'un sien pâtis].

70. AMÉ DEMEULDRE. *Greffe scabinal de Soignies (suite)*. (Ib., p. 145-157). — De 1440 à 1452 : analyses.

71. LÉON DESTRAIT. *Le bois de Naast*. (Annales Cercle Archéol. ... Soignies, 18, p. 12-21 ; 1958 [paru en 1960]). — D'après procès-verbal d'abornement de 1618. Toponymes et anthroponymes.

72. ED. ROLAND. *L'ancienne et la nouvelle halle de Braine-le-Comte*. (Ib., p. 33-53). — Nombreux détails sur la reconstruction de 1402-3. Citations d'archives.

P. 43, pour se procurer les bois nécessaires pour attacher les ardoises, on s'adresse à des « *bacqueteurs* » fournissant, par milliers, des lattes et, par centaines, des *bacques* (de 3 ½, 4 ½ et 5 pieds). — P. 47, parmi des termes de ferronnerie et serrurerie : « *brevelles* » ; « 4 *sechiés*? d'osiére » fournis par un « *mandrelier* » et mis « a l'encontre des fenestrages del halle de grains pour cause que les coulons et ghélines y aloient ». — P. 49, « 1 *bonnomiel*, liquels tappa de tamps passet, sour la cloque del orloge » (= jaquemart).

73. G. WYMANS. *Maitre Jehan l'Artilleur et la première bombarde d'Ath (1350)*. (Ib., p. 55-67). — Textes anciens, p. 62 et sv.

P. 63, *abelens*, arbre non identifié, quoiqu'on cite une variante *abliau* [peuplier blanc]. — P. 64, *renacherer* « réaiguiser » [= acérer

de nouveau]. — P. 65, *fuere* « fibres textiles de diverses sortes » [= foin]. — Etc.

74. L. DESTRAIT. *Neufvilles. Seigneurie de Baienrieu.* (Ib., p. 68-69). — D'après chassereau du XVIII^e s. Toponymes de Neufvilles [Mo 9], anthroponymes.

75. L. DESTRAIT. *Braine-le-Comte au XVII^e siècle.* (Ib., p. 77-85). — Détails sur les brasseries, auberges, animaux dans les rues, horloge publique, etc., etc.

P. 78, « pouilles, *godines* » [? ; lire *godines*? ; comparer *godène* pour *co(q) d'ène* « dindon », BTD, 9, p. 98 (J. Herbillon)]. — P. 84, droit de « *chansiage* » [= *chauciage*].

76. M.-G.-A. BARBIOT. *États de Hainaut. Cahiers de répartitions d'impôts [...]* 1555. Prévôté de Mons. Extrait nominatif de quelques villages. (Ib., p. 86-91). — Noms de personnes.

77. AMÉ DEMEULDRE. *Greffe scabinal de Soignies.* 2^e volume. 1452 à 1481 (à suivre). (Ib., p. 92-100). — Notamment noms de personnes.

78. D^r RAOUL HARVENGT. *Genly mon Village en Hainaut.* Préface du Docteur LEVEQ. (Impr. Jacques Godard, Frameries ; préface et introduction datées de 1959 ; 247 p. in-8°, illustrations [dont des vues de maisons] et une planche de notations musicales, planches h.-t., dont une carte des l.-d.). — P. 12-14, étymologie de *Genly* [Mo 53] ; et, p. 36-39, lieux-dits [insuffisant]. — P. 128-131, anciennes mesures [et monnaies]. — P. 181-2, confrérie du St-Sacrement [société d'archers]. — P. 221-8, folklore : « ducasses », bal en sabots, crosse et quilles, tirage au sort (avec compléments aux chansons de LIBIEZ), « abattage de la bête », « liolo » (appel des bouviers ; en fait, *a-ou-ô-ô-ô [...]* *a-ou-a-la-la-lô!*), chant [imprécation] du baptême, 15 *spots* (sobriquets). — P. 229-242, patois de Genly : « écriture,

prononciation », « petites frontières linguistiques » (avec parlars voisins); 7 pages de comparaisons, métaphores, idiotismes [et proverbes], 2 histoires en dialecte (tireur à l'arc, chasseur). Dommage qu'un auteur aussi visiblement intéressé par le patois néglige, par exemple, les formes patoises en toponymie !

Pour la toponymie, retenons que *Gentlinium* de CARNOY se rapporte à Jenlain [Nord], non à Genly.

79. ALBERT D'HAENENS. *Le Tractatus de consuetudinibus de Gilles Li Muisis (1347)*. (Bull. Commiss. Roy. Histoire, t. 124, p. 143-195, 3 planches h.-t. ; 2^e livraison du tome, 1959). — Texte latin du coutumier, p. 157 et sv.

P. 166, *Et in Quadragesima, in ferijs sextis, ..., conventus a vino et piscibus abstinebat, sed habebant vappam* (glosé : « Nappa ou napis : navet? ») *et alletia* (glosé : « Alecium, aletus ou alletus : hareng ») : si l'on oppose un poisson aux poissons, pourquoi n'opposerait-on pas *vappa* « vin éventé » à *vinum* ?

80. MAURICE-A. ARNOULD. *Fragments d'un compte de l'abbaye Saint-Pierre d'Hasnon (1492)*. (Ib., p. 197-211). — Dans l'actuel départ^t du Nord. Textes, p. 206-211.

81. ÉMILE BROUETTE. *La fixation de la taille de Belœil (février 1245 ou 1246)*. (Ibid., p. 267-274 ; 4^e livr. du tome, 1959). — Texte, p. 273-274.

P. 273 : *s'il avenoit cose que je defansise, lire ... defausise* (= dé-faille ; décède).

82. ROBERT WELLENS. *Un compte relatif aux fêtes de Binche et de Mariemont en 1549*. (Ib., p. 275-297). — Texte, p. 288 et sv.

83. CAMILLE THON. *Un défi de trois chevaliers hennuyers à trois chevaliers brabançons en 1400*. (Ib., t. 125, p. 613-642, une planche h.-t. ; 1959). — P. 639-641, texte du défi (pour tournoi) en roman.

84. ALBERT D'HAENENS. *Les mutations monétaires du XIV^e siècle et leur incidence sur les finances des abbayes bénédictines. Le budget de Saint-Martin de Tournai de 1331 à 1348.* (RbPhH, 37, p. 317-342, un hors-texte ; n° 2 de 1959). — Citations d'archives, p. 333 et sv.

85. LÉO VERRIEST. Questions d'histoire des Institutions médiévales. *Noblesse. Chevalerie. Lignages.* Condition des biens et des personnes. Seigneurie. Ministérialité. Bourgeoisie. Échevinages. (Bruxelles, chez l'auteur, 1959 [« achevé d'imprimer... 1960 »] ; 183 p. in-8°, un tableau h.-t.). — Discussions serrées qui concernent aussi les noms anciens appliqués aux conditions sociales, plus divers noms de familles.

Regrettons la note 46, p. 29, où l'on affirme que *ville-neuve* « a donné le terme 'vinave' liégeois ».

86. EG. I. STRUBBE et P. DE SIMPEL. *Coutumes de la ville et châtelainie de Warneton.* (Recueil des Anciennes Coutumes de la Belgique, Coutumes de Flandre, Quartier d'Ypres ; Bruxelles, S. C. T., 1958 [paru en 1959] ; L-390 p. in-4°). — Concerne une localité flamande anciennement, romanisée à l'époque moderne. La publication, qui contient surtout des textes néerlandais, nous intéresse par quelques textes romans, de 1290 à 1377 (p. 269-276), des ordonnances en français, du XVIII^e siècle (p. 308-332), et surtout les traductions françaises, rédigées en 1713, du cahier primitif de 1546 et des « droits et loix » de 1620 (p. 3-189, nombres impairs). La « table alphabétique des termes français », p. 362-367, ne relève généralement que les termes en rapport avec les institutions juridiques et il reste à glaner des mots et des formes qui ne sont pas sans intérêt.

P. 61 : *agards* = *rawardeurs* = *égards* = *égarrs* « inspecteurs » ; p. 63 : *arcelles* « osiers » ; p. 269 : *beucque*... du moustier ; p. 25 : *poignards*, *choles*, *fourches* ; p. 17 : *contiguz* tant à des fiefs qu'à

des *cotteries* (aussi, p. 101 ; la traduction, p. 363 : « terre héritée d'un parent collatéral » serait à justifier) (1) ; p. 69 : que personne ne pêche ne *dache* aux anguilles « pêche au harpon » ; p. 25 : festins de noces, vendues, *écrières* (lire : *écriènes*?; hn. *èscr(i)ène* « veillée ») ; p. 53 : terres *évincées* pour rente seigneuriale (corriger la glose, p. 364 : *évincée* « rente seigneuriale ») ; p. 189 : bois, hayes, *haloz* (aussi, p. 127 : les branches des *halotz*, traduisant, p. 126 : « troncbommen ») ; p. 69 : des épriviers, des nasses, des *moulettes* (engins de pêche) ; p. 67 : *nicher* des courbeaux « ne pas détruire les nids de c. » ; p. 63 : ou dedans le *porget* de leur renclos ; p. 316 : (défense de) *rembrayer* ou vaguer dans le susdit district de la rivière ; p. 63 : des clayes ou autres *renserrages* verts ; p. 13 : personne ne pourra foyr, faire des fosses ou *ruchoter* ; p. 63 : des arcelles, des *vuaules*, des mays, des épines (traduisant, p. 62 : « banderoen ») ; p. 270 : terres *wanqualles* (que les éditeurs corrigent en : *ahanaulles*, paraît être : « *wagnables* ») (2).

86bis. †GEORGES ESPINAS, CHARLES VERLINDEN, J. BUNTINX. *Privilèges et chartes de franchise de la Flandre*. Tome I. *Actes généraux et Flandre française* (première partie). (Recueil des Anciennes Coutumes de la Belgique. Flandre ; Bruxelles, 1959 ; x-382 p. in-4^o). — Cette importante publication, par élargissement exceptionnel du plan de la Comm. Royale des Anciennes Lois et Ordonnances, s'étend à l'ensemble de l'ancienne Flandre, sans se limiter à la seule Belgique. P. 1-39, actes généraux ; ensuite, actes relatifs à la Flandre française, classés par quartiers (de *Alnes* à *Hondschoote*). Les actes en français sont beaucoup plus nombreux que les actes en flamand ou en latin ; nous intéressent surtout les plus anciennes chartes de commune en français (p. 87, celle de La Bassée [Nord], d'env. 1150, en copie de 1416, ne peut être qu'une traduction). Pour la méthode de publication, voir ci-avant n^o 25.

(1) Sur *cot(t)ier* « roturier », mot du nord-ouest de la France, d'où *cot(t)erie*, *cot(t)age* « terre de vilain », voir K. BALDINGER, *Das Institut für deutsche Sprache und Literatur*, Deutsche Akad. der Wissenschaften zu Berlin, 1954, p. 175-6, avec cartes. [É. L.].

(2) C. r. de J. HERBILLON.

Publier tel quel, sans notes, un texte fautif, même s'il est original, constitue un danger et oblige le lecteur à un supplément de recherches. Exemples : p. 50 : (copie) « habet castellanus Insulensis *multum raptum, incendium* » pour « ... *multrum, raptum, ...* » (cf. p. 51, § 12) ; — p. 209 : (copie) « en *auroissant* et en ampliant les coustumes » pour « *accroissant* » (qu'a compris l'éditeur qui n'a pas ajouté : *quid?*) ; — p. 217 (copie) « saus lors *doirs* » = « saufs leurs droits » (si *doirs* n'est pas une coquille, il ne peut être qu'une faute de copie à redresser en *drois*) ; — p. 180, § 6 : (copie) *juridicto*, pour *juridictio* (coquille?) ; — p. 237, « *deveront avoir offices, benefices, avantages, ayuries et tous autres drois* » (ne peut être qu'*ayuyves*, qui accompagne souvent *drois*). — Les confusions de *u* et *n* devraient être signalées si elles figurent dans les documents : p. 160, § 4 : *gondale* pour *goudale* (espèce de bière) ; p. 160, § 11 : *cruander* pour *cruauder* « couper de l'herbe » (*FEW*, 16, p. 427) ; p. 172, § 13 : *sans salengres* pour *saus s.* (espèces de saules) (1).

b. Études concernant la langue ou les écrivains.

87. EDGARD RENARD. *Textes d'archives liégeoises* (4^e série). (BTD, 33, p. 41-123). — Nouvelle contribution importante à l'inventaire de l'ancienne langue écrite.

P. 43, « de ce qu'il estoit [lire ou « qui » ou « avoit »] pour luy outredonneit » ; nous proposerions plutôt : « ... il < s' > estoit » ; — p. 44, « le s^r Hax de Louze, arbanoix » [compris : albanais] « ... parti pour Hongerie » : on attendrait au moins « l' a- » ; — p. 45, « jondant ... vers *grasses* [n. de personne?], ... vers medy » : emploi de *grâces*, office du soir, au sens de « couchant »? ; — p. 46 et 63, « *main plevie* » rendu simplement par « épouse » (cf. même bulletin, p. 4 : « main engagée, femme ayant engagé sa foi ») ; il s'agit d'un terme de droit ancien appliqué aux époux unis sous régime coutumier, c.-à-d. sans contrat de mariage ou « en communauté totale » (cf. M. YANS, *L'Équité et le Droit lg. du M. A.*, p. 28-29) ; — p. 51, « le dit mayeur ... plantat des *blanches verges* » aurait mérité citation à l'index, comme, p. 52, « je n'aiz jamais porté *verte peau* » ; — p. 51, « *chambartaige* » : le texte a « chambertaige » ; — p. 58, « *déserte* [= devant être abandonnée ; irrecevable] et de nulle valeur » paraît simplement tautologique ; — p. 59,

(1) C. r. de J. HERBILLON.

« *de premy commensant* [= au début du chemin?] » : comprendre « en s'y engageant pour la première fois »? ; — p. 60, « *remt* [représentant?] » : plutôt « *rem[ontran]t* » (= l'officier engageant l'action) ; — p. 62, « *luy jetteroit un poire* [= une poire?] sur la teste » : ou moy. fr. *poire* « grand bâton » (*FEW*, 8, p. 574 a)? ; — p. 62 : reprendre à l'index « *laisast dedens* », de même que, p. 71, « et... *l'arcqueboutant* de ce crime » ; — p. 64, « *lier bain* [voleur païen?] » : cf. « *Lyer bayen* », p. 91 ; de même a° 1696 « at ludit Heyn appelleit *liers bayn* » Greffe Xhendremael, reg. 1, fol. 19 ; « *liers bayen* » ib., fol. 22 v° ; quid? ; — p. 75, « une vielle *gine* ou macquerelle » : anc. fr. *gene* « sorcière », de *Diana* (*FEW*, 3, p. 66 b) ; — p. 75 : le w. *gorder* (Durbuy, etc. ; cf. *DFL*, v° « cogner ») peut-il être expliqué en partant de « gourdin », *gordiner*? ; cf. *FEW*, 4, p. 327 b, où *gorder* (Cherain) figure sous *gürdus* ; — p. 78-80, notice particulièrement intéressante sur la herde, avec « en *syvre... sievre... cyve* », « hors *syvre* » qui « demandent explication » : emploi substantivé de l'infinitif « suivre », w. *sûre* ou *sêwe* (ce qui peut expliquer les attestations, sauf celle du Cartulaire de Ciney à revoir) ; cf. a° 1632 « *suytte* de ville » ; — p. 83, noter l'expression consacrée : « *tendant xhou et pannea* pour recepvoir telz deniers », où « *panneau* » plutôt que « draps » peut signifier « pan d'habit » (cf. ci-dessus n° 25) ; — p. 85 infra, « m'avoit dit en menassant que *pyonveroié* [quid?] comme on dist » : lire *pyonneroi-je* « je pionnerais » (= « je l'aurais dur »)? ; — p. 88, « *coisin* », insulte : le moy. fr. *cousin* a le sens de « mari trompé » (*FEW*, 2, p. 1074 a) ; — p. 91, « avec une *coustrea* en sa main », glosé par *cotrê* « épervier » (filet de pêche)? : cf. *coustelle* « sabre court à deux tranchants » dans Froissart (*FEW*, 2, p. 1501 a)? ; — p. 92, « *challon* » (non repris à la table), insulte : cf. w. nm. *tchalon* « ver du hanneton » (et, pour l'emploi injurieux, lg. *warbô*) ; — infra, « *ramiende* » expliqué par deux hypothèses, sans qu'on envisage *raminder* « corriger » (avec *-ien-* = *in*) ; — p. 97, « une musquet *xhellée* » rattaché à « *écuelle* »? : ou à « *échelle* »? ; — p. 98, « *genettes* » avec renvoi au *BTD*, 14, p. 344-5 (*djènète* « millepertuis ») : mais on n'essarte ni ne houe les millepertuis ; il doit s'agir de « *genêts* » (cf. bibliogr. pour 1957, n° 69) ; — p. 99, « en sartaige et *marckaige* », glosé par « canton délimité par des marques » : plutôt « *maréage* » (cf. *BTD*, 30, p. 324)? ; — p. 103, « un *panty* que ie ne connoy », rapproché de l'argot *pante* (du XIX^e s.), étonne : lire *pauty*, altération de *pautonnier* « débauché » (*FEW*, 16, p. 616 a)? ; peut-être aussi *pouti* « putassier » ; — p. 109, *ros'* « ivre » (cf. *FEW*, 16,

p. 737 a) ne peut s'accommoder d'un renvoi à *Râsse* ; — p. 110, « *savail* » : voir ci-dessus n° 26 (1).

87bis. MAURICE HÉLIN. *Dexter et dextri*. (Archivum Latinitatis Medii Aevi, Bull. du Cange, 28, p. 161-164 ; fasc. 2-3 de 1958). — Interprétation heureuse par *dextri* « sorte de mesure » d'un passage important des Chartes de Stavelot-Malmedy, où il s'agit de la donation de territoires aux deux abbayes.

88. J.-J. HOEBANX. *Le sens d' « écu » dans un passage de Jean d'Outremeuse*. (RbPhH, 37, p. 695-702 ; n° 3 de 1959). — Contrairement à ce qu'a proposé J. HOYOUX, ne signifie pas « collier », mais tantôt « bouclier de guerre », tantôt « écu héraldique ».

89. J. HERBILLON. *Éléments espagnols en wallon et dans le français des anciens Pays-Bas*. (BTD, 33, p. 3-4). — Résumé d'une communication. L'auteur a pu établir un lexique de 170 termes, qu'il a classé par catégories et dont il cite quelques articles.

90. JULES HERBILLON. *Notes lexicologiques françaises : alborote, amigo, dactil, resicq*. (Ioanni Dominico Serra ex munere laeto inferiae, p. 215-221) (2). — Mots signifiant « mutinerie », « cachot de la prison communale », « datte » et « risque », empruntés par les anciens Pays-Bas à l'espagnol ou, pour le dernier, à une ou plusieurs langues méridionales.

(1) La plupart de ces notes sont de J. HERBILLON. — P. 103, n° 173, à propos de « *pespou* », l'auteur nous communique qu'il s'agit de « *pisse-pot* » : -e- peut se lire -i- non pointé et dans le contexte on relève « *pout* » pour « *pot* ».

(2) *Ioanni Dominico Serra ex munere laeto inferiae*. Raccolta di studi linguistici in onore di G. D. Serra. (Università degli studi di Napoli. Istituto di glottologia. Libreria Liguori, Naples, 1959).

91. JULES HERBILLON. « *Saint Pierre Coralle* », date de chartes liégeoises. (Archives, Bibliothèques et Musées de Belg., 30, p. 61-64 ; n° 1 de 1959). — Sur l'interprétation de cette date identifiée dans DBR, 6, p. 22, avec la fête de la Chaire de St-Pierre (22 février) ; s'agit-il du w. lg. corâl « enfant de chœur », jadis « chantre », ou de carole « déambulatoire » ?

92. ÉLISÉE LEGROS. *D'un diminutif wallon du nom de Jésus*. (VW, 33, p. 119-122 ; 2^e trimestre 1959). — Sur *jesueau*, désignant des « repos de Jésus » au XIV^e-XV^e s. à Liège et dans le Namurois, et *dièw'zê* qui aurait désigné les hosties offertes au nouvel an à Liège à la fin du XVIII^e s. (ainsi que *diès* « dieux » désignant des oublies analogues à Dinant au XIX^e siècle). — Cf. ci-après.

93. ÉLISÉE LEGROS. *Sur les « repos de Jésus » tournai-siens (et sur quelques autres faits attestés par les testaments de Tournai)*. (VW, 33, p. 212-217 ; 3^e trim. 1959). — D'après les extraits publiés en 1897 et 1899 par A. DE LA GRANGE, complète la note précédente. Cite aussi un legs fait par un *flamens flamengant*, l'assimilation de Nil-St-Martin à Nient, et des legs d'*Agnus Dei*.

94. JULES HERBILLON. *Le vin « de Lezac » dans Gautier le Leu*. (DBR, 16, p. 44-45 ; n° 1 de 1959). — Dans « ne sai de Lezac ou d'Ausai », comprendre d'*Elezaç*, doublet germanique d'*Ausai* roman, nom de l'Alsace. Interprétation décisive d'un passage resté jusqu'ici obscur.

95. RITA LEJEUNE. *Hagiographie et grivoiserie. A propos d'un Dit de Gautier Le Leu*. (Romance Philology, 12, p. 355-365 ; n° 4, mai 1959). — Le héros du fabliau, *Con(n)ebert*, doit son nom à un calembour sur le nom de st Cunibert, évêque de Cologne, honoré à Stavelot et Mal-

medy, non à un saint abbé de Maroilles. — Voir aussi résumé, RbPhH, 37, 1959, p. 529-530.

P. 359, « *Poison ~ puison* 'endroit où l'on puise', correspond [...] au wallon *pouhon* » : en fait, étymologie erronée, notre *pouhon* représentant *potionem* ; cf. REMACLE, h *second.*, p. 69-70, note ; DFL, p. 498 a ; BTD, 27, p. 101-2 (c. r. de Ch. LIVINGSTON, *Le jongleur Gautier Le Leu*, c. r. ignoré ou négligé par R. L. ; cf. p. 358, n. 9). — Quant à l'anthroponyme malmédien actuel *Cunibert*, ne valait-il pas la peine d'être relevé ?

96. JACQUES STIENNON. *Le rôle d'Annon de Cologne et de Godefroid le Barbu dans la rédaction de la Passio Agilolfi (1060-1062)*. (Le Moyen Âge, 65, p. 225-244 ; n° 3 de 1959).

— Après BÉDIER, LEVISON, RITA LEJEUNE et le chanoine BAIX, J. S. reprend le problème ; d'après lui, le chanoine BAIX a bien vu le rapport avec les querelles monastiques entre Stavelot et Malmedy, mais son hypercriticisme (« malgré la sympathie naturelle qu'il éprouvait pour l'objet de ses études, le chanoine Baix a constamment examiné les histoires et les querelles de moines avec le scepticisme amusé et le complexe de supériorité du chanoine séculier ») l'aurait amené à nier trop vite tout contact entre l'œuvre d'un moine malmédien et la tradition régionale.

Pour la tradition folklorique du *Turkenschlacht* ou *Heidenschlacht* « dans la région d'Amel » [Amblève, à Montenau], on devrait dire que la tradition existe dans la région wallonne voisine : voir les textes de MARICHAL auxquels on renvoie aussi dans la note. Le seul souvenir folklorique que j'aie gardé de mon grand-père, de Beaumont-Stavelot, a trait à ce récit qu'il contait lui aussi.

97. A. D'HAENENS. *Gilles Li Muisis historien*. (Revue bénédictine, 69, p. 258-286 ; n° 3-4 de 1959).

98. C. r. par C. RÉGNIER, dans Revue du Nord, 41, p. 116-119, n° 161, janv.-mars 1959, de : HENRI ROUSSEL, *Renard le Novel édité d'après le manuscrit La Vallière B.N.F. 25.566*, thèse complémentaire (517 p., Lille, 1956 ; dactylo-

graphié) et *Étude sur Renart le Nouvel, du poète lillois Jacquemart Giélée*, thèse principale (714 p., ib. ; id.). — Pour le vocabulaire, nous dit-on, plusieurs mots difficiles ont été élucidés, en particulier *witard* (célibataire), *nons* (variante nasalisée du pronom *nous*).

99. C. r. par JULES HERBILLON, dans DBR, 16, p. 70-72, de : *La Vie de Saint Hubert dite d'Hubert le Prevost publiée d'après le ms. fr. 424 de la Bibliothèque Nationale (XV^e siècle)* par Dr F. C. DE ROOY (Zwolle, 1958) : la langue est « un français provincial, c'est-à-dire qu'elle renferme des archaïsmes et, tant pour la graphie que pour la grammaire, des traits du terroir (les confins de la frontière franco-belge entre Saint-Omer et Tournai, soit la Picardie du Nord, linguistiquement parlant) ». On retiendra les remarques du recenseur sur certains mots et sur certaines traditions (notamment pour la « mesure » ou pied de s^t Hubert). — Voir aussi le c. r. de M. COENS, *Analecta Bollandiana*, 77, 1959, p. 227-228.

Littérature wallonne.

a. Textes.

100. MAURICE DELBOUILLE. *Petite Anthologie liégeoise*. Choix de textes wallons (XVII^e s.-XX^e s.). 2^e édition. (Libr. Paul Gothier, Liège, 1959 ; XII-115 p. in-16^o). — Réédition de cette anthologie scolaire. Quelques suppressions : 2 strophes dans *Li pantalon trawé* du curé Du Vivier (omission regrettable) et le texte de L. Colson ; quelques additions : un texte en plus pour Dehin, un aussi pour Bailleux, des extraits de *Lès canayes, fré Hinri* de P. Rousseaux (honneur inattendu) et trois textes de L. Warnant ([plus ou moins] adaptés au parler de Liège, comme pour Fr. Renkin). Tous les textes, dit-on, ont été revus ; en fait, on paraît surtout

avoir tenu compte des observations des spécialistes sur les textes (alors qu'on a négligé leurs remarques sur le commentaire).

P. 2, *kilètche* pour *qui lètche* (le placard porte « *qui leg* » ; le composé ne paraît du reste attesté que comme réfléchi : *s' kulètché* à Charneux et Verviers). — P. 3, *Sus'* pour *Sus* (le placard a « *Su* »). — P. 18, *a voyédje* pour *à v.* — P. 21, *dj'èl planta* pour *dj' lès pl.* (correction indiquée dans le c. r. de M. PIRON pour la 1^{re} édition ; cf. VW, 24, p. 238-240). — P. 25, *sèpez po 'ne ôte fèye* pour *sèpez 'ne ôte fèye* (un pied de trop, alors que Bailleux calquait la versification de La Fontaine). — P. 38, *gn'aveût* pour *qu'aveût* ; *à gros côps* pour *à grands côps*. — P. 69, *si sovint* pour *si r'sovint*. — P. 75, *quand on facteur* pour *quand l' f.* — P. 76, *èles-èstît* pour *èlle èstît* ; *hâlè* pour *halé*. — P. 82, *adon qu'il èstèût* pour *adon qu'èstèût* ; *vite* pour *si vite*. (P. XII, on parle de normalisation apportée au texte d'A. Xhignesse pour en éliminer les « variantes dialectales », mais ce sont les deux seuls changements.)

P. 23-24, *Li p'tit gné-gné [ou L'imbaras dè manédje]* de Dehin est dit reproduit d'après l'édition de 1848 de la plaquette *Lès p'tits moumints d' plaisir*, qualifiée de 2^e édition [lire : 3^e] ; outre *i s' fât lever* corrigé de *i fât s' lever*, relevons-y *Èt lô lô lô lô lô* pour *Èt lo lo...* (rimant avec *tot*), *mamame* pour *mam'mame*, *pâr* pour *pôr*, *tél'mint qu'est* pour *tél'mint 'l èst* et *goum'-goum'* pour *gum'-gum'*. — Dans le texte de Rousseaux, on adopte à *v' fé displît*, alors que la source indiquée porte à *m' fé d.*

Passons sur *pour rîre*, p. 23, coquille au lieu de *pout rîre*, et sur *rûde*, *énocints*, *lède*, *hèyèt*, *acow'tèye*, *poumon*, etc., pour *rude*, *énocints*, *lède*, *hèyèt*, *acow'tèye*, *poûmon*, ... Parmi les modifications apportées délibérément aux textes (au nombre desquelles *tot l' long d' l' osté*, p. 22, pour *tot long l' osté*), notons des discordances : *djusk'* corrigé en *dusk'* [pour *disk'?*] chez Defrecheux, p. 31, 32, 35 et 36, alors qu'on le maintient chez Simonon, p. 17, et chez Salme, p. 50, comme dans les textes plus anciens, p. 10 et 15.

P. 3, « *firins*, *ferions* » : il n'y a pas de doute qu'il faille comprendre « *fimes* », comme l'indiquait implicitement l'index de HAUST, Nos Dial., 9, v^o « *fé* », et comme nous le disions dans le c. r. de la 1^{re} éd. (BTD, 25, p. 223-5) ; cf. *firint* « *firent* », Nos Dial., 9, p. 43, 47 et 70 ; *Pamphlets*, Bull. Soc. Verv. Arch. Hist., 13, p. 251 ; *Choix* (pour *Lès-Èwes di Tongue*), p. 148 (2 fois) et 149. — Pour d'autres notes, relire les c. r. cités.

P. 23, l. 7 : 1871 ; lire : 1851. — P. 27, l. 6 infra : *Passe-Temps* ; lire : *Passe-Timps*. — P. 83, on aurait dû indiquer que Jean Des-sard est mort. (Notons en passant qu'on insiste sur la qualité de sa langue ; or, dans les 12 vers cités, on lit *molète* — à la rime — « emprunté du fr. 'molette' [pour] rôle qui est le terme wallon » [HAUST, *Houill. lg.*] et *veûyî si* pour *loukî si*.)

101. ROBERT GRAFÉ. *Lectures wallonnes* à l'usage des élèves de l'enseignement primaire et des classes inférieures de l'enseignement secondaire. Préface de MAURICE DESTENAY ; avant-propos de FERNAND STÉVART. (Paul Gothier, Liège, 1959 ; 135 p. in-8°). — L'avertissement déclare avoir « tout bonnement cherché à divertir les petits Liégeois au moyen de textes à leur portée ». Les textes d'auteurs, en vers ou en prose, généralement courts, sont au nombre de 57 (dont 6 de Bailleux et 5 de Simon). Suivent 43 rédactions wallonnes légèrement retouchées, nous dit-on. Les textes littéraires sont accompagnés de notes de traduction. *In fine*, 50 proverbes et 12 devinettes.

On modernise à l'occasion les textes du XIX^e siècle, en remplaçant parfois des formes qui s'entendent encore (*vévè* transformé en *vinrè* par exemple), mais à l'inverse on introduit un archaïque *voyèdjît* pour *vwèyajît* de Bailleux. Je ne comprends pas bien les changements, p. 15, *loukîz-m'* pour *loukîz*, p. 16, *ti d'mande[s] co d' l'ârdjint* pour *ti m' dimandes èco d' l'ârdjint*, p. 18, *po chèrvi* pour *tot sièrvant*, et, p. 19, *li pé* pour *si pé*.

P. 39, le texte de Forir est amputé : celui-ci faisait suivre le rappel de « nos bons parents » de (*ki l' bon-Diu àye leûs-âmes di turtos !*), et il disait de même (cf. p. 40), que le gamin se débattait « comme un jeune diable » *divins on sèyé d' bènèlète êve* ; au lieu de se reporter à l'original (BSW, 4), on a suivi une reproduction récente expurgée, c.-à-d. laïcisée, ayant supprimé le bon Dieu, les âmes et l'eau bénite.

Notons que certains textes reproduits ne renferment pas seulement le vocabulaire littéraire devenu banal (*zûvion, disseûlance, ...*), mais aussi, p. 21, un *done l'èvol* [= l'envol] et, p. 47, un *al ricwîr[e]* [= à la recherche], qui ne devraient pas être proposés en exemple.

102. *Po lès p'tits èt po lès grands*. Anthologie dialectale

namuroise éditée à l'occasion du Cinquantenaire du Cercle « Lès Rêlis Namurwès » (1909-1959). (Les Cahiers wallons, 1959, p. 17-51 ; n° spécial de février). — 45 auteurs à raison d'une pièce de vers par auteur, sans indication de lieu [Jodoigne, Fleurus, Awenne, etc., comme Namur et, passim, la province de Namur], sans dates de naissance et de décès des auteurs, sans notes ni glossaire. Signalons du reste qu'il s'agit d'une anthologie de membres du cercle (et encore n'y trouve-t-on pas, par ex., L. Henrard), non d'une anthologie namuroise en général.

103. Parmi les œuvres dialectales, citons un numéro spécial des Cahiers wallons, n° 2 [lire 3] de mars (p. 57-80 de l'année 1959) consacré à *Dins mès cayaus*, poésies [namuroises] d'EDMOND TILLIEUX (avec une page de glossaire).

104. *125^e Anniversaire de Bosquétia* (JOSEPH DUFRANE), né à Frameries le 23 décembre 1833. 6^e édition en 2 volumes. 1958. Tome I : Prose et poésie. Tome II : Théâtre. (Frameries, Union des Imprimeries ; xxx-xl-289 et 349 p. in-8°, 3 planches h.-t. [buste, monument, musique de *Èn' c'est nî co Fram'ries*]). — Cf. n° 177.

— Voir aussi n° 163.

b. Études.

105. MONIQUE DE SMET. *Jean-Noël Hamal (1709-1778), chanoine impérial et directeur de la musique de la cathédrale Saint-Lambert de Liège. Vie et œuvre.* (Académie Royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, Mémoires in-8°, t. XI, fasc. 1 ; Bruxelles, Palais des Académies, 1959, 336 p. ; pl. hors-texte). — Cette étude, importante et détaillée, qui utilise les archives de l'époque, est consacrée à l'un des principaux compositeurs de l'ancienne école musicale lié-

geoise, dont elle renouvelle la connaissance. Plusieurs pages, un peu rapides à notre gré, s'occupent des quatre célèbres opéras wallons de 1757-58, dus probablement à l'initiative de Hamal, qui en écrivit la musique.

L'auteur semble peu informé de l'histoire de ces pièces ; pour le texte des opéras, on renvoie uniquement à la vieille édition Bailleux-Capitaine (1854), sans mentionner l'édition savante que J. HAUST a procurée, en 1924, du *Voyèdje di Tchaufontaine*. — L'« erreur » énoncée, p. 76, au sujet de l'interprétation des « *Ypocondes* », est présentée de façon trop absolue : en réalité, l'opinion de M. FLORKIN qu'on invoque, est plus nuancée (1). — Un mot d'explication historique aurait dû accompagner, p. 162-4 ou p. 248-9, l'analyse des cantates wallonnes de 1763-1764 (2).

106. W. FÉLIX. *Henri Pétrez, baron d'Fleuru*. (El Bourdon d' Châlèrwè, 1959, p. 7-8 et 35-36 ; n^{os} de janv. et févr.). — Fin de l'étude signalée dans la bibliographie précédente sous le n^o 107.

107. WILLY CHAUFUREAU. *Franz Dewandelaer, sa vie et son œuvre*. (Ib., p. 167-168, 192-193, 227-228 et 251-252 ; n^{os} d'août à novembre).

La bibliographie finale renvoie par ex. à l'article de M. PIRON dans VW, 1953, sans citer le nom de l'auteur.

— Voir aussi n^o 4.

(1) On n'a pas signalé en son temps cet article de MARCEL FLORKIN, *Simon de Harlez, Molière des eaux de Spa* (Revue Médicale de Liège, 8, 1953, p. 152-170 ; repr. dans *Médecine et Médecins au Pays de Liège*, Univ. de Liège, Travaux du Séminaire d'Hist. de la Médecine ; volume 1 ; Liège, Vaillant-Carmanne ; 1954, p. 64-82) : l'auteur y commente *Lès-Ypocondes* en révélant, dans cet opéra liégeois de 1758, une satire de la thérapeutique du mouvement poussée à l'excès, « système médical auquel venaient, des quatre coins de l'Occident, se soumettre, à Spa, les riches victimes du mal du siècle, l'hypocondrie ».

(2) C. r. de MAURICE PIRON.

Régionalisme dialectal.

108. ERNEST NATALIS. *Les dialectes. Leur utilisation pédagogique.* (Extrait de « L'Onde wallonne », Bull. des Amis de Radio-Liège, nos 252 et 253, mars et avril 1959 ; édité en brochure par le Comité du wallon à l'école, Liège, 1959 ; 16 p.). — Réédition d'un article de 1955, dont nous avons dit les mérites. Certaines affirmations de la p. 6 auraient pu être nuancées : ainsi à propos du wallon « bien plus proche du latin populaire que le français » et sur les patois de France qui, contrairement au wallon, pourraient être du français imparfait.

109. MAURICE PIRON. *Le wallon dans l'enseignement normal.* Esquisse d'un programme. (EMW, 8, p. 381-383). — Programme d'un cours facultatif à créer dans les écoles normales de la Ville de Liège.

— Voir aussi nos 100, 101 et 102.

Folklore. Ethnographie.

110. *Commission Nationale Belge de Folklore. Section wallonne. Annuaire VII. 1954-1955. Rapports d'activité.* (77 p. in-8°, 1958 [paru en 1959]). — Rapports divers. Notons, p. 53-75 : *Questionnaire sur la Cartographie Folklorique* de M. le Professeur SIGURD ERIXON. Bibliographie de la Cartographie Folklorique et Linguistique intéressant le Wallonie. Rapport de M. ROGER PINON [sur ce sujet ; 1954].

Au répertoire d'études dialectologiques et folkloriques renfermant une ou des cartes ou faisant expressément référence à la géographie linguistique ou à un atlas linguistique, on pourrait naturellement proposer des additions : il y a aussi les anciennes cartes de la frontière linguistique, notamment celle de KURTH, pour lesquelles on

pouvait au moins renvoyer à l'examen qu'en fait le n° 20 (qui devait être cité avant le 19, lequel ne fait que le résumer ; de même le n° 18 devait précéder 17 qui le reproduit ; voir toutefois errata, EMW, 3, p. 415-416). On pouvait aussi citer diverses cartes phonétiques de l'Ardenne liégeoise dans les travaux de L. REMACLE, etc. Au n° 34, on dit à tort que la carte de BASTIN, *Les planètes...*, indique les « sous-régions » malmédiennes.

111. [Idem.] *Annuaire IX. 1956. Rapports d'activité.* (96 p. in-8°, 1959). — Rapports divers. Puis, p. 59-92 : Compte rendu par RENÉ MEURANT du *Comité d'Étude des Géants Processionnels dans le Nord de la France, la Belgique et les Pays-Bas*. Journées d'étude tenues à Mons du 25 au 27 mai 1956 (14 cartes) ; — p. 93-95 : ROGER PINON, *A propos de la définition du Cramignon* : mise au point.

P. 86 (carte du Hainaut) : Lessines figure seulement pour le XX^e s., alors qu'un dragon y est attesté en 1475 : « un grand dragon pour porter au tour de laditte procession » TH. LESNEUCQ, *Hist. de Lessines*, 2^e éd., 1906, p. 154 (1).

112. [Idem.] *Annuaire XI. 1957-1958. Rapports d'activité.* (138 p. in-8°, 1959 [paru en 1960]). — Signalons, p. 49-73, *Notice historique sur la Commission Nationale Belge de la Vieille Chanson Populaire*, par ROGER PINON ; — p. 75-88, *Folklore et Genre de vie*, par JOSEPH ROLAND ; — p. 89-96, *L'Incidence des Anciennes Divisions Politiques et Ecclésiastiques sur la localisation des traditions populaires*, par FÉLIX ROUSSEAU ; — p. 97-130, *Chevaux-jupon de Wallonie* (avec une figure et une carte), par RENÉ MEURANT, suivi d'une note tardive de R. PINON, p. 131-136. — De J. R., à retenir surtout le développement sur la crise du genre de vie traditionnel, amenée par les dissociations des communautés anciennes de villages. — F. R. insiste sur la légende des gnomes et des fées, montrant une certaine coïncidence avec les limites les plus anciennes pour

(1) Note de J. HERBILLON.

la Wallonie même, alors que les divisions politiques postérieures ne paraissent pas avoir exercé d'influence. — La communication de R. M. sur nos «chevaux¹-godin (ou godèt), plus ou moins anciens, forme une heureuse synthèse.

P. 127, à Nivelles, en 1929, on n'a pas, dit-on, reconstruit le cheval d'après l'enseigne signalée plus haut : pourquoi ne pas dire clairement que l'enquête n'a pas permis de corroborer les dires de P. COLLET (Vie et Campagne, 15-XII-1930), repris dans EMW, 8, p. 246? — P. 122, note, FORIR a déjà *Godin* « cheval de bois » : en fait sa notice *godin* renvoie à l'article «cheval», où on lit = *li dj'vâ* « *Godin* », cheval de bois pour les enfants. — L'auteur n'a malheureusement pas fait état d'une communication tardive que je lui avais faite sur un texte de M. THIRY, BSW, 4, p. 90 (en 1861), attestant *dj'vâ-godin* à Liège au sens premier. De plus, le curé DU VIVIER, dans *Nosse vi palàs* (1845), dit que l'église St-Pierre a fait place à des *dj'vâs-godin* ; or, une école d'équitation occupait ce qui restait des dépendances de la collégiale St-Pierre. — Voir encore (signalé par J. Herbillon) : « Au Cheval Godin », enseigne du XVII^e s. à Wavre (Wavriensia, 7, 1958, p. 59).

112bis. *Chansons populaires de l'ancien Hainaut*. Volume I A [et] Volume I B. Notes. Compilées par ROGER PINON, d'après les notes d'ALBERT LIBIEZ et de VALENTIN VAN HASSEL et des recherches personnelles, avec l'aide d'ARILLE CARLIER, FLORIBERT DEPRÊTRE, EMMANUEL LAURENT, MAURICE VAISIÈRE et de nombreuses autres personnes. Arrangées par ROGER PINON. (Ministère de l'Instruct. publ., Commission Roy. de Folklore ; Bruxelles, Schott frères, 1959 ; p. 1-101 et 103-216 ; in-8°, musiques). — Notes et compléments au fascicule I (plus début de II) publié par A. LIBIEZ. On améliore la toilette et le rigueur de la présentation, on multiplie les variantes et on enrichit la documentation (sauf pour le Centre et la région de Charleroi, pour lesquels on prévoit un chansonnier spécial), on ajoute des références, et aussi des considérations d'ordre fonctionnel ; en sous-ordre, on tente un classement plus rationnel.

L'introduction fournit aussi des renseignements sur les enquêtes de LIBIEZ et sur le folklore musical borain. Signalons qu'il s'agit des chansons historiques (dont *Les trois Borègn*), des chansons locales (dont *Ël Doudou*), des chansons religieuses (y compris celles de la St-Nicolas), des chansons de circonstances : du berceau à la tombe, chansons des fêtes familiales, de table et chansons bachiques, continuées dans le 2^e volume par les chansons de fêtes saisonnières (dont les chansons de quêtes folkloriques), de fêtes calendaires (y compris les airs de carnaval surtout binchois), de ducaces et de rites agraires (y compris les incantations aux insectes et oiseaux). Une fois de plus, R. PINON aura bien mérité de notre folklore.

112ter. *Chansons populaires de l'ancien Hainaut*. Recueil-lies par ALBERT LIBIEZ. Volume II. Deuxième édition corrigée. (Ministère de l'Instruct. publ., Commission de la Vieille Chanson Populaire ; Bruxelles, Schott frères, 1959 ; p. 89-179, plus 3 p. in-fine ; in-8°, musiques). — Nouvelle édition du tome paru en 1941, avec seulement correction des fautes d'impression et régularisation de l'orthographe [par les soins de ROGER PINON].

113. LUCIEN GERSCHEL. *Autour des comptes à crédit ou « al longue crôye »*. (EMW, 8, p. 265-289, 4 illustr. ; n^{os} 93-96, 1959), suivi d'*Additions* d'É. L[EGROS] (p. 289-292). — Très intéressantes notes comparatives de notre confrère français, montrant toute l'importance des articles de M. PONTNIR dans les EMW à ce propos ; l'auteur essaye aussi de préciser la valeur de nos expressions wallonnes concernant ce mode ancien de calcul et de compte commercial. — Nos additions concernent la Wallonie et aussi la Flandre.

Nous aurions pu renvoyer encore à L. BANNEUX, « *Spots* » ardennais : *i marqve avou oune fortchète, i marqve al longue croye*

(Bastogne) « il marque avec une fourchette, avec un long bâton de craie » (une fourchette à 4 dents ! il inscrit 4 fois la même dépense), dit d'un cafetier ou commerçant majorant la dépense d'un mauvais payeur (La Défense wallonne, 22-III-1931). — J. Herbillon me rappelle d'autre part « *crioyes d'argent* » (dettes) en 1493, à Bouvignes (BTD, 31, p. 170). — [Voir aussi le P.-S.]

114. ÉLISÉE LEGROS. *La fièvre lente des enfants*. (Ib., p. 293-380, 6 photos et 4 cartes). — Essai de synthèse tant linguistique que folklorique, d'après les enquêtes du Musée, celles de l'ALW et les publications antérieures ; les faits folkloriques concernent les pratiques religieuses ou magiques comme la médecine populaire. L'auteur montre que le sens pris chez nous par le nom de cette maladie est presque exclusivement limité à la région strictement wallonne, plus le voisinage germanique au nord-est. En fin d'article, quelques données sur les invocations de saints pour les fièvres en général, dans la partie ouest de la Belgique romane.

115. ROGER PINON. *Quand on redore le coq de l'église*. (Ib., p. 383-390, une photo). — Surtout d'après des coupures de presse.

116. ÉLISÉE LEGROS. *Les recherches de folklore wallon. L'époque des pré-folkloristes*. (VW, 33, p. 227-261, 3 portraits ; 4^e trimestre 1959). — Essai de synthèse sur les recherches concernant le folklore wallon jusqu'à peu avant 1890. Insiste surtout sur AD. BORGNET, F. LIEBRECHT et AUG. HOCK, mais s'efforce de ne négliger aucun courant important et aucune région ; en passant, on signale souvent ce qu'il faut retenir des questions évoquées et on renvoie en note aux derniers états de ces questions.

Parmi les archéologues qui ont recueilli des légendes en marge de leurs excursions sur le terrain, j'aurais dû citer le Namurois A. BEQUET. — P. 259, l. 23, remplacer « un Breton » par « un celtiste ».

117. ÉLISÉE LEGROS. *Rendez-nous notre petit saint Georges!* (Ib., p. 42-44 ; 1^{er} trimestre 1959). — Sur les troubles, à Liège, au XVIII^e siècle, lors du passage de la procession de la Translation de St-Lambert, devant l'église St-Georges. — Cf. ÉTIENNE HÉLIN, *Le dilemme : dévotion ou réjouissance (Note sur les processions liégeoises)* (ib., p. 122-124 ; 2^e trim. 1959).

118. CHARLES BURY. *Les enseignes de la province de Liège.* (Bull. Soc. Roy. Le Vieux-Liège, t. 5, p. 403-419, 40 illustr. ; n^o 126[-7], oct.-déc. 1959). — Outre une addition pour Liège (cf. bibliogr. précédente, n^o 113), signale des enseignes sculptées subsistant dans 22 autres communes de la province.

119. Abbé J. BOULANGER. *Les « Gaudins » de Limerlé.* (Ardenne et Famenne, 2, p. 40 ; n^o 1 de 1959). — Blason populaire. L'auteur nous apprend que J. HAUST aurait écrit « que le wallon de Limerlé [qu'il n'avait pas étudié spécialement] était le plus archaïque de tous les dialectes wallons » [!].

120. A. GEUBEL. *Pierres païennes lapidées.* (Ib., p. 73-74 ; n^o 2 de 1959). — A propos de la « Tête de Fer » de Jehonville (sur laquelle on verra encore la p. 78, ib.). — Voir compléments de J. BR[EUER], ib., p. 117-119 (n^o 3 de 1959).

121. M. PIGNOLET. *Les « veillées au tabac ».* (Ib., p. 89-90). — Sur les veillées où l'on effeuille le tabac.

122. MARCEL BOURGUIGNON. *Une controverse folklorique.* Le soudage à Neufchâteau en 1830. (Institut archéol. du Luxembourg, Arlon, Bull. trim., 35, p. 93-106 ; 3^e trim. 1959). — Comme on voulait interdire la coutume du « soudage¹ ou proclamation de prétendues fiançailles lors du

grand feu, le bourgmestre en prend la défense. M. B. publie l'intéressante correspondance échangée à ce propos.

123. CH. CLOCHERIEUX. *Le tirage au sort*. (L'Écho des Frontières, journal de Chimay, 26, nos 25 à 29, 19-VI à 24-VIII-1959, figures). — Coutumes locales, chansons. A retenir particulièrement les pratiques préventives : visite à des chapelles (parfois avec chèvre portée dans une hotte ; si elle bêle, c'est un mauvais présage), statues de saints ligotées, faire tourner la clé ; paroles magiques (1).

124. ROBERT DASCOTTE. *Organisation des quêtes par les enfants*. (El Mouchon d'Aunia, 47^e année, p. 207 ; nov. 1959). — A Rosseignies (Obaix) : St-Grégoire et Pâques.

125. RENÉ P. HASQUIN et SERGE MAYENCE. *Salves sambriennes*. Préface d'A. HAULOT. Avant-propos d'ALEXANDRE ANDRÉ. (Imprim. de Charleroi, 1959 ; 212 p. in-8^o, nombreuses photos h.-t.). — Sous les auspices des hautes autorités touristiques, reportage et compilation, avec amplifications journalistiques, à propos des « marches » militaires.

126. MONIQUE GIERTS. *A propos d'une statue de sainte Gertrude*. (Le Folklore brabançon, 1959, p. 515-533 ; photos ; n^o 144, décembre). — A propos d'une statue d'Etterbeek, étudie notamment la présence de rongeurs sur les statues de la sainte de Nivelles.

127. PIERRE DE LATTRE S. J. Histoire médicale du pays d'Enghien. *Remèdes anciens contre le choléra et le cancer employés autrefois à l'Hôpital Saint-Nicolas d'Enghien*. (Annales Cercle Archéol. Enghien, 11, p. 241-248 ; 3^e et 4^e fasc., 1959). — Copie de papiers du milieu du XIX^e s.

(1) C. r. de J. HERBILLON.

128. JEAN GODET. *Les Cavaliers de Saint-Sauveur à Petit-Enghien*. (Ib., p. 316-318). — Forment l'avant-garde des processions : « grand tour » et « petit tour ».

129. ROGER PINON. *Le problème de l'originalité du folklore wallon*. (La Nouvelle Revue Wallonne, 11, p. 119-130 ; n° 3, juillet-sept. 1959). — Examen des méthodes qu'on pourrait appliquer pour déterminer cette originalité, si l'équipe des folkloristes wallons était mieux encouragée dans ses efforts.

130. FRITZ KRÜGER. *El mobiliar popular en los paisés romanicos. B.* (Universidad Nacional de Cuyo, Anales del Instituto de Lingüística, 7, 1959 [achevé d'imprimer : 1960], 225 p., 28 dessins, 9 photos). — Partie consacrée aux sièges d'une étude ethnographico-linguistique sur le mobilier en général (avec comparaisons en dehors de la Romania). Notons : p. 15, w. *blo* (「bloc」) « billot » ; p. 20, 28 et 55, *hame* ; p. 39, *gade* « chevalet » ; p. 42, note, *passèt, -ète* ; p. 100, *banc* 「de cuisine」 ; p. 145-6, *selle* ; p. 173-4, *pic. kado* « esp. de fauteuil », rapproché du w. *gadot, cado* [plutôt *cadô*] ; p. 171 et 175, (*grande*) *tchèyère* ou *fôteûy* [graphie rectifiée].

P. 28, le *hame* de La Gleize auquel on renvoie n'est pas un escabeau, mais un banc (cf. REMACLE, *Parler...*, p. 96 ; ainsi que *DFL*, v° « banc »). — P. 39, la *gade* « tabouret pour traire » de La Gleize est, d'après REMACLE, p. 111, une « bobine sur laquelle ont été enroulés des barbelés », donc un concurrent moderne de l'escabeau, *hame*, ancien.

131. MAURICE FRÈRE. *Enkele beschouwingen betreffende het oneigenlijke vrijweiderecht in Limburg*, met een taalkundige nota van A. STEVENS. (Het oude Land van Loon, 14, 1959, p. 285-303, une illustr. [du Musée Vie W.]). — Intéressant pour la survivance récente en Limbourg, notamment dans des points voisins de la Wallonie, du droit

de vaine pâture improprement dit (sur les prairies naturelles, non clôturées, appartenant aux particuliers ou à la communauté, à distinguer de la vaine pâture proprement dite, exercée sur les terres des particuliers pendant la croissance de la récolte). Le terme *herde* n'a subsisté qu'à Koninksem, sous une forme *gjæöt* (proprement : « herdier ») (1).

— Voir aussi nos 11 à 86 (passim), 87, 91-96, 99, 132, 134, 154-156, 163, 197, 203.

Toponymie.

132. JULES HERBILLON. *Toponymes hesbignons (D)*. (BTD, 33, p. 25-40). — Mises au point et discussions concernant notamment *Dabor* ; *Dagbiermont* ; *Dalle(s)* ; *Darion* ; *Daripette* ; *Darnau* (et *Orneau*, *Onoz*) ; *demenchepreit* et les représentants non encore signalés en toponymie de *d o m i n i c u m*, -a ; *Dhuy* ; *Dierin Patar* ; *Dieu-le-garde* ; *Dolhain-champs* ; *Dommartin*, *Dompierre* et *Donceel* ; *Dongelberg* ; *Douy* ; *Dreye*.

P. 39, *Haut-Douy*, w. *haut-douwi* : ou à *haut-douyl*, d'après A. TILKIN, *Li famille Tassin*, p. 13, etc.

133. JULES HERBILLON. *Le nom de l'Ardenne*. (DBR, 16, p. 145-148 ; n° 2 de 1959). — Résumé de l'exposé de WEISGERBER sur ce nom qui peut s'expliquer par le celtique, plus deux considérations, dont l'une porte sur la forme dialectale, appuyant peut-être un passage de *-enna* à *-inna* ; in fine, remarque sur *Famenne*.

134. JULES HERBILLON. *Les herbattes ou franchises foires dans le Namurois et le Brabant*. (VW, 33, p. 36-42 ; 1^{er} trimestre 1959). — Mise au point importante concernant

(1) C. r. de J. HERBILLON.

l'étymologie et l'application de ce toponyme de Namur, devenu le nom d'une foire ayant rayonné dans le Namurois et le Brabant wallon pour désigner des foires, redevenant parfois toponyme, ou prenant le sens de « fête, endroit bruyant, vacarme ».

135. JULES HERBILLON. *Le nom de l'Âzon, source et ruisseau à Buzenol.* (Le Pays gm., 20, p. 48-53, carte). — L'Âzon (ou plutôt ici le Lâzon, Lâzan), du type *alisonne à interpréter par « rivière des aunes » (d'après les noms communs rattachés à *alisa) ou par « rivière claire » (d'après un sens du thème *alis-*).

136. EUGÈNE NEMERY. *A propos du nom de la Famenne.* (Ardenne et Famenne, 2, p. 161-165 ; n° 4 de 1959). — Contre V. TOURNEUR (cf. bibliogr. pour 1958, n° 144), l'auteur maintient que *Famenne*, dès ses premières citations, a désigné une région boisée, sans s'appliquer à une division civile propre ; c'est « la partie d'Ardenne comprise dans le grand pagus du Condroz » ; le ruisseau de Falmagne et Falmignoul n'a pu lui donner son nom ; les rapports avec un doublet éventuel *Falmagne* restent à élucider.

137. G. REMACLE. « *Le Glain* » et non « *la Salm* ». (Ardenne et Famenne, 2, p. 136-137 ; n° 3 de 1959). — L'instituteur LEPAGE, auteur d'une notice des *Communes luxemb.* de TANDEL, serait responsable de la substitution de *Salm* à *Glain* [ce qui est peu vraisemblable — les vieillards dans ce cas devraient avoir conservé le nom ancien — et d'ailleurs en contradiction avec les faits].

Voir à ce propos ma mise au point, VW, 34, p. 283-286 (4^e trim. 1960).

138. F. R[OBERT]. *La Magne (?) affluent de la Vesdre.* (Bull. Soc. Roy. Le Vieux-Liège, t. 5, p. 426 ; n° 126[-7],

oct.-déc. 1959). — Nom officiel de rivière issu par découpage de *Soumagne*.

139. JEAN DE WALQUE. *Autour du Bovel. Excursion toponymique et historique.* (Hautes Fagnes, 25, p. 25-36, 81-98 et 174-189 ; n^{os} 1 à 3 de 1959). — Recherches méritantes concernant surtout la toponymie germanique d'une portion des Hautes Fagnes, mais aussi étymologies aventureuses. Table des l.-d. cités.

P. 38, *Clefay* [= *Cléfaye*], à Robertville, déformation attribuée à la carte prussienne, alors qu'il s'agit de la forme wallonne, qu'il ne faut pas redresser en « Claire Faye » ; — p. 90-91, « Kal(te)-bor(n) » expliqué par un hydronyme celtique **kal*, et, p. 91-92, « Haard » par le celt. **ard* ! (1).

140. JEAN DE WALQUE. *Un passant, un chemin disparus.* (Ib., p. 190-201, une carte h.-t. ; n^o 3 de 1959). — A Francorchamps. En hors-texte, carte de la voirie ancienne et moderne convergeant vers Hockai (avec toponymes) (1).

141. TH. BRULARD. *La valeur géographique de nos lieux-dits.* (Bull. Soc. Belge Études géograph., 28, p. 69-82, une carte ; n^o 1 de 1959). — L'auteur veut montrer que la toponymie, spécialement l'étude des lieux-dits, doit occuper une place importante parmi les disciplines auxiliaires de la géographie. C'est ainsi qu'il cite les noms de rivières sèches, de bois et de défrichements de la Hesbaye liégeoise comme révélateurs d'un état des lieux qui a duré plus longtemps que certains géologues et géographes ne l'admettaient. Malheureusement l'utilisation des travaux toponymiques reste ici un peu superficielle et on adopte même, à l'égard de la révision de l'orthographe des lieux-dits, des positions peu compatibles avec l'intérêt porté à la signification réelle des toponymes.

Relevons les notations peu exactes : *rina* [= *rin.nâ*, *rēnā*], *sahon*

(1) C. r. de J. HERBILLON.

et *roye* (p. 78), l'interprétation de *quarreaux* par la forme du champ (p. 77), *Petit-Hier* pour *Petit-Thier* attribué sans preuves (après FELLER) à « quelque agent flamand » (p. 73), *Saives* [= *Saive*] rattaché à *ster*, et *Oreye* rappelant un bois (p. 80, note). — L'exposé sur la transcription des noms de lieux dans le parler français des maîtres, en traduisant tout ce qui avait une signification (dès le moyen âge), simplifie un état bien plus complexe, et il faudrait citer autre chose que des erreurs grossières plus ou moins récentes (p. 70-71). — Quant à l'enquête pour l'établissement de la carte de la Hesbaye liégeoise, elle est par trop sommaire, le toponyme *tier* étant de plus rapporté — à tort — au boisement [à cette question, a été consacré un mémoire inédit de l'Université de Bruxelles, 1948-49 : *Recherches sur les bois de la Hesbaye liégeoise*, avec carte, par MARIE-PAULE HERBILLON].

A la réforme de l'orthographe des lieux-dits de la carte militaire, l'auteur objecte (p. 82) l'anomalie qu'il y a à corriger *thier* en *tier*, alors qu'on doit respecter *Petit-Thier*, nom de commune. Mais la normalisation, souhaitable et souhaitée, serait impossible s'il fallait tenir compte de tout ce qui, çà et là, est attesté dans un nom officiel, fixé par la loi (ce qui ne veut pas dire non défectueux). Ailleurs l'auteur, après nous avoir dit que : « En définitive, c'est aux toponymistes qu'il faut s'adresser pour corriger les innombrables cacographies » (p. 73), ajoute aussitôt : « Cependant les décisions de la commission de toponymie et dialectologie ne sont généralement pas adaptées aux réalités géographiques. En effet, toute réforme doit garder un souci de compréhension générale, c'est-à-dire rester accessible à la masse des lecteurs et non aux seuls gens d'une région et aux toponymistes ». Et de citer « '*Béleu*' (boulaie) » [l'équation n'est pas si évidente] dont on n'aurait pas dû corriger la « mauvaise traduction » (reconnue pour telle) « *Beauloups* ». Pour nous, pareille méprise ne pourrait être conservée que si l'authentique et normal *béleû* du wallon avait disparu ou n'était plus connu que comme archaïsme ; ce n'est pas le cas. Mais pourquoi conseiller le recours aux toponymistes, si l'on pense que leurs conseils sont « généralement » inadaptés ? Sur les méthodes de ceux-ci et sur leur position concernant la question délicate et complexe des toponymes dialectaux à transposer ou non, voir DBR, 16, p. 82-86 (1).

(1) C. r. de J. H. et É. L.

142. JULES HERBILLON et collaborateurs. *Toponymie de la Hesbaye liégeoise*. Tome deuxième. (P. 793-808; 1959). — Comprend sous « XIII. Toponymie de Crisnée » un « Appendice » concernant l'épigraphie locale, dû à J. H. et à l'abbé ERNEST FRÉSON; puis, sous « XIV. Toponymie de Thys », le début de la notice consacrée à cette commune [W 15].

143. J. H[ERBILLON], DBR, 16, p. 63-64, discute les points de vue développés par M^{me} KILEN-TILMAN dans l'article signalé ici l'an dernier sous le n^o 155.

144. Abbé GEORGES MAHY. *Histoire du village et de la paroisse de Fize-Fontaine*. 2^e fascicule. (Fize-Fontaine, chez l'auteur, 1959; p. 49 à 168, in-8^o, carte toponymique et illustrations h.-t.). — Suite du travail signalé l'an dernier. P. 51-91, précédé d'un chaleureux hommage, bien mérité, à JULES HERBILLON, voici le chapitre « Toponymie », suivant un ordre topographique assez compliqué, avec, p. 80 et sv., une série de « lieux-dits » non classés précédemment, puis des « sentiers et ruelles, tièges, prés, cortils, bois, buissons, terres, bonniers, maisons, autels » (sans références); p. 84 et sv., les chemins. L'auteur distingue par l'italique les formes wallonnes; sauf pour les exceptions signalées ci-dessus, il fournit les références des formes anciennes; ayant consulté J. Herbillon, il indique ses réponses, sous son nom; un index sera indispensable. — P. 91-168: seigneur, domaine des *de Cerf*, avouerie (d'Amay), cour de justice, répartition des terres. Œuvre très méritante.

P. 63, campagne de *Habièvá*: mieux *hábièvá* (noté par É. L.) conforme aux formes anciennes; è *sèli*: cf. *sèli* sur la carte; — p. 69, n. 5: lire: A. C. Huy, Petit Terrier [des Grands Malades], a^o 1322; cf. p. 73, n. 5, mais daté de 1332 à la p. 70; — p. 79, a *Djorigò*: ou *djòrigò* (noté par É. L.); aux formes wallonnes, joindre sans doute: 1331 « sur *jurjou* », p. 56, n. 7; — p. 90: *Pèrimont*: noté *pèrémont* (avec -i/é- bref intermédiaire); **valeu*,

lire **valeû* ; — p. 155 : « Guillaume Gaxhier [lire *Gaphier?*] ou Gaiffier » (1).

144bis. Revenons sur le n° 149 de la bibliographie précédente : RAYMOND TIRIONS, *Toponymie de la commune de Stave*, pour corriger ou préciser quelques indications à propos de ce travail méritant, où l'on regrettera surtout (avec l'absence de toute carte) un emploi imparfait de l'orthographe wallonne. (Paru aussi en t.-à-p. de 19 p, avec remerciements à J. Herbillon sur la couverture).

Dans notre c. r. de l'an dernier, il faut supprimer « à suivre ». Quant aux graphies signalées (*môrlèr's, éwies*), on les trouve p. 3, mais, aux notices mêmes, on lit, p. 44, *éwies* (et le w. *èw* pour *èu[e]* « eau »), et, p. 48, *môrlières* (mais *môrlères*, p. 34) ; cf. passim *bruwères, calvère, dowère, minères, ôsèrs, tchènerè*, à lire : *-ère(s)*.

Notons de plus : P. 33, on renvoie pour *boucô* à PIRSOUL pour un sens « sorte d'alcôve » ; je ne trouve pas le mot dans ce dictionnaire à sa place alphabétique, mais on a signalé précisément pour Stave *boucau* « sorte d'armoire qui surplombe un escalier de cave pour y placer les provisions au frais ». — P. 37, *côrti* pour *corti* à Stave ; cf. plus haut *côrnèl'* (de même, p. 54, mais *cornèl'*, p. 36 et 51). — P. 45, « *karendial* », déjà cité sous *barondia*.

145. Abbé LOUIS DARDENNE. *Étude historique sur les lieux-dits de la commune de Chimay*. (L'Écho des Frontières, journal de Chimay, n° du 13-VI-1958 et n°s suivants). — Déclare compléter la toponymie de Chimay par DONY et BAYOT (BSW, 59) et en redresser quelques identifications. Dans le n° 31, liste des anciennes enseignes (2).

146. C. r. par R. S[INDOU], Rev. Intern. d'Onomast., 11, 1959, p. 75, de : M. BOLOGNE, *Les noms des villes et villages de Wallonie* (3 numéros) : observations sur *Cherain, Chimay* (dérivé de **cyma* « lisière »), *Chooz, Couvin* (de **confinium*).

(1) Notes de J. H. et É. L.

(2) C. r. de J. HERBILLON.

147. Dans : R. SCHMITTEIN, *Les noms de rivières du territoire de Belfort* (Rev. Intern. d'Onomast., 11, 1959), notons, p. 269, la discussion sur *Lauw*, fr. *Lovaige* [= *Lo-waige*], qui ne serait pas germanique, mais celtique : *lutavo* [accentué sur *u*? Comment expliquer les formes du type *Lude*?] (1).

148. P. BONENFANT. *Aux origines de Malines*. (Dancwerc. Opstellen aangeboden aan Prof. Dr. D. Th. Enklaar ; Groningen, 1959 ; p. 96-108). — Les mentions de 870 « *Maalinas* », 911-915 « *Mastinas* » se rapportent à *Malines*, non à *Malonne* (comme le proposent J. DHONDT, M. GYSSELING — cf. *BTD*, 21, p. 207, n. 1 — et J. VERBEEMEN) (1).

149. A. CARNOY. *Lis en Bies*. (Mededelingen v. de Vereniging v. Naamkunde te Leuven..., 35, p. 129-137 ; n° 4 de 1959). — Les noms flamands du roseau, du jonc, etc., avec leurs correspondants en Wallonie ; l'auteur reprend des propositions toponymiques, déjà souvent discutables, de son Dictionnaire et y ajoute des mentions plus douteuses encore.

Ainsi, p. 131, pour *liska/luska*, voici en plus : *Louheau* [w. *louhâ*] à Cornesse, *Lohay* à Angleur [« sart Lohay », avec nom de famille], *Lohivâ* à Villers-le-Peuplier [clairement *Lohier-val*] ; pour *Luxe* (Fontaine-l'Évêque), cf. *BTD*, 9, p. 98 : *cinse du lus'* ; — p. 133, *Dodion*, à Seraing-le-Château [inexistant, ni au cadastre, ni dans la toponymie ancienne] ; — p. 134, pour *bies*, également en plus : *Bizonzon* à Gesves [sans doute contenant *Sozon*, ancien nom des Fonds-de-Gesves], *Bistain* à Cherain [pour *GAMILLSCHEG*, *Germ. Siedlung*, p. 114, formation en *-stein*], *Bizory* à Wardin [w. *b'jôri* ; dans le Dictionn. de l'auteur, c'était le *ri* de *Bison*] ; — p. 135, *Ropaix* à Dour, rattaché à *ros(eau)* [était « *Robehaye* » en 1245 : R. RICHE, ... *Vieux Blaugies*, 1957, p. 34] (1).

150. A. CARNOY. *Le peuplier en linguistique et en topo-*

(1) C. r. de J. HERBILLON.

nymie. (Revue Intern. d'Onomastique, 11, p. 81-91 ; n° 2 de 1959). — Sur le peuplier et le tremble.

P. 85, encore le prétendu *tról* « troène » wallon ; — puis l'explication de *trimblène* « trèfle » est remise en cause : le trèfle ne tremblerait pas plus que les autres plantes herbacées (la simple observation d'un champ de trèfle convainc du contraire ; voyez aussi le nm. *triyanele* ; pour le -b-, cf. *Trembleur* [w. *trimbleú*], p. 87). — P. 87, pour la « curieuse forme », *triyane* à Cerfontaine, comparer *triyaner* « trembler ». — *Passim*, fautes de reproduction : p. 87, 1138 *Tranlel* pour *Translel* ; p. 88, *Lebeau* pour *L'Abéau* ; *Plopé* à Liers pour 'ruelle' *plopé* à Voroux-lez-Liers ; p. 89, *Popelaar* à Freloux, « forme néerlandaise d'un *Plopeau* wallon », avec renvoi à HERBILLON, qui n'a rien dit de tel (terme flamand emprunté) (1).

151. A. CARNOY. *Koren en Gras*. (BTD, 33, p. 125-140). — Noms des céréales et graminées en germanique et en français, avec étymologies (dont *escourgeon* de *zode-koren* « blé en herbe », p. 133 [?]) et emplois toponymiques.

P. 134, n. 1 : *Haverie*, à Stoumont [pour *havéru*] ; *Havrenne* à Hamoir [pour Humain] et Vinalmont [coquille de GUYOT, env. 1900, pour *Hadrenne* ; déjà corrigée dans l'édition de 1913] ; — n. 2 : *Avennes* [W 61] : « Avainnes » XIII^e s. [pour XVI^e] (sur Avennes, cf. maintenant M. GYSSELING, RbPhH, 35, p. 854) ; — p. 136, n. 1 : *Herbières*, à Rance [pour : les *herbies*, aux *herbis*] ; *Herboimont*, à Amberloup [lire Herbaimont, w. *hèrbémont*] ; *Herbémont*, à Pellaines [inconnu] ; *Herbriemont*, à Chevron [coquille de GUYOT, env. 1900, corrigée en *Herbiemont* en 1913, doublet fautif de *Habièmont*, w. *hâbièmont*] (1).

152. M. GYSSELING. *De oudste plaatsnamen in Holland en Utrecht*. (Studies over de oudste pl. v. H. en Ut., Bijdragen en Mededel. der Naamkunde-Commissie v. de Koninkl. Nederl. Akademie v. Wetenschappen te Amsterdam, XVII, p. 1-12 ; 1959). — Nous concerne par les rapprochements avec la Wallonie et le Nord de la France, pour la toponymie

(1) C. r. de J. H. et É. L.

des derniers siècles avant et des premiers siècles après J.- Chr.

Notons : au sud, maintien de *p* et *k* (dans *Péronne*, *Canche*, ...) prouvant un substrat non celtique ; désinence *-ja*, caractéristique essentielle des toponymes de cette époque (suff. locatif se rencontrant avec le collectif germ. *-ja*) ; combinaison fréquente avec un autre élément : *-apō* (d'où nos *-ave*, *-effe* ? ; nos *Gedinne*, *Jodion* renferment le thème du plus ancien type en *-apō* : *Gelduba* chez Tacite) ; suffixes hydronymiques européens *-arō*, *-anō* (d'où notre *Flône*) ; hydronymes avec datif plur. germ. *-um* (*Vemena* > *Wamme*, comp. **Wiminum* ; *Lesdain*, de *Lusidin-ja* ; *Houdain*, de *Husidin-ja*) ; toponymes en *-an*, *-on* dérivés de noms de rivières (*Fouron*, etc.) ; ... ; *-akja-*, avec assibilation en pays roman et dans une large bande au nord de la frontière linguistique : *Duras*, *Ronse* [Renaix], etc. ; au nord de la Gaule, suffixe simple *-ak*, *-ik*, *-uk* : *Leudicum* Liège, *Namucum* Namur, *Bagacum* Bavay ; *-ingja* et *-ingum*, qui seront surtout productifs au haut moyen âge ; les noms gallo-romains (importés), ainsi ceux en *-acum*, viennent se superposer à cette couche dans la 2^e partie de la période envisagée. L'auteur met ainsi l'accent sur une toponymie prélatine, mais non celtique, qui pourrait, semble-t-il, être expliquée par des éléments indigènes combinés avec des éléments germaniques (1).

— Voir aussi nos 2, 10, 11 à 86 (spécialement 34, 49, 54, 78), 94, 118, 154, 161, 162, 164, 188, 189, 198, 199.

Anthroponymie.

153. JULES HERBILLON. *Un nouveau traité sur les noms de famille belges*. Suite : *G-* à *Geh-*. (Bull. ... Le Vieux-Liège, 5, p. 373-378 ; n° 125, avril-juin 1959). — Continuation de l'examen du dictionnaire de CARNOY, avec compléments. Notons, en addition aux listes précédentes, *Boxus*, de **Boscus*, latinisation de *Bosquet*. De plus, justification de

(1) C. r. de J. H. et É. L.

la méthode à propos des remarques de R. SINDOU, *Rev. intern. d'Onomast.*, 10, p. 153-4.

Pour *Gengou(x)* (sous *Gangolf*), noter la fréquence près de Vielsalm, qui a pour patron s^t Gengoux, w. *djingou* (dans le nom du saint et le nom de famille).

154. JULES HERBILLON. *Le nom de saint Syr, à Nivelles.* (DBR, 16, p. 45-51 ; n° 1 de 1959). — Anciennement « s^t Soere » ou « Soire » ; l'examen phonétique confirme l'explication par un saint *Syrus*.

155. JULES HERBILLON. *Prénoms curieux de Wallonie, de Picardie et de Normandie.* (*Revue Intern. d'Onomast.*, 11, p. 149-152 ; n° 2 de 1959). — Compléments aux articles de la même revue en 1958. La recherche « paraît s'orienter vers un centre de diffusion qui, à première vue, ne peut guère être que la région parisienne ».

P. 149, n. 1 : « cette famille maternelle habitait Erneuville » ; lire : le père de famille, qui choisit ces prénoms, provenait d'Erneuville.

156. JULES HERBILLON. *Philouquet et l'origine provençale de Goderan, fondateur de l'abbaye liégeoise de Saint-Gilles.* (VW, 33, p. 202-212, une reproduction ; n° 3 de 1959). — Reprend, corrige et développe une note du Vieux-Liège en 1937, concernant le nom de ce bouffon, et aussi la fondation de Saint-Gilles : le surnom de *Philouquet* pourrait s'être introduit avec Goderan, jongleur provençal, mais « l'hypothèse n'est pas sans hardiesse ».

157. JULES HERBILLON et JOSEPH LESIRE. *I n'est nin d' Glons, s'i n'est Honhon.* (VW, 33 p. 262-264 ; n° 4 de 1959). — Étudient le nom de famille *Honhon*, dont la diffusion à Glons est passée en proverbe.

158. PAUL DE ZUTTERE. *Variations graphiques d'un nom de famille curieux : Suffrongelle.* (4 p. extraites de : *L'Inter-*

médiaire des Généalogistes, n° 80, mars 1959). — Ne détermine pas l'origine du nom étudié en 1953 par A. VINCENT, mais montre que la succession des altérations plus ou moins récentes (jusqu'en plein XIX^e siècle) est à revoir d'après les documents.

159. PAUL DE ZUTTERE. *Genealogische schets van het geslacht O*. (21 p. extraites de : De Middelaar tussen de Genealogische Navorsers / L'Interméd. des Généal., nos 82 et 83, juillet et sept. 1959). — Sur l'énigmatique nom de famille *O* attesté sans variante depuis 1615 en Flandre, et représenté aujourd'hui en Brabant wallon, en Hainaut et dans le nord de la France (1).

160. L. LEFÈVRE. *La famille Antoine de Wicourt*. (Institut archéol. du Luxembourg, Arlon, Bull. trim., 35, p. 3-63, plus une page d'errata, tableau h.-t. ; 1959, n° 1). — P. 55-59, lexique ; p. 59, table onomastique.

P. 9-11, famille *Hau(l)vot*, devenant *Habotte* par la suite. — P. 17 : *Anthoine le Mercenier de Sommerain* épousant la fille de *Jaco de Wicourt*, devenant *Anthoine Jacob de Wicourt*, son fils s'appelant *Jehan Anthoine de Wicourt* (rarement *Jehan de Wicourt*), d'où une famille *Antoine*.

161. R. SCHMITTLEIN. *A propos de Felon*. (Rev. Intern. d'Onomast., 11, p. 266 ; n° 4 de 1959). — Addition à une note du n° 2, p. 116, sur *L'Anthroponyme Falon*, due au même auteur ; signale *Felon* actuellement à Huy ; il est permis de douter de l'identité de *Felon* et *Fallon*, le premier représentant le germanique *Vallo* et le second peut-être un prototype **falū* « fauve ».

A Huy, le nom peut représenter *Failon* (w. *fêlon*), toponyme de Barvaux-Condroz (1).

(1) C. r. de J. HERBILLON.

162. JOZEF VAN OVERSTRAETEN. *Wat betekent mijn familienaam?* (De Toerist, 38, 1959, passim). — Voir nos bibliographies précédentes.

Citons, à titre d'exemples, *Chabeau*, fréquent en Wallonie, expliqué par l'anc. occitan *cabal*, dérivé de *cap* « tête », glose reprise à DAUZAT [qui précise pourtant dans ce cas la localisation des termes traités], avec la concession que le sens est peut-être celui de *Chabot* [dont l'origine pose tout un problème : FEW, 2, p. 346, n. 5]; — *Chansay* (pour lequel, dit-on, le w. *tchâcé* « paume de la main » a peu de chance), sans renvoi à l'anc. fr. *canchel* « grille, clôture » (cf. *Chancel*, -sel chez DAUZAT); — *Charès* (Verviers), avec 4 explications, mais sans rapprochement avec *Caris*, *Kairis* (= *Macarius*; cf. à Welkenraedt : *Kairis*, *Keres*, *Kerres*); — *Chassard*, -t, expliqué par *calvus sartus* (comme dans CARNOY, Dict. topon.) malgré le w. *tchêssô* et les formes anciennes : 1289 « *Kessart* » à St-Amand-lez-Fleurus (BROUWERS, *Cens et rentes Namur*, 1, p. 36), 1542 « *Cessart* » (BERLIÈRE, *Recherches hist. Gosselies*, 2, p. 169) (1).

— Voir aussi nos 11 à 86 (spécialement 31, 51, 60, 68), 91-93, 95, 119, 132 à 152 (passim), 188.

Dialectologie en général.

163. GEORGES DUCARME. *Aperçu sur notre wallon régional.* (Publicat. de la Soc. d'Hist. Régionale de Rance, 1957-58, p. 95-122; 1958). — Wallon de Rance [Th 62]. A retenir : 33 « locutions ou dictons wallons provenant d'anciens usages folkloriques désuets ou de métiers disparus » [définition trop restrictive], plus *lari*, p. 100-104; — la randonnée de *Poté* et *Fréjé* (ou *Pauquette* et *Pauquet*), p. 106-109; — une vingtaine de fables wallonnes, versifiées par l'auteur, p. 109-122.

On se méfiera de certaines explications : ainsi p. 102, « un petit *mantin* » farceur malicieux, malin astucieux » [=fr. *mâtin*], rap-

(1) C. r. de J. HERBILLON.

proché du w.-ard. *massoté* « gnome » ; p. 104, *lari* compris « pièce de débarras en désordre » [= rouchi *lari* « désordre » ; cf. bibliogr. précédente, n° 133] expliqué par les dieux *lares*...

164. CARLO BATTISTI. *Latini e Germani nella Gallia del Nord nei secoli VII e VIII*. (Caratteri del secolo VII in Occidente, Settimane di studio del Centro italiano di Studi sull' alto medioevo, 23-27 aprile 1957 ; Spolète, 1958, t. 2, p. 445-483 ; cf. discussion, p. 504-518). — Une des interventions de ces journées d'études sur l'élément linguistique et les transformations de l'Occident du VI^e au VIII^e s. Se fonde surtout sur GAMILLSCHEG, *Romania Germanica* : critères phonétiques, parfois aussi géographiques et culturels, appliqués aux éléments germaniques de la Gaule du nord, tant dans la toponymie (noms en *-baki*, en *-ing*, formations en *-iacas* avec nom de personne germanique, etc.) que dans le lexique ; aperçu aussi des éléments latins en germanique.

P. 459, mention de l'ouvrage de PETRI, *German. Volkserbe...*, qualifié simplement d'important. — P. 477, survivance de *fagus* « nel Belgio e nel Lussemburgo » [!]. — P. 480, « vallone » *escrienne*. — P. 483, *mallum* limité à une petite zone près de Liège (avec renvoi à GRÖHLER, *Französ. Ortsnamen*, II, p. 256 [qui amalgame des *-māl* et des *-māl*]).

Phonétique.

165. L. REMACLE. *La carte dialectale de la Wallonie*. (BTD, 33, p. 5). — Résumé d'une communication.

166. Court c. r. par P. RUELLE, RbPhH, 37, p. 1080, de : R. DUBOIS, *Le domaine picard, délimitation et carte...* (1957). — Voir aussi l'examen détaillé, sans critiques, par CARL THEODOR GOSSEN, *Vox Romanica*, 18, 1959, p. 145-150.

167. CHARLES THÉODORE GOSSEN. *L'article « Picardie »* [de la future « Grande Encyclopédie linguistique »]. (Orbis, 8, p. 500-503 ; carte ; n° 2 de 1959). — Généralités.

On reprend en tête de la notice la formule de MORF sur la Picardie « partie centrale du domaine des parlers 'belgo-romans' », qui méritait au moins une mise au point. — P. 503, le supplément à la *Bibliogr. des dict. patois* pour le picard est dû à J. RENSON. — Le seul travail de nos compatriotes qui soit cité est celui du Père GRIGNARD ; même l'*ALW* n'est pas mentionné.

168. KARL ROELANDTS. *Voortonige versterking*. (Taal en Tongval, 11, p. 230-236 ; n° 3-4 de 1959). — Étudie notamment l'adaptation en néerlandais des mots romans empruntés. Quand l'accent est maintenu sur la dernière syllabe, on constate diverses altérations en position prétonique : sonore passant à sourde, épenthèse de *r* ou *l*, vocalisme passé à *a*. La prétonique réagirait ainsi contre l'accentuation anormale ; mais il peut se produire tout un jeu d'actions et de réactions. Le *r* peut apparaître aussi sous l'accent : ainsi *Gembloux* > nl. *Gembloers* (1).

Grammaire.

169. KARL JABERG. *Suppletività*. (Ioanni Dominico Serra... inferiae, p. 25-30 ; une carte). — Étudiant des exemples italiens, romanches et français de contamination suppletive — phénomène aux causes nombreuses et variées —, le regretté maître suisse cite notamment le couple *fo* - *sotte* dans des parlers de la France du nord (d'où aussi *sot* - *sotte* en Wallonie) ; la « tare » qui a fait employer un euphémisme a dû être le sens péjoratif dans *une fole femme* « una donna lasciva », *la fole amor*, etc.

170. C. r. par ALAIN LEROND, *Romance Philology*, 13,

(1) C. r. de J. HERBILLON.

p. 86-91 (1959), de : L. REMACLE, *Syntaxe... de La Gleize*, t. 2 (1956) : examen détaillé élogieux, avec quelques remarques complémentaires pour des faits malmédiens.

171. C. TAVERNIER. *Over negatie en expletief en in het Gents dialect*. (Taal en Tongval, 11, p. 245-252 ; n° 3-4 de 1959). — Emploi à Gand en dialecte flamand de *en* dans les mêmes cas que le *ne* explétif français ; fait probablement récent, peut-être d'influence française.

Le fr. *ne* explétif appartient, dit-on, au style soigné ; le fr. parlé populaire ne le connaît pas ou seulement beaucoup moins (p. 252). En fait, pour le wallon, il a aujourd'hui la même vitalité qu'en français correct (cf. REMACLE, *Syntaxe... de La Gleize*, 2, p. 261) ; en Belgique romane, dans *avant que... ne*, la négation manque seulement à l'extrême ouest (Tournaisis, plus Nord : ALW, 3, p. 256 a), comme souvent en fr. populaire. — Cf. REMACLE, *ib.*, p. 263 : phénomène de « convergence » naturelle (pour de nombreuses langues indo-européennes et aussi sémitiques).

172. JOSEPH COPPENS. *Grammaire Aclote*. (Parler populaire de Nivelles). (Fédérat. wall. du Brabant (littér. et art dramat.), Nivelles. 1959 ; 219 p. in-8°). — Grammaire, où la syntaxe tient moins de place que la morphologie, complétant le *Dict. Aclot* publié par l'auteur en 1950 (cf. BTD, 25, p. 238-243) (1). La présentation suit le modèle d'une grammaire française ; on y introduit beaucoup de faits dont certains ressortissent également ou plutôt à la lexicologie. Mais, quelle que soit la nature des faits, il y a là de nombreuses données utiles, et il faut féliciter J. C. pour son travail.

La description par seule référence au français apparaît parti-

(1) Dans notre c. r. (comme dans notre article de la VW, 25, p. 90-99), nous aurions pu faire remarquer que, pour ses exemples, J. C. s'était souvent inspiré du *Dict. du Centre* de F. DEPRÉTRE et R. NOPÈRE. — P. 240, l. 5-4 infra, du BTD 25, notre analyse de *pwinté* « préposé au pointage » est erronée, comme le FEW le fait remarquer, t. 9, p. 595b, n. 12 (= fr. *pointeau*, *ib.*, p. 589b ; différent du reste de *pointeau* « poinçon », p. 576b).

culièrement, p. 7-11, dans les notes de phonétique ; — p. 19-20, on assure que l'omission de l'article « se fait dans les mêmes cas qu'en français », ce qui ne peut concerner les expressions figées : pour nous en tenir aux exemples cités, voyez *su tch'min su voye* qui n'a pas de correspondant français et *daler à messe, daler à vêpes* qui s'écartent du fr. *aller à la messe, aller aux vêpes*. — Pour des faits plutôt lexicologiques, voir, p. 129-142, verbes impersonnels et locutions verbales, p. 161-162, locutions adverbiales ; à retenir des aperçus comme, p. 165-166, les manières de traduire « peu » et « beaucoup », p. 173, les remarques sur « encore », etc. — P. 175-176, la notice à (préposition) complète heureusement les maigres données du *Dict. Aclot* à ce propos.

Parémiologie.

— Voir nos 113, 157 et 163.

Lexicologie.

172bis. Le mémoire 9 de la Commiss. Roy. de Topon. et Dial. (Section wallonne), *Enquête dialectale à Celles-lez-Dinant [D 72]* par MUTIEN-OMER HOUZIAUX, daté de 1959, mais paru en 1960 après la rédaction de cette chronique, sera recensé l'an prochain.

173. AUGUSTIN-FRANÇOIS VILLERS. *Dictionnaire wallon-français [de Malmedy]...*, 1793. (Édité par le Club wallon de Malmedy, impr. Gerson, 1959, p. 53-116). — Suite de l'édition procurée par ALBERT LÉLOUP. Voir nos bibliographies précédentes.

174. Dans le journal « Le Jour » de Verviers, fin 1959, ALEXIS BASTIN, sous le pseudonyme de « Pascâl », a commencé la publication d'extraits non suivis du *Dictionnaire français-verviétois* de feu JEAN WISIMUS sous le titre « *Lu ridant âs rahisses : Kumint dist-on è walon?* ». 4 articles ont paru en 1959.

175. *Mise au point...* (Les Cahiers wallons, 1959, p. 13-15 ; n° de janvier). — Droit de réponse de ROBERT BOXUS, publié avec quelques remarques de la rédaction, à propos de l'affaire dont il est question dans notre bibliographie pour 1957, n° 171.

176. HENRI PÉTREZ. Dialecte de Fleurus. *Nos bias èt vis mots*. (El Bourdon d' Châlèrwè, 1959, passim dans la plupart des numéros ; de janvier à déc.). — Cf. bibliogr. précéd., n° 198. De *picote* à *stater* (mais l'ordre alphabétique n'est pas toujours respecté), une trentaine de mots environ par numéro.

Des imperfections, et probablement des fautes d'impression : *plate pause* [lire *p. panse*?] « homme lâche et rampant » ; *ridognî* « choc, marteler » [un substantif pour traduire un verbe ; pour celui-ci, cf. PIRSOUL, *ridougnî*] ; ...

177. L. DUFRANE. *Vocabulaire* [de Frameries : Mo 44] *annexé à l'édition 1933 des œuvres de Bosquétia*. (Cf. n° 104 ; p. I-XL du tome I). — Reproduction de ce vocabulaire trop peu connu, sans correction des maladresses signalées par J. HAUST, BTD, 9, p. 51-52, ni insertion de compléments concernant d'autres termes qui auraient pu être relevés dans les œuvres de JOS. DUFRANE.

178. ÉLISÉE LEGROS. *Glanures linguistiques dans les textes littéraires en wallon de Liège et de Verviers (1^{re} série)*. (DBR, 16, p. 5-43 et 97-126 ; nos 1 et 2 de 1959). — Références glanées dans les textes wallons, surtout du XIX^e siècle, parfois encore du XX^e, de Liège, de Verviers et (introduits au cours de l'impression) de Malmedy ; certaines sont de nature à compléter ou même à modifier plusieurs notices lexicologiques, étymologiques ou grammaticales. Ces notes sont précédées d'un examen rapide des principaux auteurs wallons de ces régions considérés du point de vue de la langue.

Les notices concernent *âdjôûrdou* « aujourd'hui » ; *afin qui* (ou *di*), à *cèle fin qui, affi-ç' qui* et *âffi-ç' qui* (ou *di*) « afin que (ou de) » ; (*a*)*mâ* « avant » ; *ami* « une fois au bout (ou au cours) de, peu à peu au cours de » ; *Avints* (r de Pâques¹) ; *bogne, bwègne*, variantes de *boye* « bourreau ; diable » ; *côparèye, côpèrèye, côpe-orèye* « cloche du couvre-feu » ; « voir sa queue (re)luire¹, d'où *cow'lûre, caw'lûre* ; à *cwér di* « au bout de » à Liège ; *djôû[r]* « jour », plus « le jour de ma vie¹, etc. » ; *fâs some* « demi-sommeil » ; *fiêsse-djôû(r)* « jour de fête » ; — *figueûre* « figure » ; *foûte*, féminin de *foû* ; *Grimot* « le diable » ; *hème, hène* et *hègne* (ou *mowe*) *d'apoticàre* « enseigne grotesque de pharmacien » ; *Hinri al sôye* « homme mou » ; place de *îr* « hier », de *là*, et de *ôûy* « aujourd'hui » ; *l'êd'min, l'êd'dumin, l' lèd'min* ou *l' lèd'dumin* « le lendemain » ; *long* dans « tout long le (ou du) jour¹, etc. » ; *nutisté* « obscurité de la nuit » ; *outr(o)u-grand-père* « arrière-grand-père » ; *plin* dans « pleines mes poches¹ » ; *por-veû-ç' qui* « pourvu que » ; *poleûr* dans « ne pouvoir plus loin¹ et « ne pas pouvoir plus mal que qn¹ [cf. addit., p. 286] ; *pus'* dans « ne plus¹ » ; *quéque saqwè* « qch » ; *qu'è-st-i dèl fêl* et variantes « que faire ? » ; *savêûr* dans « nous ne saurions plus loin¹ (ou « hors¹) et « ne savoir à parler¹ » ; *sêdje* « sage » ; *spricatwère* « purgatoire » ; *tâye* « arrière-grand-mère » ; *tot* [*morant*] *qu'i fait* = *tot fant qu'i [mouûrt]* « tandis qu'... » ; *trik'notêdje*, nom plaisant du mariage ; *âs zivèrcôf* « aux Indes néerlandaises ; etc. ».

179. †JEAN HAUST et É. L. *Ancien français du nord bonnenc, w. bonin*. (DBR, 16, p. 51). — Nom de l' « estomac », survivant à Chimay pour une « partie de l'estomac du lapin ».

180. †JEAN HAUST et É. L. *W. nam. lauja* « *endroit d'un bois propice à la cueillette* ». (Ib., p. 149). — Survivance à Bierwart.

181. É. LEGROS. *A propos de l'introduction de la boukète à Liège*. (VW, 33, p. 128). — Citation de 1749.

182. JEAN LECAILLON. *L' patois du S'dan*. (Glossaire sedanais). (Nouvelle Imprimerie de Sedan, 1959, 34 p.). — Signalé à titre comparatif. Glossaire d'environ 600 mots,

conjugaison de « être, avoir, voir, ouïr », quelques surnoms, 6 « prénoms oubliés », deux courtes conversations, deux récits, quelques expressions, une devinette, un vieux Noël. — Voir mon c. r. à paraître dans *Le Pays gaumais*.

Étymologie.

183. ÉLISÉE LEGROS. *De l'italien verzellino au wallon verzèlin*. (Ioanni Dominico Serra... inferiae, p. 253-260). — Ce nom du sizerin, surtout liégeois (avec variantes *verjèlin*, *verjolèt*, *verjolète* notamment), étudié ici en détail, ne peut être qu'identique à l'ital. *verzellino* « serin méridional », mais les modalités de l'emprunt échappent.

184. L. REMACLE. *Notes d'étymologie wallonne*. (BTD, 33, p. 5). — Résumé d'une communication concernant notamment *ratchèmi* « affectueux à l'excès » et *makêye* « fromage blanc ».

185. P. RUELLE. *Fr. fredon, pic. ferdon, liég. furdon*. (DBR, 16, p. 127-144, une carte ; n° 2 de 1959). — L'auteur revoit la sémantique de ce mot et des mots apparentés, insistant spécialement sur des formes inédites du Hainaut ; le sens premier serait « tension et détente d'une corde, son qui en résulte » ; un francique **verdonen* « allonger, étendre » pourrait l'expliquer.

La carte aurait dû mentionner Wiers (et pu indiquer Nivelles, mais elle s'est bornée au Hainaut en vertu d'un provincialisme dont on ne voit pas le bénéfice).

186. ALBERT HENRY. *Ancien français saime*. (Romania, 80, p. 208-242, 2 cartes ; n° 2 de 1959). — Cet article important ne détermine pas seulement le sens de l'anc. fr. *saimè* « crème fraîche », mais il étudie ses continuateurs, notamment le w. *same* ou *chame* « écume, mousse », mon-

tois *samette* « mousse de liqueur en fermentation », tourn. *sème* « pellicule sur le lait, sur l'eau, crème sur un liquide en fermentation ». Rejetant aussi bien les rapprochements tentés avec le germanique, pour le w. *same*, qu'une formation féminine de *sain*, *saim* « saindoux » (noter à ce propos une étude du w. *ansiner* attesté dès 1289), l'auteur propose hardiment un gaulois **saima* ; un passage « saindoux » < « crème de lait » serait peu normal, encore qu'il soit attesté (pour *sè(n)djo* dans les Vosges, p. 216 ; cf. p. 237, n. 1), ce qui ne laisse pas d'être troublant.

P. 223, sur le w. *cote*, t. de vigneron, voir EMW, addit. au t. 5. — P. 225, sur le w. *roufe*, voir aussi DELOGNE, *L'Ard. mérid. belge*, p. 73 : *rouffe* « peau de loup retournée le poil en dedans », et aussi FEW, 16, p. 251 b (y compris pour le terme de houillerie), ainsi que 769 b (v^o *ruffen*). — P. 229, *chème* « écume », *chèmè* « écumer », d'où (au moins dans la synchronie) *chèmète* « couche de crème qui se forme sur le lait bouilli », de WASLET, ne sont pas contredits par BRUNEAU (cf. n. 5), mais corroborés puisque Waslet représente non le « wallon de Givet », mais celui de Ham-sur-Meuse, qui est précisément le seul point givetois où Bruneau a noté «¹ pour «écume». — P. 231-3, on ne rejette pas assez nettement le rapprochement hasardé pour les sens figurés de *samer* « mousser », sinon pour *cham'ter* « déguerpier », avec «¹ essaïmer » ; la concordance sémantique est parfaite avec *samer* « mousser », et il y a souvent discordance avec les formes d'«¹ essaïmer » (ou ses remplaçants). — P. 241, est évoqué sommairement le parallèle du lat. *sagena* « filet de pêche », sans citation du lg. *same* (DL ; attesté déjà anciennement) à côté de *sayême*.

187. GUY DE POERCK. *M ä t t u s* (*m ä c c u s*), *m ä (t) t i u s*, *m ä (t) t i c u s* et leurs continuateurs romans. Essai de classement (REW 5709, 5787, 5792 et 5793). (Romanica Gandensia, 7, p. 65-103 ; 1959). — Vaste entreprise qui veut faire rentrer dans des cadres phonétiques un grand nombre de termes romans attestés du nord au sud, d'allure plus ou moins analogue et de sens plus ou moins proches ; un seul des cadres phonétiques est rempli par un terme latin

attesté, *muticus*, et les types reconstitués demandent à être éclaircis (de plus, *in fine*, on envisage des élargissements en *mu-l-t*, *mu-t-r*, ..., et des composés en *ca-*, *esca-*, *mar-*, ...); les sens vont d'« émoussé, obtus, camus, écourté », d'où « vache ou chèvre sans cornes », « petit animal rongeur », « blé sans barbes », « arbre têtard », « récipient sans oreilles », ..., « garçon » ou « fille », « veau » ou « génisse », à « museau » et « sexe de la femme », à « sournois, taciturne » et « moue, bouderie ». L'auteur s'intéresse particulièrement aux termes actuels du Midi et des Alpes, mais, sauf pour l'ancienne langue, il paraît moins informé pour certains dialectes d'oïl; il a trop négligé aussi le germanique. En somme, étude curieuse, mais inégale, souvent fort suggestive, mais à l'occasion exagérément hardie; on souhaite en voir étayées « les bases toutes provisoires et nécessairement imparfaites », après suppression de certains éléments rapprochés à tort (1).

Quelques observations : P. 68 : l'« isolé » *mokât'* « chèvre sans cornes » à La Baroche se retrouve à Fraize (*moquate*) et à La Bresse (*moquate*; *ib. moqua*, *-ate* « obtus(e), qui n'a point de cornes »); — *moutue* « vache sans cornes » de Cumières était déjà dans VARLET pour Chattancourt; voir aussi LABOURASSE, v^o *moutelle* et v^o *mouteu* (pour ne rien dire, par la suite, de plusieurs attestations supplémentaires, notamment franc-comtoises; voir aussi FEW, 16, p. 589 : aléman. *mutsch*, *mutti* et *nutzen*). — P. 73 : exemple de hardiesse, l'esp. et port. *amotinarse* « se rebeller » séparé implicitement de « se mutiner ». — P. 82 supra : pic. *mousse* « moue; lèvres » séparé de *mouse*, p. 98, ce qui est impossible sur le plan de la synchronie (cf. *mus* ou *muz* à Mesnil-Martinsart). — P. 83 : discussion des sens de *moussu* dans Jean d'Outremeuse. — P. 84 : ajouter Les Fourgs *moussu* « qui ne parle que peu et de mauvaise humeur » (cité FEW, 16, p. 545 a), aussi « obtus » d'après la source (TISSOT), ainsi que gm. *moussu* « maussade ». — P. 84 : on invoque le w. *moüssé* [non *-i*, ni, comme p. 90, *muſi*], sans tenir

(1) Voir aussi le c. r. de Mgr P. GARDETTE, Rev. de Linguist. romane, 24, 1960, p. 173-174.

compte d'ou- long, et en interprétant mal une phrase du DL, où l'on prend *cou* 'cul' pour 'cou', d'où une construction anthropomorphe sans base réelle, le pot à « deux 'oreilles' très courtes » (p. 85) devenant (p. 90) « récipient sans oreilles » ; sur les emplois du *moûssi* (et de son synonyme *moudeû*), voir maintenant EMW, 8, p. 117-8 ; pour des formes anciennes, cf. DBR, 11, p. 32, et BTD, 32, p. 163 ; rapprocher en outre REW, 5736 et 5734. — P. 85 : explication par « rivets » de « chevilles moussières » (Tournai, 1588). — P. 90 : du westfl. *motch*, *mots* « difficile de caractère », rapprocher Nivelles (COPPENS) *motche* « stupéfait, éberlué » ? — P. 97 : pour le moy. fr. *mouze*, pic. (etc.) *mous(s)e*, la proposition du FEW, 16, p. 545 a (*moue* + *museau*), est douteuse, mais faut-il complètement abandonner **mūsus* (REW, 5784), qui de son côté a pu se rencontrer avec *moue* ? — P. 97, n. 5 : JOUANCOUX [et DEVAUCHELLE] pris pour un nom de village. — P. 98, n. 2 : « *muzé* signifie 'beugler' dans les Ardennes » ; BRUNEAU, l. c., cite *mu'zé* [et *mè'zé*] ; cf. DL, *mûzer* 2, *mûz'ler*, WASLET, *muzlè*, etc. — P. 99-100 : pour *mouzon*, voir aussi WASLET : « *museau* ; nez et gueule d'un animal ; - personne qui a une figure désagréable » (cf. *muzia* « muselière »). — P. 100 : on détache 'mousel' « *museau* » de *museau* [rattaché à **mūsus*] ; la question serait sans doute à examiner avec l'ensemble de la carte 'museau' tant pour 'mousel' que pour 'mouzon' ; voyez, à Verviers (à côté de *mûzé* « *museau* »), « *muzion* [lire -û-], mine chiffonnée » chez LOBET, *mûjon* « *museau* » chez XHOFFER (BDW, 10, p. 15 ; dans *Dj'han-Djôzêf*..., p. 15, il le fait rimer avec *mouton*). — P. 100 : le w. *mozète* est rattaché au type *mousel*, sans qu'on attire l'attention sur *ç* différent de *u* de *mouzé* [et *u* de *mûzè*, -u-] ; voir maintenant BDW, 22, p. 114-120. — P. 100-1 : sans doute aussi parce que **mūsus* « paraît partiellement responsable des formes attestées » (n. 1), on ne fait pas état des noms wallons de la musaraigne. — P. 101, n. 2 : pour Blonay *buzè*, voir *bousin*, FEW, 1, p. 477 b.

On ne voit pas cité le w. *mus'* « taciturne » (et *r'mus'*, *r'mous'* ; de plus Jalhay *moussèt* « homme maussade » : DFL, p. 304 b), que HAUST, DL, p. 720 a, dérivait « probablement » du lat. **mutius* « mousse, émoussé », ital. *mozzo* (cf. mosellan *meusse* « triste », à côté de « *museau*, bouche, gueule », cité p. 82). — Voir aussi, allégué à propos du sudnl. *mutsaard* [= w. *moussâde* « esp. de fagot »], le nl. *mutsen*, *moetsen*, *motsen* (KILIAAN) « écourter, tronquer », avec renvoi à l'all. *mutz* [et *mutzen*], norvégien *mutt* : BTD,

13, p. 365, ainsi que J. L. PAUWELS, *Leuvensche Bijdragen*, 27, p. 102-3 (1).

188. GUY DE POERCK. *Marmouset, histoire d'un mot.* (RbPhH, 37, p. 615-644 ; n° 3 de 1959). — L'histoire du mot se déroule dans le cadre politique, économique et culturel du nord de la France, de la Flandre et du sud de l'Angleterre ; l'acception première pourrait bien être « amulette ». Le schéma sémantique (p. 643-4) ne nous convainc pas : le sens de « singe » est également ancien ; l'acception « amulette » se comprend bien plus pour un sens secondaire que pour un sens premier populaire.

P. 615, la rue parisienne « aux (ou des) marmousets » est maintenant attestée par *Le livre de la taille de Paris l'an 1296* (éd. K. MICHAËLSSON, p. 210 et 211). — P. 619, n. 3, « le marmouset nommé *Raquet* », à Douai : *Raquet* est aussi nom de famille chez nous (notamment en Ardenne liégeoise) ; cf. HÉCART, *raquette* « génisse fort maigre », et lg. *rakète* « fruit rabougri » ; le sens d'« avorton » convient pour *marmouset* (cf. p. 637) ; — p. 620 : ajouter : XVI^e s. « une douzaine de louces d'airain à *marmouset* », à Morlanwelz (Doc. Rapports Soc. Archéol. Charleroi, 47, p. 140) ; — p. 637, n. 1 : l'idée de formes françaises burlesques adoptées par les patois, sans devenir du patois authentique, paraît sujette à caution ; voir encore « à la *Marmosaine* » BALTER et DUBOIS, *L.-d. canton Fauvillers*, p. 104 (à Hollange ; expliqué par : à la petite femme) ; BONNET, en tournaisien : *marmouset* « épouvantail » ; de même COCHET pour Gondécourt ; RENARD pour Wiers : « *marmouset*, mannequin, épouvantail pour les oiseaux ; personne mal habillée ou mal lavée : « il est noir comme un ~¹ » ; COTTON pour Wodecq : *marmuza* « jeune homme orgueilleux, prétentieux ».

P. 641, il n'y a pas de raison de considérer *marmoisete* de 1537-9 à Liège comme emprunté peut-être au flamand (1).

189. WITOLD MĄNCZAK. *Fr. rouvre est-il d'origine méridionale?* (Revue de Linguist. romane, 23, p. 144-152 ; nos 89-90, 1959). — [Comme notre bibliogr. pour 1949, n° 152,] l'auteur conteste l'origine méridionale admise par

(1) C. r. de J. H. et É. L.

les dictionnaires étymologiques ; il relève de nombreuses mentions toponymiques dans le nord de la France, plus *Rouveroy* et *Rouvreux* en Belgique [qui sont loin d'y être seuls à perpétuer *robur*, le simple étant lui-même attesté ; cf. *BTD*, 13, p. 57 ; 18, p. 394].

190. HARRI MEIER. *Fränk. bōtan 'stossen' im Romanischen?* (Ib., p. 270-286 ; n^{os} 91-92, 1959). — Le type *bouter* est ici rattaché à *buttis* « outre ; tonneau » ; de la même famille, avec variantes *-t- : -tt-* et *ū : ũ = ō*, sont les types *botulus*, *botellus* (< *boyau*), *butellum* ; ce qui permet de rattacher aussi les types *bot* (d'où *rabot*), *but* et *butte*, etc.

P. 279, w. *rabot* « crapaud » ; erreur pour [maln.] *rabō*, dont l'-ō final ne peut s'expliquer par *-ot*.

191. HANS-ERICH KELLER. *Notes d'étymologies gallo-romane et romane*. (Ib., p. 287-303). — P. 299-303 : fr. *merlin* « sorte de hache ou de massue », rattaché à [*malleus*] **marculinus* ; d'où, avec changements de suffixe, anc. w. *marlere*, Jamioulx *marló*, Hesb. lg. *malosse* [lire *marlosse*], *marloche* ; de plus, par croisement avec *louwète* « quart d'once », on aurait *marlovète*, d'où, par dérivation régressive, *marloufe* [?].

Le croisement, pour expliquer un instrument lourd, avec le nom d'un poids d' $1/4$ d'once, est peu vraisemblable (sans parler de la divergence *v/w*) ; pour *marloufe* « homme gros et court », cf. I. D. Serra... *inferiae*, p. 394 : *maroufle*, *marloufe*. — P. 303, note, on demande pourquoi HAUST conteste l'existence de *marlowète* « belette » à Namur ; la réponse est simple : parce que ses enquêtes (et le contrôle des matériaux namurois par A. Maréchal) n'ont jamais permis de retrouver le mot. Notons de plus que GRAND-GAGNAGE indiquait *mârlouwète* (transcrit *marlouwète* par PIRSOU).

192. F. DE TOLLENAERE. *Een zuidnederlandse benaming van klimop* : veil. (Taal en Tongval, 11, p. 17 ; n^o 1-2 de 1959). — S'étonne qu'on rattache encore au roman (cf.

l'article cité dans notre bibliographie précédente, n° 207) le sudnl. *veil* « lierre », alors que le *Woord. Nederl. Taal*, 18, p. 1356, en 1954, a montré que les formes anciennes postulaient le germ. **felwa-*.

193. G. WINNEN. *Over de taaltoestand te Tienen en de ABN-invloed op het Tiens*. (Ib., p. 62-70 ; n° 1-2 de 1959).

Parmi les termes dialectaux du flamand de Tirlemont reculant devant le néerlandais officiel, l'auteur cite, p. 68, *pa'trus* « accoucheuse » (< lg. *botrèsse*) et *bra:j* « trottoir » expliqué par le germ. occ. *brâwô-* « bordûre » [mais des représentants de *braie* ont des sens analogues : cf. *FEW*, 1, p. 481 b, et « chemins publics, carrières, voyes et sentiers communaux, *brayes*, landes, hayes » *Nouv. coutumes générales*, II, p. 1095 (coutume de Gorze)] (1).

194. WILLEM PÉE et G. WINNEN. *Westvlaamse maarte en hagelands maat*. (Ib., p. 218-229, 2 cartes ; n° 3-4 de 1959).

Au westfl. *maarte* « servante » rattaché à *Martha*, prénom biblique, on compare notamment le w. *mèh'tèl* « id. » de *Mechtild*.

195. A. CARNOY. *Het kersouwken*. (Taal en Tongval, 11, p. 7-12 ; n° 1-2 de 1959). — Notamment sur les noms de plantes du type *consolida* passés du roman au néerlandais.

196. F. KURRIS S. J. *Waalse woorden in het dialekt van Maastricht*. (Veldeke, 34, p. 49-53 ; n° 188, août 1959). — Résumé, avec quelques améliorations, de l'article signalé ici l'an dernier sous le n° 225.

197. MANFRED BAMBECK. *Lateinisch-romanische Wortstudien*. (Untersuchungen zur Sprach- und Literaturgeschichte der romanischen Völker herausgegeben v. der Kommiss. f. romanische Philologie der Akad. der Wissenschaften u. der Literatur, I ; F. Steiner Verlag, Wiesbaden, 1959 ; 142 p. in-8°, plus une page d'addenda et corrigenda). — Ce livre remarquable est le fruit de nombreuses lectures

(1) Note de J. HERBILLON.

attentives de textes latins anciens ou plus récents, où l'auteur a trouvé bon nombre de mentions de formes citées jusqu'ici avec astérisque, ou des attestations nouvelles de termes rares, ou des sens restés ignorés ou mal assurés, ce qui apporte beaucoup de précisions sur les mots, leur histoire et leur datation.

Citons spécialement à notre point de vue, dans la 1^{re} partie (« Lexicologiques, Kritisches, Semasiologiques »), p. 22, pour *forum* (*forus*), l'anc. w. *de commun fuir et mesure* [HAUST, *Étym. w. et fr.*, p. 97, n. 4]; — p. 44-45, *Neptunus* [d'où *nuton*]; cf. *Diana*, p. 17-18, et d'autres notices du même genre; — p. 56-57, *picus martius* > *pimart* (avec explication par le rôle divinatoire); — p. 72-73, *serra(re)* (pour *-rr-*); — dans la 2^e partie (« Etymologien »), p. 78-79, *abîme* (influence d'*imus*); — p. 83-86, w. *n šar d' am* « personne », etc. [sans renvoi au BDW, 13, p. 56-57, pour (*t*)*châr d' âme* ou *jâr d' âme*], expression partitive, comme l'angevin *corps d' âme*, où la chair ou le corps est pris comme une partie de l'âme représentant le tout dans la pensée chrétienne; — p. 93-94, *groseille* (d'**acricella*); — p. 95-100, fr. *jauger* et type *galg-* ibéro-roman (rattaché à [*mensura*] *gallica*); — p. 105, *mauvais* (expliqué par *malivatius*, d'après *vates*, ou *malifatius* + *malivotius*, avec *fatum* + *votum*); — p. 115-116, w. et pic. « *semđi*, samedi » (citations d'exemples de *septimus dies* ou *septimus sabbati*).

198. JOHANNES HUBSCHMID. Articles de l'*Enciclopedia Lingüística Hispánica*, t. 1, 1959 : *Lenguas prerromanas no indoeuropeas : Testimonios románicos*, p. 27-66; *Lenguas prerromanas indoeuropeas : Testimonios románicos*, p. 127-149; *Toponimia prerromana*, p. 447-493. — Quoique le walloniste ne doive y chercher que des faits communs avec la péninsule ibérique, ces notices peuvent l'intéresser plus d'une fois, par le bref état des questions, en même temps que par les jugements synthétiques sur les problèmes de substrat.

Notons spécialement : p. 47-48, type **bardo-*, **barto-* [d'où w. *bardahe* et *bêrdouye*]; p. 48, *ladasca* [d'où w. *lôche* « tique »]; p. 61, fr. *bouret* « sorte de baquet » (Lille, 1476); — p. 137, **bidla* (> *bille* de bois); p. 138, **briska* [d'où w. *brohe* « gâteau de miel et cire »],

*ber-tio (> bers « berceau »); p. 139, anc. w. *artiwe* « guéret », *crientia [d'où w. *crénces*, verbe *crincî*]; p. 143, *mandio [d'où w. *monse* « vache »]; p. 146, *olwa [d'où w. *ouf* « non compact »], *rusca* (> *ruche*); p. 146-7, *ambilatîo [d'où *amblé* du joug]; — p. 467, *Samme* et *Sambre*; p. 487, *briga* « fortin ».

199. JOHANNES HUBSCHMID. *Vorrom. -anko in Appellativen und Namen*. (Rev. Intern. d'Onomast., 11, p. 241-265; n° 4 de 1959). — Retenons, à notre point de vue, la mention du gm. (etc.) *bôre* « creux, trou », p. 244 (de *borra; var. *bôra* pour Cumières *bawre*, etc.).

200. *Brabantse Woorden*. (Eigen Schoon en De Brabander, 42, 1959, passim). — Parmi les mots flamands du Brabant étudiés, citons *karriebietjes*, p. 84 [cf. EMW, 8, p. 89]; *mastok*, p. 85; *kas(t)rol* « casserole », p. 155-6; *tablet*, p. 307. — Voir aussi ERNEST EYLENBOSCH, p. 82: *kallier* (< pic. *carlier*) « charron », à Ninove et env.

201. W. v. WARTBURG. *Remarques sur les mots français dans le dictionnaire de M. Corominas*. (Revue de Linguist. romane, 23, p. 207-260; nos 91-92, juillet-déc. 1959). — Réponse parfois acerbe aux critiques souvent vives de J. COROMINAS, *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana*, visant des étymologies de W. v. W. Travail important, utilisant des extraits d'articles futurs du *FEW*.

Citons, p. 209, *accorder*; p. 211-3, *biais*; p. 213, *cabestan*; p. 213-4, *chêne*; p. 215, *creuset* (correction au *FEW*; dérive de *krosu-); p. 215-7, *écoutille* (et 217, nm. *discotayî*, Jamioulx [et Nivelles] *dêscoutayî* « couper en petits morceaux », croisement de *descoter* et *tailler* [pour nous, d'abord, composé du nm. *cotayî*, carolor. et nivellois *coutayî*, correspondant du lg. *kitèyî* « découper »]); p. 217-20, *escamoter* (et nm., etc. *scarmoter*); p. 220-3, *escarmouche* (et Froissart *esc[h]armuce*, -*usche*); p. 222, *étalon* (de mesure), *étendard*; p. 223-4, *fade*; p. 224-5, *fraise* (*fraie* vivrait surtout « en wallon [sous une forme *frève*, dont le *FEW*, 3, p. 749 b, n. 1, montre que l'explication est difficile] et en franco-prov. »); p. 225-6, *gaillard*; p. 226, *galerie* (omis à tort par le *FEW* sous

Galilaea), *guérite* ; p. 227-8, *gueux* ; p. 228, *hargneux* ; p. 228-9, *hisser* (et hn. *hichier*, qu'on ne peut appeler picard[?]) ; p. 230, *houpe*, *huppe* ; p. 231, *lie* (et w. *lèye* [mal attesté : seulement dans BSW, 40, p. 364]) ; p. 232, *manivelle*, *miche* (**micca*, forme secondaire de *mīca*), *moyeu* ; p. 233, *palais* (de la bouche) ; p. 233-4, *perroquet* ; p. 234-5, *pivot* ; p. 235, *popeline*, *râler* (de **rasclare*) ; p. 236, *rechigner* ; p. 236-8, *reproche* ; p. 238, *rogne*, *ronfler* (onomatopéique) ; p. 244-6, *tamis* (peut-être préceltique) ; p. 246-7, *tâter* (croisement de *taxare* et *gustare*?) ; p. 247, *timon* ; p. 247-52, *tirer* (né de *martirer* « grâce au rôle catalysateur qu'a joué *tiranz* » ?) ; p. 252-3, *tiretaine* (de *tiret* sous l'influence de *futaine*) ; p. 253-6, *trémie* (et nl. *tremel*, etc.) ; p. 256-7, *tringle* (et nl. *tengel*) ; p. 257-8, *virer* ; p. 258, *voguer* (et *vogatium* en 1049 dans une bulle donnée à l'abbaye de Stavelot, concernant la Loire). — P. 259 infra, liste des mots non examinés pour lesquels le dict. étymol. espagnol envisage les faits autrement que W. v. W.

202. WALTHER VON WARTBURG. *Ein lautnachahmendes Wortgebilde und seine Umformungen im Galloromanischen marm.* (Ioanni Dominico Serra... inferiae, p. 383-402). — Futur article du *FEW* concernant *marmotter*, *-ot*, *-otte* ; *marmaille* (et w. *maraye*) ; *marmouser*, *marmouset* (l'explication de BLOCH-WARTBURG étant abandonnée) ; *marmonner* ; w. *ma(r)mouyft* ; *marou* ; *maraud*, *-er* ; *maroufle*, *marronner* et *marlou*.

Il nous paraît dangereux d'adopter sans astérisque, p. 390, un moy. fr. *marmoset* « esp. de singe » pour transcrire le texte liégeois de 1537 : « une beste appelee vulgairement *marmoisete* ou de semblable nom » ; — on impute, p. 394, *maroner* « fureter » au verv. parce que GRANDGAGNAGE le cite d'après REMACLE, 2^e éd., ce qui n'est pas une preuve absolue, surtout pour cette édition. — P. 391, ajouter gm. *marmousin* « marmouset » (BSW, 41, p. 181). — P. 396, à côté du gm. *marlouette* « personne versatile », inscrire le rouchi *marluète*, *merluète* « femme curieuse de ce qui se passe dans le voisinage ».

203. WALTHER VON WARTBURG. *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. (Bâle, Zbinden & Co, 1959, t. 6, p. 129-256 ; t. 9, p. 513-695, plus I-III ; t. 14, p. 257-384 ; t. 16,

p. 641-796, plus I-III). — Il s'agit des fascicules 66 (*malva - mansuetare*), 68-69 (*pugnalis - pyxis*, plus la table des tomes 7, 8 et 9, dressée par ALFRED THIERBACH), 67 (*ventus - vibrare*) et 70 (*Germanische elemente ; *pokka - ryf*, avec *Nachträge und berichtigungen*, plus, dressée par A. TH. et OTTO JANICKE, la table du tome 16). L'œuvre progresse donc rapidement, comme le souhaitent tous les linguistes conscients de son importance capitale.

Soucieux de l'avancement du travail, l'auteur n'avait jusqu'ici que rarement signalé quelques corrections en fin de tome. Il a jugé qu'il ne pouvait en être de même pour les éléments germaniques du tome 16 (lettres *g-* à *r-*), ce qui nous vaut 25 pages de corrections et additions (dont quelques articles nouveaux, tel *crabbelen*, p. 760-1 et également p. 770, où l'on adopte l'explication de HAUST pour *grabouiller*). L'auteur y renvoie souvent aux c. r. d'É. LEGROS [avec la collaboration de J. HERBILLON, précision que j'aurais souhaité voir mentionnée] parus dans les BTD 31 et 32, ainsi qu'au texte manuscrit du c. r. du t. 33 que je lui avais communiqué. De nos observations (elles-mêmes parfois trop rapides : ainsi pourquoi avons-nous négligé de renvoyer le rouchi *caliète* « petite fille babillarde. Caillette » [*sic*, dans HÉCART] de la p. 298 a du tome 16 au tome 2, p. 46 a, sous *Caillette?*), tout n'a pu être repris, ce qui fait que le lecteur n'est pas dispensé de se reporter à ces recensions. Ne citons ici que quelques exemples d'omissions que nous regrettons particulièrement : l'article *hammer*, p. 137 b, est maintenu, malgré notre critique (BTD, 32, p. 308 note) ; rien non plus ne vient atténuer la note 3 de la p. 259, sur les dates plus anciennes fournies par nous concernant *houille* et ses dérivés, dates qui seraient inutilisables parce que sans preuves (cf. BTD, 31, p. 370) ; mais revenons seulement avec quelques détails sur l'article *haf* (anc. nord.) maintenu implicitement lui aussi :

Si l'on continue à proposer un étymon spécial pour le normand *havet*, *-ette* « ondine (ou bête imaginaire) qui attire les passants ou les enfants dans les eaux », c'est qu'on ne comprend pas qu'il s'agit d'un nom typique de croque-mitaine attirant les enfants avec son crochet, son *havet*. Nous avons déjà renvoyé à la notice des *Étym. w. et fr.* de HAUST, p. 222, où sont cités notamment *Marie-Crochet*, *Henri-Crotchêt* (pour lequel le *FEW* songerait à recourir à *anicroche*), 'l'homme au crochet', *l'ome à l'avèt*, *Maza-grawe* (= l'homme à-z-agrawes), etc. (voir aussi le *DFL*, v° « croque-mitaine » : *l'ome à havèt*) ; on pourrait allonger la liste, tant du côté gallo-roman (nous avons déjà allégué *Marie grauète* du rouchi) que du côté germanique (ainsi les *mannekenhaak* et *hakeman* flamands, *kröpemann* arlonnais). Notons cette fois les explications et les définitions mêmes de celles des sources normandes du *FEW* qui nous sont accessibles : DUMÉRIL, v° (bête) *havet* : « ... *Havet* signifiait en ancien français *Crochet* » ; MOISY, v° *havette* : « Dérive de *havet* croc » ; FLEURY, v° (la bête) *havette* : « ses fonctions en font donc une sorte de crochet, de *havet* animé ».

Le cas ne paraît pas douteux, quand on retourne aux sources, ces lexiques patois qui peuvent à l'occasion en dire plus long que ne le font croire à l'auteur même du *FEW* ses transcriptions sur fiches ; l'évidence serait plus grande encore ici, si l'on faisait appel aux travaux folkloriques. Dans d'autres cas plus complexes, des hésitations sont compréhensibles et les interprétations peuvent différer. Reprenons, par exemple, ici un article d'un fascicule précédent du tome 16, la notice **hrunka* (p. 253-4) : après réflexion, il nous est apparu que nous aurions dû en discuter certains classements pour des formes aberrantes.

On adopte les subdivisions suivantes : 1. anc. fq. **hrunka* (plus peut-être *hranka*) > type *effranche* ; 2 a. id. > type *ranche*, avec lequel on cite notamment War[emme] 1587 *ronge* et vosgien *rõx*, plus in fine (en plus de *rangon* « fourgon », dont nous avions critiqué la présence ; cf. ci-après, à propos du t. 16, p. 695 a) L[a] Louv[ière] *rontchète* « petite ranche » ; 2 b. var. **hrankja* > type *rance* ; 3. moy. nl. *ronghe* > anc. flandrien *ronghe*, lg. *ronhe*, en même temps que nm. *ronke*, L[a] Louv[ière] *ronke* et *ronche* (ce dernier influencé par 2), dimin. *ronkète* [citer aussi *royke* en gm.,

ronkes dans ZÉLIQZON pour la Fentsch]. — Rappelons que REMACLE, h *second.*, p. 105, après avoir cité $k > h$ dans *ronhe* (« à moins que cet étymon [ronghe] n'ait pu donner directement le lg. *ronhe* »), se demande si *ronhe* 'ronce' n'a pas agi. Il est troublant de retrouver $r\delta\chi$ « ronce » et « ranche » à Fiménil et La Bresse, comme de noter la concordance du liégeois et du vosgien, séparés pourtant dans le FEW. Pour *ronche*, -ète, aberrants dans notre documentation, on y verra seulement des hypercorrectismes wallons, apparus dans ce cas à la limite picardo-wallonne ordinaire de k / tch . Quant à *ronge* de 1587 (à Momalle), on hésitera à en tirer des conclusions sur la présence de pareil type autrefois en wallon : il ne s'agit que d'une graphie de la langue écrite, dont la prononciation exacte serait à déterminer.

Comme dans nos derniers c.-r., nous nous abstenons en général de compléter la documentation tant ancienne que moderne. Cette fois encore, nos remarques seront particulièrement nombreuses en ce qui concerne le fascicule germanique.

Tome 6 : p. 134 b, « *mama* 'image de la s^{te} Vierge' (Mons 1501, Cohen Rég) » : il s'agit de *mama* dans la chanson moderne du *doudou* cité à la p. x de l'introduction de COHEN (comme *ommegang* était cité à la p. ix), qui a été malencontreusement mise au crédit du moy. fr. ou de l'anc. hn. lors du dépouillement pour le FEW ; — p. 138 b, Dison *manchète* adj. « manchot » BSW 44, 547, puis Dison *manchète* « maladroit » BSW 44, 547 : il s'agit d'un même texte de Martin Lejeune où il est question d'un garnement « pas *manchète* », lançant des brocards ; le glossaire traduisait « manchot, gauche » ; on y verra simplement un emploi figuré de 'manchette' ; — p. 142 b, lg. *prèmanker* « Gdg » : est aussi dans le DL, mais écrit *près mâquer*, ce qui est plus naturel ; — lg. *inmâcêbe* « infailible » : le DL traduit par « immanquable » (= qui ne peut manquer de se produire) ; — p. 155 b, **mandiä* : pourquoi ajouter (sous I. b. α) des formes normalement dénasalisées de *monse* et nécessitant une note ? ; — *mosineur*, -eresse (1733) « fripier, -ière » d'après les DBR, 9, p. 47, où HERBILLON avait évité cette traduction : il s'agit d'accapareurs traités de « fainéants » par le peuple ; — rapprocher Chattancourt *mâzler* « muser, ne pas avoir d'occupation sérieuse » de Cumières *mâzeler* « s'occuper, dans ses loisirs, à de petits travaux variés... », p. 4 a (où nous avons vu

à tort « maisonner » altéré) ; — p. 156 b : pourquoi reprendre pour la critiquer l'étymologie du *DL*, sans dire que le *DFL* l'a améliorée et sans examiner sa note, p. 495 b : « **mandius* (ou mieux pour le wallon : **mantius*) ? » ; — p. 161 b, Vielsalm *māñi* « prendre le repas de midi » ; on dit *magnî* à Vielsalm (et le mot ne doit pas s'appliquer plus spécialement qu'ailleurs à ce repas) ; de même *māñi l' sçp* Verviers = *magnî* ... (-i dans certains points de la région) ; — p. 162 a : noter que certaines expr. dites liégeoises ou wallonnes sont fournies en français : ainsi *mangé des mites*, *manger sur tous ses dents* ; — p. 167 b : verv. *magnetirêyes* [mieux -êyes] à mettre p. 169 a ; — p. 175 a : Givet *mougneteu* viendrait mieux p. 169 a ; — p. 179, n. 35 : le *BTD*, 7, p. 298, n'assure pas que *magnî foû* est traduit de l'all. *aus* ; il se borne à comparer le correspondant néerlandais ; — p. 186 a, anc. w. *mignaije* « manigance » [de la *Chron. de Floreffe*] : le rapport avec le type « ménage » est-il sûr ? ; — p. 189 a, Nivelles *anadjî* ; lire *manadjî* ; — p. 194 a, Neufchâteau *chesse-menage* [= *tchêsse-mênadje*], lg. *tchêsse-manèdje* « visite domiciliaire » : pas de mentions anciennes (non plus que du verbe), ce qui est ici particulièrement regrettable ; — p. 199 a : Bouillon *mangouné* « faire souffrir », expliqué autrement (à juste titre), p. 200 b ; — p. 200 b : anc. w. *filh manguinial* « petit boucher », d'après *DBR*, 7, p. 166, où l'on écrit : « *filh Manguinial* » ; — p. 203 a, lg. *mignon* « sondeur » : lire : « soudeur » ; — p. 210 a, lg. *jè mantchète* : lire : *jé m.* ; — p. 212 a : Givet *amantchûre* « emmanchure » séparé de Giv. *amantchi*, p. 222 a, et même de Givet *amantchûre*, p. 222 b ; — p. 213 a, n. 1 : *mance* « manche » expliqué comme hypercorrect pour *mantche* (*ts* fr. pour *tch* dialectal), mais il s'agit du domaine picard qui a régulièrement *manke* ; — p. 216 b, Fiménil *manikê* « ouvrier de fabrique » [terme de mépris, dit LEMASSON] : ce mot isolé s'expliquerait mieux si on citait HINGRE : *manique* « machine ; engin » ; — p. 218 a : 4 formes de « manche » (*manicus*) pour Bouillon et 6 pour Fumay [?] ; — p. 222 a : le sud-w. et gm. *amantchi* a sans doute « en-¹, non « a-¹ » ; — p. 224 a : neuchâtelois *amègāj* déjà p. 222 b ; — p. 225 a : écrire lg. *clôs-mantche* (*DL*) ; — p. 227 b, n. 40 : la correspondance entre la répartition de *fâmin*, *fâmage*, etc., et *dîmin*, *dîmègne* est loin d'être exacte ; — p. 228 b, « lütt. *manifestation d'hommage* » : fr. de Belgique (non wallon) ; — p. 239 a, lorr. *mahon brelée* « coquelicot » : cf. t. 16, 498 b : picard *ma(h)on* « id. » et lorr. *mahon breléy* « id. » ; — p. 240 a, « alimb. » *masenage* (env. 1585) : que peut être cet ancien limbourgeois ? ; sans doute un écrit de l'ancien duché de Limbourg,

qui n'est pas le Limbourg (flamand) actuel ; — p. 240 b, lg. *mahener* « bâtir une maison », d'après HAUST, *Howill. lg.* : n'est cité que dans le Cartul. du Val-Benoît, p. 40, à la date de 1225, mais il s'agit d'un faux du XVII^e s. ; — p. 241 a : Stavelot *dumouh'ner* à supprimer sous *mansio* ; cf. HAUST, *Étym. w. et fr.*, p. 181 (où le « peut-être » est à supprimer) ; — p. 248 b, « -mont maison » dans des noms de lieu wallons, d'après [LEQUARRÉ], BSW, 43, p. 177 : supposition ancienne fort douteuse, -mont second terme des composés toponymiques ne devant sans doute représenter que le latin *montem*.

Tome 9 : p. 515 a-b : réunir Cumières *pougniau* [« poignet d'un vêtement »] et anc. fr. *poingniaus* « ornement des manchettes de l'aube » ; — p. 516 b, de *capoignier*, nm. *capougné*, on renvoie à *c(h)apignier* (t. 8, p. 107 b) : il faudrait comparer aussi Neufch. *chauspougnier* [= chestr. *tchauspougné*] à *tchârpouyê*, *tchapouyi DL* ; « *chaspouï*, *chauspouï* » AUBRY ; et voyez le FEW, 8, p. 152 a (avec la critique à ce propos dans notre bibliographie pour 1956) ; — meusien *apougné*, gm. *apougné* [lire -i] séparés de Guignicourt *apougné*, etc., p. 517 b ; — p. 519 b : malm. *pounîr(e)* « loquet » [ZÉLIQZON : « Klinke »] est bien suspect ; — p. 528 a, Fosse-N. *chinèl* : définition reprise au vocabulaire de LURQUIN édité par FELLER, mais contre laquelle Lurquin protestait (il ne s'agit que d'un type de masque de la mi-carême) ; — p. 533 b, Neufch[âteau] *poy* « poule » : lire *puy* ; — p. 534 a : réunir Bouillon *puyô* (sous « poillot¹, à tort) et « Bouillon *pouyon* (1789) » ; — p. 535 a : accorder les n. 3 et 5 renvoyant pour les noms wallons des constellations soit à l'ALW 3, soit à un article de la VW ; — p. 537 b : Neufch. *bête aux poules* [= chestr. *bêsse aus pouyes*] déjà p. 534 b (la note 10 de la p. 535 a notant *poy* au lieu de *puy*) ; — p. 540 b, « Tourn. Cerf. *pouli* BTDial. 21, 30 » : cette référence vaut pour le tournaisien, non pour Cerfontaine (qui dit *pouli*) ; — p. 541 a, anc. lg. *poulage* « troupe de jeunes gens », à rattacher à *populus* ? : en fait, SCHELER hésitait sur le sens ; — quant à Verv. [= Polleur ?] *apolédjê* du BDW, 21, p. 33, il demanderait confirmation, avant toute discussion sur sa place ici ; — p. 550 b et 551 a : réunir Tourcoing et Mouscron *épouti* « écrasé » ; — p. 551 a, Pont-Audemer *peux* pl. « marécages, terrains mouvants » : cf. t. 16, p. 644 a (sous **pôl*) : n. de l. picards *Le Peux*, ainsi que w. *pod* ; — p. 553 b, *poussard* : voir notre bibliogr. précédente à propos de la page 133 a ; — p. 555 a : Tintigny *apoussi* avec (a)*pousser*, alors que, p. 559 b, on met le gm. *poussi*

sous **pulsiare* ; — p. 566 a : l'ALW 1, 230 (poussière) était à citer p. 567 b infra, non ici ; — Stavelot *épousselé* « poudreux » : erreur de la source pour -*ou-* ; — p. 568 a : verv. *poûsseled[s]* devait venir p. 566 a ; — p. 568 b, « verv. *poûssi* » [de charbon] : WISIMUS ne connaît que *poûssi*, f., c.-à-d. « poussière » ; — p. 576 b, Esneux *pondiant*, comme, p. 579 a, Sprimont *pondiant* : pour le *d*, cf. « poindre » ; — p. 578 a, Malm. *pondou*, Seraing *pwindjou* « pointu » : ce n'est pas du wallon ; le dernier est une forme extorquée et le premier repose sur une mauvaise copie de VILLERS : *pondan[t]* « pointu, aigu, effilé » ; — p. 578 b : mettre Jamioulx *pôtyi* colonne suivante ; — p. 595 b, n. 3, « Gemeint ist bei dieser [= lütt. *pont* 'point'] und den folgenden mundartlichen formen wohl stets die oben vorangehende bed[eutung] » : le DL spécifie : « point de couture [6 exemples] ; maille (d'un tricot) [2 exemples] ; instant ou endroit précis [5 exemples] ; ... » ; — n. 12 : « BSLW 25, 240 » : il s'agit du BTD ; — p. 603 a : Faymonv. [en fait Waimmes-Steinbach] *épouplé* « ensorcelé » ne peut être séparé de *époupliné* (Waimmes-Ondenval), *époupliké* (Faym.), var. du malm. *épouilouki* (VILLERS), *épouplouki* (SCRUS) ; cf. malm. *poutelouke* « guignon » (t. 16, p. 478 b) ; — p. 609 a, Tournai *répûré* « épousseter » : erreur pour « *repûre* » [*û = ü*] DOUTREPONT (cf. PONCEAU, « REPOURER » [= *ré-?*]) ; donc à mettre p. 563 a, avec flandr., etc., *répurer* ; — p. 626 a, n. 17 : notons que l'auteur abandonne une étymologie de *poette* « orgelet » qu'il avait défendue (*Essais de philol. moderne*, Liège, 1953, p. 111-112) ; — p. 627 b et 630 b, Jamioulx *pôtyi* : coquille pour *pôjî* ; — p. 632 : sous *pûtîdus*, on ne reprend pas *pout'louke* (cf. ci-avant), etc. ; — p. 636 a, verv. *s'èpoutiner* « se fâcher subitement » : WISIMUS indique -*ou-* ; — p. 642 a : verv. *pûritaire* est simplement « pourriture » ; — p. 644 a, Nivelles *pou-pousse* « chaton » (et n. 4) : on devrait se reporter au DL, v° *pous'*, *poupous'*, etc., plutôt que de comparer « pousser », qui a -*ou-* long ; — p. 649 b, Sologne *boisselle* « engin de pêche en vannerie avec lequel on prend surtout les anguilles... » : cf., t. 1, p. 454 b, angevin *boisselle* « instrument de pêche ressemblant au boisseau », mais aussi, ib., p. 659 b, norm. (...) ang. *bosselle* « nasse anguillère », etc. ; — p. 651 b : Givet *bwèstia*, Mons *boitiau*, espèces de mesure : cf. t. 1, p. 454 b : nam. *bostia*, pic. *boité*, expliqués par « boisseau » + « boîte » ; — p. 652 a : Givet *bwèsléje* pour *bwèsléye* (WASLET, p. 296).

Tome 14 : p. 263 a : anc. flandr. pour St-Amand ; — p. 263 b : Mons *ventèle*, avec note 14 demandant le genre, alors que DELMOTTE dit : « s. f. » ; — anc. w. *ventiseau* (1297) pour anc. hn.

(charte de Cuesmes) ; « Mons id. (schon Del[motte]) » : forme francisée ; SIGART a *ventisiau* ; — p. 267 b, lg. *rèvintel* « révolutionnaire » : création des auteurs wallons, due à une méprise sur le sens exact de *rèvinter* (cf. *DL*, s. v. ; *Mél. Haust*, p. 301) ; de plus, *rèvinter* a « ren-¹ », non « re-¹ » ; — p. 273 a, *chant vernal* (env. 1390), traduit « chant familial, en langage vulgaire », dit obscur (sous *ver*) : renvoyer à *langage vernal* « langue vulgaire » (1545), p. 298 b ; — p. 277 a : pour l'anc. nm. *vertiene*, on renvoie à « BAc Belge 1933 », alors que, p. 276 b, on cite l'anc. nm. *vairbeste* d'après « Haust Méd. nam. », ce qui est préférable ; — p. 280 a, flandr. *verdron* (1664) : pour Béthune ; — p. 283 a : *verail* (1360) cité deux fois ; Mons *verreau* [= *vèrau*], *plat-vèrau* n'est à confondre ni avec *vèra*, ni avec *vèria* ; — p. 285 a : pour lg. *fèrou*, cf. *DFL*, add. ; — p. 292 a : *vièr goyèt*, *vèr gayé* cités sans commentaire ; — p. 294 b, Mons *vermau* : SIGART dit « Quaregnon » ; — p. 295 a, moy. fr. *veruolage* « sorte de maladie du cheval », dit, en note, de formation obscure : influence ou dérivation de *variola* ? ; — p. 298 b : Nivelles *èrtourner l' vèrnake* « dire le contraire de ce qu'on a affirmé » (sous *vernaculus*) ne peut être séparé du w. « retourner le¹ *vièrna* (gouvernail ; cf. p. 301 a) ; — p. 301 a : w. *vièrna* (avec «-ail¹) groupé à tort avec l'anc. fr. *vernal* (Metz), moy. fr. *vernau* ; — p. 301 b : en fait, les chevrons du toit ne sont pas en aune (cf. *DFL*, p. 501 : observation que nous a suggérée l'étonnement de J. Jud devant les dimensions des *viènes* et de la *mèsse-viène* ; même problème pour les mâts) ; — p. 302, n. 15 : le sens de « poutre » pour un terrain est anormal ; remarquer que le l.-d. cité BSW, 62, p. 100, est « *tièr às viènes* », et que celui de Cerfontaine est « *pèrcè dèl bèle viène* » ; — p. 310 b : gm. *dèvèsse* « grande peur » à rattacher à « vesse, -er¹ », non à « verser¹ » ; — p. 318 a : « être¹ *vèrté* « entraîné par le poids du panier », terme [anc.] de houillerie, sans diptongaison, ne dérive sans doute pas de *vertere*, mais renferme peut-être *vèr(e)ter* (p. 304 a, infra ; comparer les emplois de *vèler*, etc., dans WARNANT, *Culture en Hesb. lg.*, p. 129 ; *DFL*, v^o « crouler ») ; — p. 319 a : noter que Vielsalm *vérdô* « décharge.[où on verse les déchets, t. d'ardoisier] » reste en fait inexplicé ; — p. 319 b : Mons *ravèrdée* « averse », comme Moselle *ræverdây* « flamme de peu de durée », classés sous *vertere*, ne peuvent-ils venir de *viridîs* ? ; — p. 321 b : Vaudioux *varvéla* « liseron » [THEVENIN traduit : « petit l. »], sav. *vorvéla*, etc., sous *vertibulum* (avec note 6, p. 323 a, n'envisageant qu'une influence du latin des botanistes *volvulus* pour les formes en -o-) ; faut-il condamner le *REW*, 9447 : *volvulus*

(avec changement de suffixe) pour le suisse et sav. *vorvela*, *-eta*, jur. *varvel*, comme w. *voval* [lire *vô-*], ainsi que DURAFFOUR, *Matériaux*, p. 10 (pour Vaux-en-Bugey *vorvèlè* « liseron », qui n'est pas cité explicitement)? ; — p. 322 a : gm. *vertijèle* « pièce du fermoir d'un coffre », comme l'ard. *vertizelle* « goupille » (et *vertijèle* « clou pour clôtures en forme d'U » à Petit-Fays) peuvent devoir leur *-z-* ou *-j-* à une dissimilation de *vertevelle*, plus influence des formations de diminutifs ; — p. 325 b : Givet *ravôrtiyi*, qui fait mentionner le w. pour *vert-* > *vort-*, p. 326 a (sous *verticulum*), est *ravôti*, *-tyî* (cf. PIRSOUL ; DL) avec *r* adventice ; — p. 337 b (avec note 5, p. 338 b) : pourquoi séparer *verbinette*, *barbinette* de *brebinette*? ; — p. 339 a, n. 11 : *panno di verri* en Italie représente « drap de Werovicq » (ainsi voir RbPhH, 37, 1959, p. 376) ; — p. 343 a : regrettons l'absence de *wèpse* « guêpe » à Malmedy (voir l'ALW 1, le DFL et WARLAND) ; — p. 349 b : *voste* « voire » devant voyelle n'est pas limité à la région de l'Ardenne wallonne prospectée par BRUNEAU (voir le DL, etc.) ; — p. 352 a : anc. w. *vesti* « curé » (dont le correspondant latin est pourtant *investitus*) rangé sous I. 1 : « couvrir d'habits », plutôt que sous I. 2 : « mettre en possession », étonne (cf. n. 2, p. 356 a) ; il est ainsi séparé de *vesti* « fondé de pouvoirs » (anc. w. et anc. lorr.), p. 354 a ; — p. 354 b, anc. flandr. *aviesture* « investiture » : d'après « Gdf » [où?] et d'après Gillon le Muisit, tournaisien ; — p. 360 b : Bocage *vieul ciel* « nord » ; c'est le correspondant inattendu de Cerfontaine, etc., *vâcîle*, *-îre* (DBR, 12, p. 52 ; ALW, 3, p. 177 b [oublié à l'index]), qui ne paraît pas plaider en faveur de « vieil », à moins d'une dissimilation *î-î* > *û-î* après *v* ; — « ostwallon. *vî* (f. *vîy*) », ce qui inclut à tort le lg. qui dit surtout *vîle* (que je ne vois mentionné qu'incidemment, p. 365 a, comme *vil* [lire *vîl*]), *vêye* (que je ne trouve pas) ou *vîhe* (qui est p. 364 a) ; la note (p. 363 a, n. 4) accrochée à cet « ostwallon. » parle une fois de plus de l'imprécision des lexiques : c'est peu équitable pour les Wallons, PIRSOUL ayant 25 lignes d'exemples, COPPENS 10 (comme DEPRÊTRE et NOPÈRE 15) ; voir même au DL plus de 40 lignes d'exemples (et 24 chez WISIMUS) ; comparer St-Pol *vyè*, *vyêl* « mot fr. usité en saint-polois » sans plus, et ZÉLIQZON, *vieus* « vieux ; âgé » ou Bournois *vey* « vieil, [-]jeille, [-]jeux » ; — p. 371 b : Ferrières *vôye di fièr* « chemin de fer » n'est peut-être qu'une transposition puriste de M. Launay ; — p. 372 a : tout un paragraphe de 23 lignes est repris p. 378 a-b, où il est mieux à sa place ; — p. 373 b : Givet *rivoyi* « renvoyer » séparé de Héremence *revuyé* « renvoyer », p. 377 a ; — p. 377 a :

Givet *yesse rivoie* « être reparti » séparé de Nivelles *être* [lire «être¹»] *rvoie* « être parti de nouveau », p. 378 a ; — p. 384 a : noter w. *vîrer* « s'obstiner à contredire, soutenir obstinément » rattaché à *vibrare* (contrairement à l'étymologie germanique de HAUST).

Tome 16 : p. 644 a, **pôl*, on cite des noms de lieux en Picardie : il faudrait faire de même pour la Wallonie orientale ; mettre ici CORBLET, *empulé* « envasé dans le sable » ? ; voir aussi ci-dessus, à propos du t. 9, p. 551 a, et ci-après, p. 650 b ; — p. 646 a, *pontgelt* : en fait, dans les textes allégués, il s'agit de Maaseik et Bilzen, non du pays wallon ; d'autre part, HAUST a rectifié la traduction, Ann. Hist. Lg., 3, p. 363, n. 1 : « droit de pesage des marchandises » ; — p. 647 et sv. : je montrerai ailleurs qu'un emprunt du XVIII^e s. n'est pas possible pour les termes réunis sous *pot* (nl.) ; de plus, p. 647 b, on sépare à tort des attestations de «pot-eau¹» ; le type «pot-elle¹» est cité trop sommairement et non sans erreurs de détail ; p. 647 b, Nord *dépot'ler* était déjà mentionné, à tort, comme art. *dépot'ler*, t. 9, p. 249 a ; etc. ; — p. 649 a, *prahlen* : Buzancy *prâ-liner* « délayer de la bouse ... pour planter les arbres » est le terme d'horticulture français ; — *pralen* : citer ici Démuin *proler* « n'avancer en rien dans son travail, muser », *proleu*, *-oïre* « qui n'avance en rien dans son travail, qui s'arrête de porte en porte pour bavarder », CORBLET, *proleux* « bavard » (cf. bibliographie pour 1955, n° 181) (1) ; — p. 650 a, *pricke* : pour le nm. *prike*, lire nm. arch. (GRANDGAGNAGE) et traduire « lamproie de ruisseau, petite l. » ; — *prieme* : voici le fr. *prime* « poinçon de raffineur de sucre », dont nous avons soupçonné qu'il n'était pas à sa place t. 9, p. 385 a ; — p. 650 b, *profitili* : renvoyer à *profit*, t. 9, p. 427 a ; — *prosit* : *prôzît* « à votre santé » est connu en Belgique ailleurs qu'à La Louvière (avec nuance plaisante) ; — *pul*, malm. *poûlin* « bourbe » : devrait être étudié avec **pôl*, p. 644 a ; ne pas le séparer non plus de *poûlin* « plaie, ulcère » à Stavelot (BSW, 44, p. 519 ; id. à Jalhay) ; — *pulle* : anc. pic. *polquin*, *pokin*, *paukin*, *poquin* ... « mesure pour céréales » ; cf. p. 638 b : Boulogne *poquin* « mesure pour la chaux » ; — p. 651 a : La Poutroie, Jura bernois *pôp* « poupée » séparé de *po(u)pe*, t. 9, p. 604 a (de la Wallonie au Valais) ; — p. 652 a, anc. flandr. *lamette* : il s'agit de St-Amand (anc. hn.) ; — p. 655 a : tourn. *kerre tout in in raftin* « tomber en faiblesse » expliqué par « monceau », sans rendre compte de ce

(1) Dans notre critique concernant cet article de W. v. W., lire 1955, non 1956 (Rev. Ling. Rom., t. 19).

sens qui est d'ailleurs mentionné sans exemple bien précis dans BONNET ; cf. *raftê* à Tournai, « porte-allumettes », p. 686 b, sous *reff*? ; — p. 656 b, anc. pic. *desrenc* : déjà p. 244 a, *desreng* (avec verbe *derengier*), même sens et dates presque semblables (la note renvoyant à *hring* devrait au moins le signaler) ; — n. 2 : le simple *rain* « lisière d'un bois » est dit manquer en wallon, alors qu'on a cité Givet ; — p. 660 b : anc. flandr. ne convenant pas pour Tournai ; — p. 661 b : « Stav[elot] *randahe* », qui est liégeois en général, est déjà attesté au XIV^e s. dans des anthroponymes (HEMERICOURT, II, p. 394) ; — p. 670 b : sous *raspon*, on classe lg., mouzonnais [aussi lorrain, etc.] *rapasse* « volée de coups » qui est un déverbal de *rapasser* ; cf. VILLERS, *rapasse* « soufflet », *rapasser* « souffleter » ; et voir d'ailleurs t. 7, p. 719 b-720 a ; — p. 671 a, « Hain. *raub-chiminéez* 'ramoneur' Gdg : en fait, terme nm. [d'après le brouillon de GRANDGAGNAGE] ; sur *rôpe* « ramoneur ambulant », cf. EMW, 5, p. 313 ; — p. 672 a : pour des dérivés « *rapillon*, *rapiss*, *raspelotte* », voir DBR, 9, p. 129-131 ; — p. 674 a : de nouveau anc. flandr. pour St-Amand ; — p. 677 b : Mons *ropieus* sous **raubôn* est inattendu ; outre qu'on néglige les variantes en -*eur* de SIGART, on oublie que *roupieux* « morveux » est dans Jean de Meung et *roupieus(x)* « gêné, honteux » dans HÉCART, CORBLET et en borain ; — p. 678 a, fr. *robeur*, bas-manc. *ræbur*, etc., sous **raubôn* : classer ici NO. *rebour*, p. 677 b (sous *räuber*) ; — p. 681 a, *raupe* : citer *roupe* « chenille » relevé naguère pour Aubel et Clermont (*Mél. wallons*, p. 67 et 73) ; — p. 682 b : Givet *rôtyi*, mis sous « rôtir », est à renvoyer sous *rotjan*, p. 738 b ; — p. 684 a, anc. lg. *rosteal* « gril » : Jean d'Outremeuse employait *rosteal* pour le « gril » de St Laurent, comme *rosteais* pour un « râteau » (I, p. 58, n. 3) ; comparer les sens du lg. *risté*, *rusté* dans le DL ; — on aurait aimé voir examiné l'anc. w. *rossebart* « lèche-frite » (?), cité DBR, 9, p. 135 ; — pour l'anc. fr. *roiste*, w. *rwèsse* « raide, escarpé », p. 684 b-685 a, on voit mal ses rapports sémantiques avec **raustjan* « rôtir » ; — p. 686 a-b, *redeninge* : le mot ne disparaît pas au XIV^e s. ; cf. 1602 « lesquelz registres... seront exhibez à la *renenghe* mil six cens trois » Recueil Ordonn., Ordonn. Albert, I, p. 171 (encore p. 180) ; — on ne mentionne pas *reneur* : 1602 : « envoyer... lesdictes copies a nos haultz *reneurs*... à Lille » *ib.*, p. 172 ; — p. 686 b, *reff* : Vie Wall pour Enq. [Musée] Vie Wall. ; — p. 688 b : *parler renard*, *parler regnaut*, répété, pour le second, p. 690 b ; — p. 690 b : « *alütt.* » [= anc. lg.] ne convient pour *r'nârdeure* qui est de 1622 ; — p. 692 b, langob. **reif* : on ne dit rien de l'explication par **refidu*

de JUD (*Mél. Haust*) pour ce terme de tissage valaisan et italien du nord ; — p. 693 a, *reise* : voir aussi anc. lg. *reize*, Ann. Hist. Lg., 3, p. 336 ; on comprend *resier* comme « aller en expédition », mais GOD. mettait un ?, et le texte de Jean de Stavelot porte : « ils avoient asseis affaire de la *resier* » ; cf. « voloient *resiere*, *werrier* » *Cartul. S^t-Lambert*, 3, p. 379 (cf. GOD., v^o *resuivre*, où dans ce texte est écrit « *wenier* ») ; — p. 694 b, *rellen*, seulement pour le montois : voir aussi HÉCART, *réler*, *-eur* « radoter, -eur », VERMESSE, *réler* « trouver à redire à tout, radoter, bougonner » ; — p. 695 a, **remmberg* flam. reconstitué pour le seul boulonnais *rembergue* « saillie d'un pignon » (au lieu de *winberghe*) : on songerait plutôt à un croisement ; cf. DL, *roubîre* à côté de *wébîre* ; — *rengel*, « Verv. *ringuèl* adj. 'raide, fort' Gdg » : le « raide, fort tendu, difficile à plier » de LOBET, devenu « raide, fort, tendu » dans l'édition de GRANDGAGNAGE (par SCHELER), est ici raccourci en « raide, fort » ; — quant au passage supposé *ringuèl(e)* > *rangon*, il est difficile (on invoque seulement un changement de suffixe sans rendre compte de *-an-*) ; probablement y a-t-il croisement : cf. pic. *ranguyon* « râble » (BTD, 19, p. 34), et moy. fr. *ranguillon* (FEW, 16, p. 242 a, où le classement serait peut-être à revoir) ; — p. 695 b, *rennen* : pourquoi, pour *rèner*, renvoyer à Montegnée, BSW, 64, p. 543, où l'on ne trouve pas *rèner*, mais « *rèner* » [forme erronée] dans un emploi littéraire ? ; — p. 696 a : mosellan *rèxu* « rassis ; etc. », ..., *rèxâr* « [déposer (d'un liquide)] ; diminuer de volume en séchant » sont rattachés à *respe* « esp. de panier », alors qu'il s'agit de « rassis¹ » et « raseoir¹ » (cf. ZÉLIQZON, *èhhâr*, *èhhôr* « asseoir ») ; — p. 698 b, 1^{re} l., anc. w. *areier* : la traduction est en fait une conjecture de GRANDGAGNAGE, donnée par celui-ci pour telle ; — p. 701 a : Rocroi *ryèz* est féminin et désigne, non une « terre en friche », mais un « marécage élevé correspondant aux fagnes de l'Ardenne » (BRUNEAU, *Enq. pat. d'Ard.*, ajoutant un masc. *ryèza*) ; le mot a dû être connu en nm. : 1265 « tiere... en *riés* » à Champion (BROUWERS, *Cens et Rentes du comté de Namur*, I, p. 102) ; — p. 702 a, *roi des ribauds* défini « officier de la suite du roi qui fait justice des crimes qui se commettent dans cette suite » : cela ne rend pas compte de l'emploi de *ribaud* ; GODEFROY ajoute qu'il avait juridiction sur les jeux et brelans et les femmes publiques ; ce devait être son office principal en dehors de Paris : ainsi à Liège et à Huy ; à Mons, il suppléait aussi le bourreau au XVI^e s. (voir la remarque de Pasquier dans GODEFROY) ; — Paris *ribaude* (1835) « pomme au four entourée de pâte » séparé

de *rabote*, *râbosse*, etc., qu'on mentionne comme faisant difficulté, p. 732 a, n. 12 ; — p. 703 b : *ribaudequin* est attesté dès 1300 à Tournai (Bull. Soc. Arch. Charleroi, 23, p. 30) ; — p. 707 a : anc. fq. **ridera* reconstitué pour le seul pic. *rideler* « passer au tamis », alors qu'on peut y voir simplement *rideler* « couler » (p. 706 a) ; — *rieme* : lg. *rîmer* (env. 1630) ; lire : env. 1600 (Nos Dial., 11, p. 13) ; — p. 707 b : on distingue l'anc. pic. *riestre*, encore Gondécourt *rèt*, du wallon *risse*, mais on a *rîte* à Wodecq, *rèyète* dans la région de Tournai, *rèyète*, *royousse* dans celle de Mons, etc., et la question est à revoir avec une documentation plus complète ; — p. 708 a : « ostwallon. *rivè* 'ris d'une voile, coulisse' Gdg » ; il s'agit de Verviers (LOBET) : comment connaîtrait-on les détails des voiles de bateau à Verviers ? ; en fait, dans les définitions ou plutôt les équivalences de Lobet, le terme « voile » n'apparaît pas ; mettre p. 729 b (sous *riven*), avec les attestations de *rivè(t)* « nœud coulant », ce terme dont on aurait pu voir le caractère suspect ici par comparaison avec l'*s* des autres attestations (*ris*, *rise*, *riser*) ; — p. 708 b : « ostwallon. *rife* 'bande de terrain' peut difficilement être séparé de *river*, *rifler* (*riven* et *riffilôn*) ; cependant il n'est pas exclu que le fr. *rive* ait joué quelque rôle (tandis que le rhén. *riffel* comme tel est plus douteux) ; comparer, dans le DL, *rive* 3 « bord (du toit) » à réunir à *rive* 1 comme le demandent les additions du DFL ; de « bord », on passe aisément à « bande étroite » : cf. Jalhay *réfe* « bande allongée (de foin, de bois), banc (de roche), rideau (de sapins) » ; — p. 712 a-b, *riff* : discussion sur *rife* « fine pellicule de glace », etc. ; cf. ci-dessus ; peut-on séparer *riflète* « couche légère (de neige) » à Nivelles de Nivelles *riflète* « façon d'envoyer la balle de façon qu'elle rase le sol » (p. 709 a) ? ; l'idée d'« effleurer, raser » est proche de « couche mince » ; d'autre part *rive du glèce* à Visé est pour *rive di g.* (la source citait à la fois Verviers et Visé, imputant à tort du aux deux points) ; — p. 712 b : étymon flamand inventé pour *ricdoulle* « ribote » à Lille ; on traite de phonétique westflamande, mais on ne dit pas qu'une finale *-oule* à Lille doit être pour *-ouille* : voir du reste Gondécourt *rigduyl* « ribote », à côté de *rikedoule* « festin, bon repas » dans CORBLET, *ricdoulle* à Tourcoing, *ricdoule* en tournaisien (BTD, 20, p. 262 : « ribote, ducasse de femme » ; mais *riguedoule* « raclée » PONCEAU) ; — p. 714 b : lg. *aritchihédje* séparé de *aritchi* et cité avant lui ; — p. 715 a, n. 1 et 2 : la réalité du composé *riche-homme* paraît bien ressortir des anthroponymes (cf. MICHAËLSSON, *Taille* 1296, p. 242 ; HEMRICOURT, II, p. 53 ; v. 1260 « Johans li Riches

hons » Pauvres-en-Île, reg. 11, fol. 101, d'où le nom d'une île à Liège : *Cartul. St-Lambert*, 3, p. 375 ; « (pré) Riche-homme » au cad. de Sart et de Louveigné) ; — p. 715 b, nl. *rilling* : pour *r'lan, ran* « frisson, angoisse fébrile » de Mons (borain en fait, d'après SIGART, qui renvoie à *irlar, irlan* « tracas, embarras »), cf. p. 149 b : La Louv. *irlan* [« complainte, jérémiade »] classé avec *harlam, -èm* « cri de soldats s'excitant au pillage, cris de terreur », etc. (voir aussi maintenant p. 753 a) ; — p. 721 a : saintonguais *de boun' arimage* = p. 718 a : saint. *de boun arrimaghe* ; — p. 721 a, encore : deux fois *enrimer, -eur* avec le même sens ; — p. 723 b, moy. nl. *ringen* : les explications reprises à HAUST auraient mérité un examen plus serré ; pour le nm. *fé di s' rinkinkin*, on ne peut réellement le séparer du pic. *rinquinquin* (CORBLET) « moineau friquet ; au fig. individu petit et agaçant » ; voir, au sens de « faire le fier, f. de ses embarras » ou « se regimber, faire le mutin », St-Pol *fèr sè rēkēkē*, Lille *faire sin rinquinquin*, Tourcoing *f. sin rintchintchin* (« faire du tapage »), Mouscron « *id.* », tourn. (BONNET) *f. du rinkinkin* (« se regimber »), Braine-le-C. *fai du rinkinkin-y*, Nivelles *fé dè s' (d' sès, d' leús) rinkinkin(s)*, etc. ; — p. 728 b, *rispen* : supprimer le prétendu nm. (moderne) *rispe* « gale des chevaux », qui est pour *ripe*, à mettre p. 724 b ; — p. 729 a, lg. *reüse* « nasse » expliqué par le moy. h. all. *riuse* (all. *reuse*) : ce n'est pas sûr ; HAUST avait allégué à l'appui d'une formation féminine correspondant à l'anc. fr. *roit* les finales de *cleüse* « claise », *pareüse* « paroi » ; pour les formes anciennes, ajouter surtout « à rois petites » (remarquer le fém.), « a rois » en 1278 (Bull. Comm. Anc. Lois et Ord., 19, p. 251, 271) ; la voyelle de *royse* (hapax, dit-on) n'est pas due nécessairement à l'influence de *roi(t)* ; c'est une transposition normale (voyez de même *roysses* : YANS, *Pasicrisie*, 2, p. 331 ; etc.) ; quant à « *reusce* » hapax, c'est une correction proposée par Scheler apud GRANDGAGNAGE pour « *reuste* » ; — p. 729 b, malm. *river* « enlever à qn. les avantages d'une situation acquise » ; la source traduit de la sorte non *river* seul, mais *river* « à un [= qn.] ses avoines » ; — au lg. *riv'lin.ne*, t. de houillerie, ajouter le borain *raveline* (cf. RUELLE) ; — infra, gm. *rizèy* « écorcer » séparé du lg. *rizer* « frôler, effleurer », w. brab. (DBR, 5, p. 157) *rizer* « *id.* » ; — p. 733 b, « ostwallon. *règon* » (d'après GRANDGAGNAGE) : lire *r(u)gon* ; quant au sens du brab. *r'gon* « épis... repoussant... », il est souvent plus étendu (voir la source alléguée, ainsi que VW, 25, p. 47) ; — infra, *rohen* : sous 1, on ne cite pas Mons (DELMOTTE) *rouillon* « rôle (des agonisants) » ; — p. 735 a, *roppen* : la note de

HERBILLON, DBR, 9, p. 136, montrait la vitalité ancienne de ce terme (en fait moy. nl., non flam.) ; il aurait fallu la citer et s'en inspirer ; — p. 735 b : on rattache le w. *ro* « pif (d'un cheval) ; etc. » à l'anc. fr. *ros* « cheval », non à *ruptus*, parce que ce dernier ne donnerait pas *ro* à La Louvière ; l'objection ne paraît pas décisive, le terme pouvant être emprunté à l'est ; — p. 736 a, Neufch. *enosser* « duper » [DASNOY] : le chestrolais dit *arossè* ; — p. 737 b, *rosstuch* : dans la source (BDW, 3, p. 48), Malmedy indique le domicile de l'étymologiste, non la localisation du terme *ourdouh* ; — p. 738 b : on renvoie à ma note du BTD, 29, p. 177, sans en reprendre *ruèrti*, et sans rien dire de *rourdi*, *rordir* dont on y traitait ; — p. 741 a, *rûh* : l'appel de la note 1 manque ; — *ruik*, Huy *rouke* « pitance » : il s'agit d'une expression figurée « gagner sa r. » employée par un auteur ; — p. 743 a, *ru* : HERBILLON, DBR, 9, p. 132, a dit douteuse cette étymologie flamande du seul *rilion* « bourdon » à Bergilers (cf. *grilion* à Oleye) ; — p. 743 b : sous 3. a., ajouter HÉCART *rume* « espace laissé entre 2 murs, quand on ne fait pas de mur mitoyen » (beaucoup d'exemples que nous passons pourraient montrer que Hécart n'a pas été complètement dépouillé) ; — p. 744 b, *ruote* ; regrettons, entre autres omissions, celle de la forme *lweçon* (DFL, v^o « solive ») ; quant au nm. *lotener* « se servir de rouleaux pour déplacer... », c'est de l'anc. nm. (voy. GRANDGAGNAGE, 2, p. 616, et HAUST, *Étym. w. et fr.*, p. 170), repris à tort à GRANDG. comme nm. moderne par PIRSOU ; — p. 745 b, **rûsta* : pour *èruh'tiner*, etc., « rouiller », observons que la comparaison des traductions du mot dans le DFL, p. 418, donne à penser qu'en partant de *ruhien* « rouille » anc. lg., on a eu **èruhin'ter* > *èruh'tiner* ; — p. 746 a-b, flam. *ruten* : on ne veut pas de l'onomatopée pour le wallon, ni (cf. p. 769 a) pour le lorrain (l'explication proposée pour celui-ci n'allant pourtant pas sans difficulté), ni pour le picard (p. 770) ; en séparant les termes voisins (voir DBR, 7, p. 147-8, pour des formes de l'Ain), on ne permet pas au lecteur de se faire une idée d'ensemble.

« Nachträge und berichtigungen » du tome 16 : p. 749 b, rhén. *geck* : aussi bien ou mieux nl. *gek* ; — p. 751 a, *grîpjan* : séparet-on lg. *agridjê*, *aglidjê* de *agrichê* seul cité ici, et surtout Giv. *agrichi* « accrocher, voler » de Givet *gritchi* « grimper », traité sous *kriegen*, p. 387, avec *gritchète* et *gridjète*, Givet *rigrichi* « grimper en s'accrochant... » et lg. *agridjê*, *agli-?* ; on ne renvoie même pas à *kriegen* ; quant au verv. *agrisseler*, *agrusseler*, la place en est douteuse ; — p. 751 b, *gruis* : « awallon. » *gruzons* est du XVIII^e,

non du XVII^e s. ; de toute façon ce n'est pas de l'anc. w., mais du w. arch. ; — p. 752 a, *hadel* : on n'a nullement proposé ici de rattacher ver. *hadrène* « étoffe mince et mauvaise » à *hart*, puis qu'on a rejeté l'étymologie de *hadrène* du FEW, 16, p. 174 b, par *hart*, vu les formes anciennes en *xh-*, *ch-* (relire nos observations du BTD, 31, p. 263 et 266) ; quant aux sens des deux termes, ils n'offrent aucune difficulté pour se grouper : une étoffe mince est comparée à un terrain où l'humus est peu profond ou à une rivière où le fond est trop proche ; — p. 753 b, *harfang* : fallait-il faire un sort à ce terme que GRANDGAGNAGE ne citait qu'avec des réserves justifiées? ; — p. 754 b, *haugr* : anc. lg. *ocquineur* figure en effet t. 4, p. 451 a, mais aussi lorr. *hoguigner*, *hoquigni*, analogues aux termes traités ici ; il eût été plus logique de traiter le tout à *hok-*, en réservant peut-être *hoguines* « pièce de l'armure » ; — *haus* : lire Jalhay *hoûse* ; — p. 755 b, *hinken* : on ne semble pas comprendre que je propose de lire *hèn'kin'rèyes* pour « *hen-quinreys* », où HAUST lisait *hin-* ; il s'agit d'une lecture nouvelle comme d'une nouvelle explication étymologique ; — p. 761 b, *crane*, le *crâne* : lire : la *cr.* ; — p. 763 a : contrairement à ce qu'on dit, il n'y a pas de rouchi *craucu* mal écrit par HÉCART pour *crancu* ; HÉCART (3^e éd.) a *crancu* (entre *cran* et *crandieu*) ; — p. 764 b, pour *crontchu* de Givet, on objecte *-on* pour *-an-* : il serait bien plus difficile d'expliquer en givetois *tchu* pour « cul » ; — p. 764 a, all. *kumme* : pour Glons *come* « jatte », le nl. est bien plus normal ; — p. 765 a : au lieu de « *lütt. lidje* », lire « *alütt. lige* » ; — p. 765 b : on corrige *ritutchi* en *ritâtchè* pour Marche, mais on maintient le mot sous *loeken*, ce qui est impossible (voir *lünschen*, p. 490-1) ; — on dit maintenant que *u* est « la graphie pour *u* » en anc. w., ce qui est à la fois dire trop et trop peu : dans notre pensée, rendre *ou* par *u*, c'est le transposer en français ; — infra, pour *lurcètes*, renvoyer au t. 5, p. 479 a ; — p. 768 a, *pepernoot* : lire : [Brab. et] Hesb. *pépèrnôt'*, Hognoul *pépèrneût'* ou *pé-* ; — p. 769 b, *rupfen* : le gm. *dèroufèy* « dépouiller un animal » aurait dû figurer p. 251 b, avec gm. *roufèy* « qui a le poil serré [et chaud] ».

« Register » du tome 16 : *cròke* : Virbon pour Virton ; — *outgarbe* pour *outgarte* (1).

(1) Cette recension a tiré profit de notes de lecture de J. HERBILLON.

Index.

Les chiffres renvoient aux paragraphes.

- Albessart, Marie-Louise, 58.
 †Alexandre, Ant.-Jos., 4.
 Arnould, Maurice-A., 80.
 †Baix, François, 9, 96.
 Bambeck, Manfred, 197.
 Barbiaux, Gustave, 54.
 †Barbiot, Marcel, 69, 76.
 Bastin, Alexis, 174.
 †Bastin, Joseph, 6.
 Battisti, Carlo, 164.
 Bernard, Joseph, 34, 36.
 Blouard, René, 46.
 †Body, Albin, 4.
 Bologne, Maurice, 146.
 Bolsée, Jacques, 51.
 Bonenfant, Paul, 148.
 Bosquétia, 104.
 †Bosret, Nicolas, 4.
 Boulanger, J., 119.
 Bourgeois, François, 18, 34.
 Bourguignon, Marcel, 122.
 Bouvier, Émile, 52.
 Boxus, Robert, 175.
 Breuer, Jacques, 38, 120.
 Brouette, Émile, 47, 48, 50, 81.
 Brulard, Théo, 141.
 Bruneau, Charles, 3.
 Buchet, Arsène, 8, 21, 22, 24.
 Buntinx, Jan, 86bis.
 Bury, Charles, 118.
 Carnoy, Albert, 149-151, 153, 195.
 Chauffoureaux, Willy, 107.
 Clocherieux, Ch., 123.
 Coens, Maurice, 99.
 Coppens, Joseph, 172.
 Courtoy, Ferdinand, 39.
 †Dardenne, Louis, 59, 60, 145.
 Dascotte, Robert, 124.
 Debrakeleer, L., 55.
 †Dejardin, Joseph, 4.
 Delannoy, Yves, 64.
 Delatte, Ivan, 19.
 de Lattre, Pierre, 127.
 Delbouille, Maurice, 3, 5, 100.
 Delforge, dom Thomas, 40, 43.
 Deltenre, Léonce, 56.
 †Demeuldre, Amé, 70, 77.
 Denys, René, 63.
 De Poerck, Guy, 187, 188.
 De Rooy, F. C., 99.
 de Simpel, P., 86.
 De Smet, Monique, 105.
 Despy, Georges, 41.
 Destrait, Léon, 65, 71, 74, 75.
 de Tollenaere, F., 192.
 De Vos, Charles, 53.
 de Walque, Jean, 139, 140.
 †Dewandelaer, Franz, 107.
 De Zuttere, Paul, 158, 159.
 D'Haenens, Albert, 79, 84, 97.
 Discry, Fernand, 29, 30.
 Dubois, René, 166.
 Ducarme, Georges, 57, 163.
 †Dufrane, Joseph, 104.
 †Dufrane, Louis, 177.
 †Duvivier, Charles, 4.
 †Espinass, Georges, 86bis.
 Eyllenbosch, Ernest, 200.
 Félix, W., 106.
 Florquin, Marcel, 105 note.
 Frère, Maurice, 131.

- Fréson, Ernest, 142.
 Gerschel, Lucien, 113.
 Geubel, Arsène, 120.
 Gierts, Monique, 126.
 Godet, Jean, 61, 128.
 Goffin, René, 62, 68.
 Gossen, C(h)arl(es) Th., 166, 167.
 Grafé, Robert, 101.
 Gysseling, Maurits, 152.
 †Hamal, Jean-Noël, 105.
 Hankart, Robert, 15, 38.
 †Hanon de Louvet, Robert, 7.
 Hansotte, Georges, 26.
 Harsin, Paul, 14.
 Harvengt, Raoul, 78.
 Hasquin, René P., 125.
 †Haust, Jean, 179, 180.
 Hélin, Étienne, 12, 117.
 Hélin, Maurice, 87bis.
 Henry, Albert, 186.
 Herbillon, Jules, 1, 2, 7, 89-91, 94, 99, 132-5, 142-4, 153-7.
 Hoebanx, J.-J., 88.
 Houziaux, Mutien-O., 172bis.
 Hubschmid, Johannes, 198, 199.
 †Jaberg, Karl, 169.
 Joris, André, 31-3, 44.
 Keller, Hans-E., 191.
 Kilen-Tilman, M., 143.
 Krüger, Fritz, 130.
 Kurris, F., 196.
 Lambert, Jacques, 43.
 †Landeracy, Émile, 67.
 Lecaillon, Jean, 182.
 Lefèbvre, Louis, 160.
 Legros, Élisée, 1, 2, 6, 92, 93, 113, 114, 116, 117, 178-81, 183.
 Lejeune, Jean, [hist.], 13.
 Lejeune, Rita, 95.
 Leloup, Albert, 173.
 Lerond, Alain, 170.
 Lesire, Joseph, 157.
 Libiez, Albert, 112bis, ter.
 Mahy, Georges, 144.
 Mánczak, Witold, 189.
 Massart, Robert, 11.
 Massonnet, Jules, 37.
 Mayence, Serge, 125.
 Meier, Harri, 190.
 Meurant, René, 111, 112.
 Montellier, Ernest, 4.
 Natalis, Ernest, 108.
 Nemery, Eugène, 136.
 †Pauchenne, Léon, 21.
 Péé, Willem, 194.
 Pétrez, Henri, 106, 176.
 †Peuteman, Jules, 8.
 Philippe, Joseph, 13.
 Pignolet, Marcel, 121.
 Pinon, Roger, 110-2, 112bis, ter, 115, 129.
 Piron, Maurice, 4, 109.
 †Poncelet, Félix, 26.
 Poswick, Guy, 23.
 Régnier, C., 98.
 Remacle, Gaston, 35, 137.
 Remacle, Louis, 165, 170, 184.
 Renard, Edgard, 26, 87.
 Robert, Fernand, 138.
 Roelandts, Karel, 168.
 Rohlfs, Gerhard, 2.
 Roland, Edmond, 66, 72, 112.
 Rouche, Nicolas, 28.
 Rousseau, Félix, 9, 42, 112.
 Roussel, Henri, 98.
 Ruelle, Pierre, 166, 185.
 Schmittlein, Raymond, 147, 161.
 Schnackers, Joseph, 20.
 Sindou, Raymond, 146, 153.

- Stengers, Jean, 10.
 Stevens, André, 131.
 Stiennon, Jacques, 96.
 Strubbe, Eg. I., 86.
 Tavernier, C., 171.
 †Thiry, Louis, 27.
 Thiry, Marc, 45.
 †Thisquen, Gustave, 23.
 Thisquen, Jean, 25.
 Tihon, Camille, 83.
 Tillieux, Edmond, 103.
 Tirions, Raymond, 144bis.
 Tourneur, Victor, 4, 136.
 van der Made, Raoul, 16.
 Van Derveeghde, Denise, 33.
 †Van Hassel, Valentin, 112bis.
 van Overstraeten, Jozef, 162.
 Van Santbergen, René, 11.
 Verlinden, Charles, 86bis.
 Verriest, Léo, 85.
 †Villers, Augustin-Fr., 173.
 von Wartburg, Walther, 201-3.
 Weisgerber, Leo, 133.
 Wellens, Robert, 82.
 †Wilmotte, Maurice, 5.
 Winnen, G., 193, 194.
 †Wisimus, Jean, 174.
 Wouez, Alex, 49.
 Wymans, G., 73.
 Yans, Maurice, 4, 17, 26.

- Commission Nat. Belge de Folklore, Section wall., 110-112.
 Dicziunari Rumantsch Grischun, 2.
 Eigen Schoon en De Brabander, 200.
 Lès Rêlis Namurwès (anthologie), 102.
 Soc. Langue et Litt. w., 3.

Table des matières.

Bibliographie générale	233
Aspects historiques	236
Textes anciens et études diverses :	
a. Travaux historiques, archéologiques, etc.	237
b. Études concernant la langue ou les écrivains	268
Littérature wallonne :	
a. Textes	273
b. Études	276
Régionalisme dialectal	278
Folklore. Ethnographie	278
Toponymie	286

Anthroponymie	294
Dialectologie en général	297
Phonétique	298
Grammaire	299
Parémiologie	301
Lexicologie	301
Étymologie	304

P.-S. — N° 203, à propos du t. 16, p. 694 b : voir maintenant le *FEW*, 10, p. 32 (en 1960) : type *réler*, dérivé de *ragère*, anc. fr. *raire*.

Quant au n° 113, renvoyer encore à l'*Armonac' walon dol Saméne* (Malmedy), 1885, p. 55 : *marqui al longue crôye* ; et comparer L. LAVIGNE, *Le Patois de Cumières et du Verdunois*, p. 386 : *marquer à la fourchette*.